

INSERTION DES DIPLÔMÉS DES GRANDES ÉCOLES

Juin 2025



Résultats de l'enquête 2025

*Réalisée entre janvier et mars
par 204 Grandes écoles membres de la CGE*

Cette **33^{ème} enquête** sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles a été réalisée au cours du premier trimestre 2025. Chaque école participante, membre de la CGE, a assuré la collecte des données pour son établissement.



Le logiciel Sphinx a permis la collecte de la grande majorité des données.

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI) et la Conférence des grandes écoles (CGE).

La coordination de la collecte des données et la réalisation de cette brochure ont été réalisées par Nicole Allain de l'ENSAI et Élisabeth Bouyer de la CGE. La relecture a été assurée par l'équipe permanente de la délégation de la CGE.

Sommaire

Sommaire	4
Avant-propos	6
L'ENSAI, membre et partenaire de la CGE	7
Enquête 2025 sur l'insertion des diplômés	9
1. 33 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles	11
2. Taux de réponse et couverture de l'enquête 2025	12
3. Évolution de la participation à l'enquête	14
4. Caractéristiques de la population interrogée	15
Situation des diplômés	17
1. Situation de l'ensemble des diplômés	18
Dernière promotion	18
<i>En activité professionnelle</i>	18
<i>En volontariat</i>	18
<i>En recherche d'emploi</i>	19
<i>En thèse</i>	20
<i>En poursuite d'études</i>	20
Avant-dernière promotion	21
Antépénultième promotion	21
Marché de l'emploi cadre	22
2. Situation des diplômés par apprentissage	22
3. Historique des enquêtes de 2005 à 2025	23
4. Création ou reprise d'une entreprise	24
Principaux indicateurs d'insertion	25
1. Évolution entre les enquêtes 2024 et 2025	26
2. Principaux indicateurs selon le sexe	29
3. Principaux indicateurs pour les diplômés par apprentissage	31
4. Historique des taux nets d'emploi depuis 2010	32
Note sur les principaux indicateurs	33

Descriptif des emplois	35
1. Accès à l'emploi	37
<i>Durée de la recherche du premier emploi</i>	37
<i>Cheminement vers l'emploi</i>	38
<i>Critères de choix de l'emploi</i>	39
2. Statut salarié / non-salarié	40
3. Contrats de travail des salariés en France	41
4. Cadres parmi les salariés en France	42
5. Lieu de travail	43
<i>Lieu de travail en France</i>	43
<i>Lieu de travail à l'étranger</i>	45
6. Salaires	46
7. Secteur d'activité	49
8. Place de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)	56
9. Utilisation de l'IA générative	57
10. Adéquation de la formation à l'emploi	58
11. Satisfaction dans l'emploi	58
12. Recherche d'un autre emploi	59
Annexes	61
1. Salaire brut annuel moyen hors primes – Lieu de travail en France	62
2. Tableau complet des secteurs d'activité	63
3. Service / Département d'emploi (à défaut le poste)	66
4. Entreprises publiques ou privées	68
5. Taille des entreprises	69
6. Responsabilités exercées	69
7. Télétravail	69
8. Historique des principaux indicateurs	70
Écoles membres de la CGE ayant participé à l'enquête	75

Avant-propos

Depuis plus de 30 ans, « l'Enquête insertion » de la CGE éclaire un enjeu central : comment les diplômés des Grandes écoles s'insèrent-ils dans un monde professionnel en perpétuelle mutation ? Elle analyse, année après année, la valeur de leurs formations à travers les trajectoires d'insertion.

Nous vous présentons ici les résultats de la 33e édition de cette enquête.

Ces résultats s'appuient sur une collecte de données réalisée entre décembre 2024 et mars 2025. Comme tous les ans, les Grandes écoles ont massivement participé à l'enquête : 204 établissements, sur les 208 concernés, ont sollicité leurs diplômés. Cette large mobilisation et l'étendue de l'échantillon analysé permettent d'obtenir des résultats d'une très grande fiabilité.

Pour sa nouvelle édition, l'Enquête insertion innove. En effet, pour la première fois, les diplômés des Grandes écoles en activité professionnelle ont été interrogés sur leur utilisation de l'IA générative dans leur emploi, signe que ces technologies transforment désormais concrètement les pratiques professionnelles et nos formations. Ainsi, deux tiers d'entre eux l'utilisent, plus souvent ponctuellement que régulièrement, et l'IA générative est principalement considérée comme une assistance dans le travail, pour la rédaction de contenus ou encore la recherche d'informations.

Dans un contexte économique toujours incertain, marqué notamment par un ralentissement du recrutement des cadres, noté récemment par l'APEC¹, le taux net d'emploi des diplômés, tous types d'écoles confondues poursuit sa baisse, tout en demeurant à un niveau important, 80,2%. Si les diplômés ont été recrutés un peu moins rapidement que les années passées, 81,9% d'entre eux avaient tout de même trouvé un emploi dans les deux mois ayant suivi leur diplomation.

Par ailleurs, signe de la forte valeur des formations des Grandes écoles sur le marché du travail, les indicateurs relatifs à la qualité de l'emploi demeurent élevés. Ainsi, 83,5% des diplômés de la promotion 2024 en emploi occupent un CDI, et 85,7% des diplômés ont le statut de cadre. Qui plus est, plus de 85% des diplômés se déclarent satisfaits de leur emploi et près de 91% estiment qu'il correspond à leur niveau de qualification.

Néanmoins, année après année, nous ne pouvons que formuler un constat trop similaire : les inégalités femme-homme persistent, qu'elles concernent la rémunération, le taux net d'emploi ou encore la nature des contrats signés, quand bien même ces inégalités ne seraient pas de même ampleur selon les diplômes obtenus et les secteurs d'activité. La mobilisation de tous les acteurs demeure donc plus que jamais nécessaire. Partout où elles peuvent l'être ces inégalités doivent être gommées.

Ces constats nuancés ne doivent pourtant pas occulter la force du « modèle Grande école » et la valeur que les diplômés des Grandes écoles représentent pour les employeurs, privés comme publics, français comme internationaux. Ils invitent néanmoins les établissements membres de la CGE à amplifier encore leurs efforts et leur ambition de proposer aux jeunes qui les rejoignent une formation et un avenir désirables.

Nous vous laissons découvrir cette enquête, qui reste un outil de référence dans l'écosystème de l'enseignement supérieur, et un levier pour penser collectivement l'avenir professionnel de nos diplômés.



Laurent Champaney
Président de la Conférence des grandes écoles
Directeur général d'Arts et Métiers



Nicolas Gladys
VP de la Commission Formation & Carrières
Directeur général du Pôle Léonard de Vinci

¹ Source : « Prévisions APEC 2025 - Retournement de tendance pour les recrutements de cadres », avril 2025.

L'ENSAI, membre et partenaire de la CGE

Implantée sur le campus de Ker Lann, près de Rennes, l'ENSAI (École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information) est une Grande école spécialisée en ingénierie statistique et en data science pour le traitement et l'analyse de l'information. S'appuyant sur des méthodes scientifiques de haut niveau en mathématiques, informatique et économétrie, l'école donne à ses étudiants des compétences très recherchées et unanimement reconnues par les entreprises et les organisations publiques.

Modélisation statistique, science des données et intelligence artificielle sont au cœur des enseignements de l'ENSAI qui, grâce à ses filières de spécialisation, permet à ses diplômés d'évoluer dans des secteurs d'activité aussi variés que la banque-assurance, la santé, l'économie numérique, les télécommunications, le commerce ou l'industrie de pointe. L'ENSAI forme également des statisticiens publics recrutés par l'Insee ou les services statistiques ministériels.

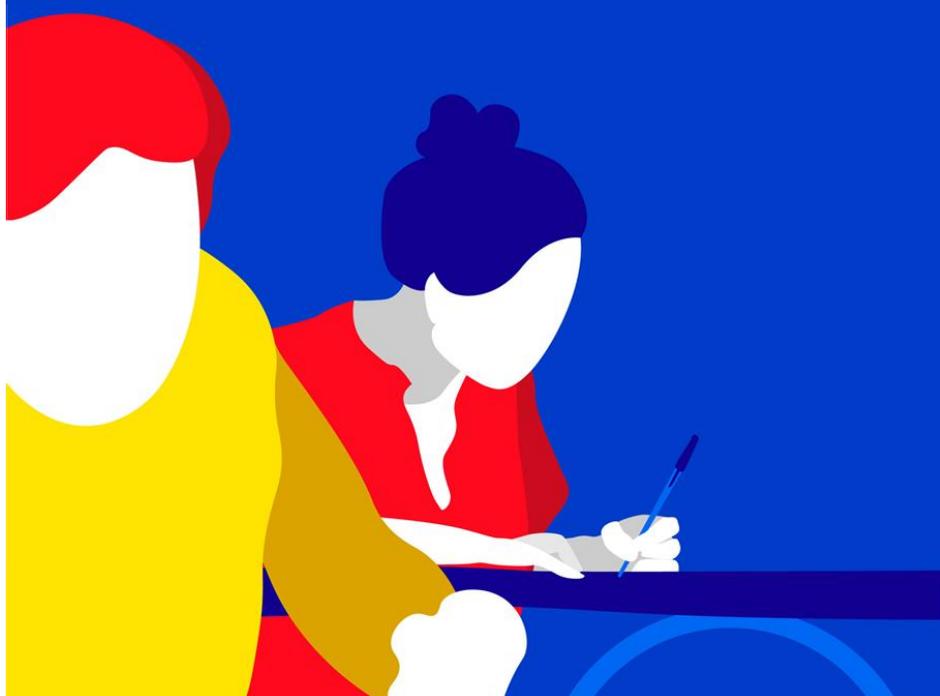
Membre de la Conférence des grandes écoles, l'ENSAI met ses compétences au service de l'enquête insertion des diplômés des Grandes écoles depuis l'enquête 2000. Ce partenariat garantit l'utilisation des méthodes les mieux adaptées pour le déploiement de l'enquête et le traitement des résultats, avec la préoccupation de la comparabilité des résultats obtenus d'une année sur l'autre.

Sans une mobilisation forte de chacune des Grandes écoles, les taux de réponse à l'enquête ne seraient pas aussi élevés et les résultats aussi solides. Un grand merci à elles, en particulier à leur correspondant enquête insertion, et un grand merci à Nicole Allain et Élisabeth Bouyer pour le travail de pilotage et de coordination réalisé.



Ronan Le Saout
Directeur de l'ENSAI

Enquête 2025 sur l'insertion des diplômés



1. 33 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles

Objectif

Cette enquête s'intéresse à la valorisation sur le marché du travail des formations dispensées par les Grandes écoles françaises au travers de l'insertion des diplômés. L'objectif est de mesurer l'employabilité des diplômés à la sortie de l'école. C'est pourquoi la collecte a lieu au cours du premier trimestre de chaque année, dans les mois qui suivent l'obtention du diplôme. Cela permet de disposer des résultats dès le mois de juin.

Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête couvre l'ensemble des diplômés des trois dernières promotions de niveau master (bac + 5) des Grandes écoles de France métropolitaine membres de la CGE, à l'exception des diplômés qui ont suivi ce cursus en tant que fonctionnaire.

Chaque école est libre de participer ou non à l'enquête.

Le recueil des données de chacune de ces écoles fournit une base de données nationale anonyme, à partir de laquelle sont obtenus les résultats présentés dans ce document.

Méthodologie

Le principe consiste à reproduire autant que possible, année après année, la même enquête dans des conditions de réalisation analogues et de définitions identiques, ou du moins compatibles, qui permettent d'obtenir des séries de données comparables dans le temps.

Nous utilisons dans ce rapport la comparaison temporelle, la comparaison par type d'école (d'ingénieurs, de management ou d'autres spécialités), par sexe.

L'insertion est mesurée « au moment de l'enquête », c'est-à-dire entre mi-décembre et fin mars, quel que soit le mois de sortie de l'école de l'étudiant. L'ancienneté sur le marché du travail peut donc varier d'une école à l'autre. Pour la dernière promotion, la grande majorité des diplômés des Grandes écoles est considérée comme ayant quitté l'école moins de six mois avant l'enquête. En effet, la date de référence de sortie de l'école est celle de la soutenance du mémoire de stage de fin d'études, la plupart des mémoires étant soutenus entre septembre et décembre.

Pour les promotions précédentes, il faut appliquer un décalage d'un an de plus. L'enquête permet d'obtenir des indicateurs à 12-18 mois, et 24-30 mois après la sortie de l'école.

Mode de collecte

Le questionnaire est envoyé par e-mailing aux diplômés. En partenariat avec l'ENSAI, la CGE fournit aux écoles les questionnaires leur permettant de réaliser leur enquête en ligne, d'accéder à des tableaux standards et d'utiliser des outils de traitement sur un serveur d'enquête sécurisé (SphinxOnline). Chaque école accède gratuitement à son compte personnalisé, choisissant sa période de collecte et procédant elle-même aux relances.

Convention de langage

Le terme « ingénieurs » désigne les diplômés des écoles d'ingénieurs.

Le terme « managers » désigne les diplômés des écoles de management.

Le terme « autres spécialités » regroupe des diplômés des écoles de type : Instituts d'Études Politiques, écoles d'architecture, de journalisme, de communication, de design, universités.

Le terme « ensemble des diplômés » regroupe tous les diplômés, issus de tous types de filières de formation, y compris les apprentis.

2. Taux de réponse et couverture de l'enquête 2025

Cette année encore, **les Grandes écoles ont massivement participé à l'enquête insertion de la CGE : 204 sur 208 écoles concernées par l'enquête² (soit 98,1 %) ont sollicité leurs diplômés au cours du premier trimestre 2025.** Cette large adhésion des établissements est à souligner : elle permet d'obtenir des résultats plus fiables, les écoles étant très différentes les unes des autres.

Toutes promotions confondues – 2024, 2023 et 2022 – **214 021 diplômés ont été interrogés.** Dans un contexte de forte sollicitation des diplômés par de nombreuses enquêtes, le taux de réponse se maintient pour la promotion sortante (63,3 %), mais il décline nettement pour les promotions antérieures. Il reste plus élevé chez les ingénieurs que dans les autres écoles, particulièrement pour la promotion 2024.

Dernière promotion (2024) interrogée sur sa situation au moment de l'enquête : plus de six diplômés sur dix ont répondu à l'enquête

Le taux de réponse des nouveaux diplômés atteint 63,3 %. Cela reste un point bas équivalent à celui de l'an dernier (63,4 %), comparé aux années d'avant (65,1 % en 2023, 64,4 % en 2022, 66,4 % en 2021). Il se redresse chez les ingénieurs (70,3 %, + 1,1 point) et les diplômés des autres spécialités (57,6 %, + 4,9 points). Il se dégrade à nouveau chez les managers (54,7 %, - 4,5 points).

Les 50 231 réponses exploitables sur la promotion 2024 permettent d'atteindre un taux de couverture de 62,1 %, en progression de 1 point.

Avant-dernière promotion (2023) interrogée sur sa situation : plus de quatre diplômés sur 10 ont répondu à l'enquête

L'enquête auprès de l'avant-dernière promotion est quasi systématique chez les écoles participantes (194 écoles, soit 93,3 %). Les diplômés de cette promotion se montrent généralement moins enclins à répondre. Cette année encore, le taux de réponse diminue et il s'éloigne des 50 %. Avec 29 543 réponses, il est de 42,7 %, soit 3,5 points de moins que l'an dernier. Le taux de couverture de l'enquête, à 37,9 %, se réduit un peu moins : il perd 2,5 points (40,4 % l'an dernier). Il reste tout à fait convenable pour publier des indicateurs d'insertion à 12-18 mois.

Antépénultième promotion (2022) interrogée sur sa situation : un peu plus d'un tiers des diplômés ont répondu à l'enquête

Cette année, l'enquête auprès de la promotion 2022 a été menée par 188 écoles (soit 90,4 %). Avec 24 332 réponses, le taux de réponse (37,1 %) reste, comme chaque année, le plus faible des trois promotions : il a perdu 3,7 points et passe au-dessous des 40 %. Le taux de couverture se dégrade également à 32,8 %. Cela reste suffisant pour publier quelques indicateurs d'insertion à 24-30 mois et les comparer à ceux obtenus l'an dernier.

Les données de la promotion 2024, qui présentent un meilleur taux de réponse, sont privilégiées dans la suite de la publication. Le meilleur taux de réponse s'explique en partie par la meilleure qualité du fichier d'adresses mail dont disposent les écoles, mais également par le fait qu'elles concentrent leurs efforts de relance sur cette promotion.

² Pour rappel, 208 écoles de la CGE sont concernées par l'enquête sur les 248 établissements membres de la CGE. Ne sont pas prises en compte par l'enquête les écoles diplômant uniquement des fonctionnaires ou n'ayant pas de programme Grande école (28) et les écoles étrangères (12).

Promotion 2024	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	141	38	29	208
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	43 138	27 641	10 104	80 883
Nombre d'écoles ayant participé	139	38	27	204
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	98,6%	100,0%	93,1%	98,1%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	41 895	27 641	9 857	79 393
Nombre de questionnaires exploitables [R]	29 449	15 106	5 676	50 231
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	70,3%	54,7%	57,6%	63,3%
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)</i>	68,3%	54,7%	56,2%	62,1%

Promotion 2023	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	141	38	29	208
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	41 123	26 725	10 193	78 041
Nombre d'écoles ayant participé	137	33	24	194
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	97,2%	86,8%	82,8%	93,3%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	38 366	20 824	9 930	69 120
Nombre de questionnaires exploitables [R]	18 885	6 704	3 954	29 543
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	49,2%	32,2%	39,8%	42,7%
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)</i>	45,9%	25,1%	38,8%	37,9%

Promotion 2022	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles autres spécialités	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	141	38	29	208
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	39 230	24 905	9 955	74 090
Nombre d'écoles ayant participé	132	33	23	188
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	93,6%	86,8%	79,3%	90,4%
Effectif des diplômés des écoles participantes [E]	35 752	20 350	9 406	65 508
Nombre de questionnaires exploitables [R]	14 184	6 947	3 201	24 332
Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)	39,7%	34,1%	34,0%	37,1%
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)</i>	36,2%	27,9%	32,2%	32,8%

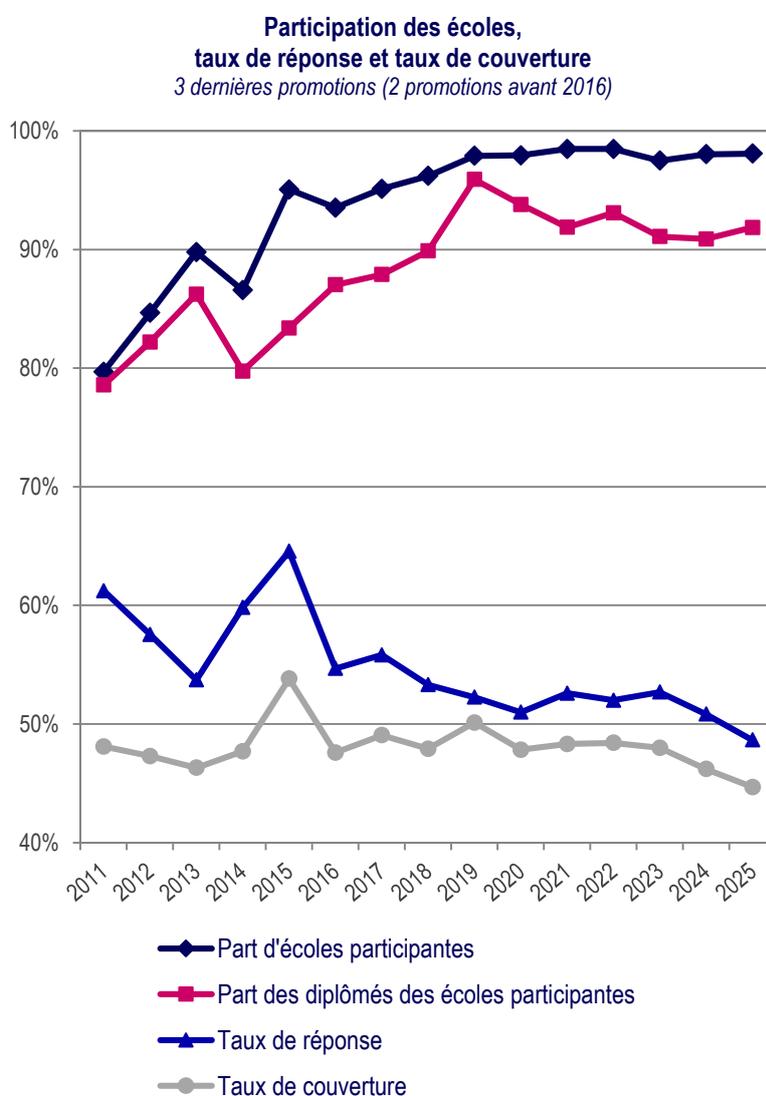
Lecture des taux de réponse et des taux de couverture : pour la promotion 2024, la proportion de questionnaires exploitables recueillis par les écoles d'ingénieurs ayant réalisé l'enquête est de 70,3 % des diplômés interrogés (taux de réponse), soit 68,3% de l'ensemble des ingénieurs diplômés en 2024 dans les écoles membres de la CGE (taux de couverture).

3. Évolution de la participation à l'enquête

Depuis 2019, l'enquête se caractérise par une forte participation des écoles, 98 % ou plus des Grandes écoles concernées. Cela permet une meilleure prise en compte de la grande diversité des profils dans les réponses et une meilleure « photographie » de la situation professionnelle des diplômés. En effet, plus de 90 % des diplômés sont interrogés chaque année dans l'enquête.

Sur la période 2011-2025, le taux de réponse global oscille entre 49 % et 64 %, avec une tendance à la baisse plus marquée sur les années récentes.

Sur le graphique ci-dessous, les données sont établies sur trois promotions à partir de 2016, car c'est seulement à partir de cette enquête que l'interrogation des trois promotions est devenue systématique. Avant cette date, les données sont calculées sur deux promotions. Cela explique en partie le niveau plus bas des taux de réponse sur la période 2016-2025 car il est traditionnellement plus bas pour l'antépénultième promotion. Depuis deux ans, le taux de réponse décline et passe sous les 50 % en 2025 (48,6 %). Le taux de couverture suit la même évolution : stable et légèrement au-dessous de 50 % jusqu'en 2023 (autour de 48 %), et moins haut sur les années récentes (44,7 % en 2025).



4. Caractéristiques de la population interrogée

Répartition des diplômés des écoles participantes selon le sexe

Promotion	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
2024	52,8%	34,8%	12,4%	100,0%
Hommes	69,1%	49,4%	39,1%	58,5%
Femmes	30,9%	50,6%	60,9%	41,5%
2023	55,5%	30,1%	14,4%	100,0%
Hommes	69,1%	50,6%	38,9%	59,2%
Femmes	30,9%	49,4%	61,1%	40,8%
2022	54,6%	31,1%	14,4%	100,0%
Hommes	69,7%	49,4%	40,4%	59,2%
Femmes	30,3%	50,6%	59,6%	40,8%
3 promotions	54,2%	32,2%	13,6%	100,0%
Hommes	69,3%	49,7%	39,4%	58,9%
Femmes	30,7%	50,3%	60,6%	41,1%

Pour les promotions 2024, 2023 et 2022 réunies, les diplômés des écoles participantes se répartissent ainsi : 54,2 % pour les écoles d'ingénieurs, 32,2 % pour les écoles de management et 13,6 % pour les écoles d'autres spécialités.

Les écoles de management et d'autres spécialités sont plus féminisées que les écoles d'ingénieurs.

Dans les **écoles de management**, les femmes représentent la moitié des diplômés de chaque promotion (49 à 51 %). Il y a peu de disparités entre les écoles : la part des femmes varie entre 43 % et 63 % selon l'école sur la promotion 2024.

Dans les **écoles d'autres spécialités**, la proportion de femmes est de 60-61 %. Pour la promotion 2024, elle est au minimum de 50 % et atteint 85 % pour une école.

Dans les **écoles d'ingénieurs**, la proportion de femmes est de 30-31 % selon la promotion, avec de grandes différences selon les écoles. Parmi les 139 écoles d'ingénieurs de l'enquête, sur la promotion 2024, 22 écoles dépassent la proportion de 60 % de femmes, et 25 écoles ont un taux de féminisation inférieur à 20 %.

Répartition des réponses à l'enquête selon le sexe

Promotion	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
2024	58,6%	30,1%	11,3%	100,0%
Hommes	66,7%	49,1%	38,1%	58,2%
Femmes	33,3%	50,9%	61,9%	41,8%
2023	63,9%	22,7%	13,4%	100,0%
Hommes	65,4%	50,1%	37,8%	58,2%
Femmes	34,6%	49,9%	62,2%	41,8%
2022	58,3%	28,6%	13,2%	100,0%
Hommes	64,4%	51,3%	39,2%	57,4%
Femmes	35,6%	48,7%	60,8%	42,6%
3 promotions	60,1%	27,6%	12,3%	100,0%
Hommes	65,8%	49,9%	38,3%	58,0%
Femmes	34,2%	50,1%	61,7%	42,0%

Ces mêmes proportions observées cette fois sur les réponses font apparaître que, toutes promotions confondues, les ingénieurs sont surreprésentés car les taux de réponse sont plus élevés parmi cette catégorie. Les ingénieurs apportent 60,1 % des réponses alors qu'ils représentent 54,2 % des diplômés. La surreprésentation est de + 5,8 points pour la promotion 2024, plus forte pour la promotion 2023 (+ 8,4 points) et moins forte pour la promotion 2022 (+ 3,7 points).

Pour la répartition entre les femmes et les hommes, les réponses offrent une image assez proche pour les écoles de management et les écoles d'autres spécialités. Pour les écoles d'ingénieurs, les femmes sont surreprésentées de 2,4 à 5,3 points selon la promotion.

Les apprentis

Promotion 2024	Hommes	Femmes	Total
Ingénieurs	22,7%	14,6%	20,0%
Managers	48,6%	56,2%	52,5%
Autres spécialités	28,3%	29,1%	28,8%
Ensemble	29,2%	31,4%	30,1%

Lecture :

20,0 % des ingénieurs ayant répondu à l'enquête étaient inscrits sous contrat d'apprentissage pour leur dernière année de formation

Parmi les répondants de la promotion 2024, 30,1 % ont effectué leurs études sous contrat d'apprentissage. Cette part est nettement plus forte pour les écoles de management (52,5 % des répondants) où cette organisation d'études est proposée plus largement que dans les écoles d'ingénieurs et d'autres spécialités.

Important : il ne s'agit pas de la part réelle des apprentis parmi les diplômés mais de la part des apprentis parmi les réponses à l'enquête.

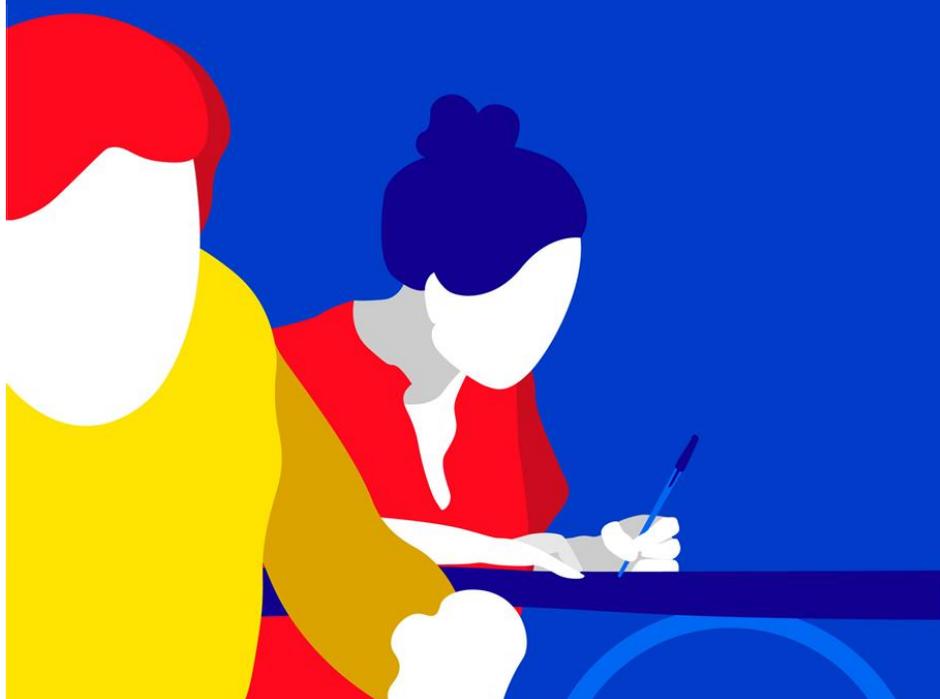
Les diplômés de nationalité étrangère

Parmi les diplômés 2024 ayant répondu à l'enquête, 13 % sont de nationalité étrangère. Les ressortissants de nationalité extra-communautaire y sont largement majoritaires (84,5 %) face à ceux de l'Union européenne (15,5 %). La nationalité marocaine est la plus représentée (25 %). L'écart est important avec les pays suivants : Chine (7,8 %), Italie (6,7 %), Inde (5,5 %), Cameroun (5,3 %), Tunisie (4,2 %).

Promotion 2024 Nationalité	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Étrangère	11,1%	17,9%	9,0%	13,0%
Étrangère UE *	7,3%	24,6%	23,2%	15,5%
Dont :				
Italie	1,9%	12,4%	7,1%	6,7%
Allemagne	0,5%	4,1%	5,2%	2,3%
Espagne	1,9%	2,1%	3,5%	2,1%
Portugal	1,1%	0,9%	1,9%	1,1%
Belgique	0,7%	0,8%	1,6%	0,8%
Étrangère hors UE	92,7%	75,4%	76,8%	84,5%
Dont :				
Maroc	29,9%	20,0%	16,5%	25,0%
Chine	5,1%	11,5%	5,2%	7,8%
Inde	0,6%	12,1%	0,6%	5,5%
Cameroun	7,1%	3,5%	2,3%	5,3%
Tunisie	6,0%	2,0%	5,5%	4,2%
Brésil	6,3%	0,2%	1,9%	3,5%
Sénégal	5,2%	1,2%	2,6%	3,4%
Liban	4,2%	1,8%	5,2%	3,2%
Côte d'Ivoire	3,0%	2,8%	1,0%	2,8%
Algérie	1,9%	2,2%	7,1%	2,3%
Colombie	2,2%	0,9%	1,9%	1,7%
Bénin	2,4%	0,5%	1,3%	1,5%

* Étrangère UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède.

Situation des diplômés



1. Situation de l'ensemble des diplômés

Dernière promotion

Situation	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
Évolution entre les enquête 2024 et 2025								
Année d'enquête	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Dernière promotion	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
En activité professionnelle	72,7%	66,7%	71,2%	67,3%	60,8%	52,1%	70,9%	65,3%
En volontariat	2,9%	2,9%	3,4%	3,4%	3,4%	4,0%	3,1%	3,2%
En recherche d'emploi	8,8%	14,9%	17,2%	19,6%	14,5%	20,4%	12,2%	16,9%
En thèse / PhD	6,3%	5,6%	0,1%	0,2%	1,7%	2,1%	3,7%	3,6%
En études / En formation	6,9%	7,4%	5,2%	6,9%	15,7%	15,9%	7,3%	8,2%
Autres situations	2,4%	2,4%	2,8%	2,5%	3,9%	5,5%	2,7%	2,8%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Enquête 2025 - Répartition par sexe								
Promotion 2024	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
En activité professionnelle	67,4%	65,5%	70,1%	64,7%	51,1%	52,7%	66,8%	63,1%
En volontariat	2,9%	3,1%	3,6%	3,3%	3,5%	4,3%	3,1%	3,3%
En recherche d'emploi	15,1%	14,6%	16,6%	22,4%	18,5%	21,6%	15,7%	18,6%
En thèse / PhD	5,6%	5,7%	0,3%	0,2%	2,8%	1,7%	4,0%	3,0%
En études / En formation	7,1%	8,1%	7,0%	6,9%	19,3%	13,8%	8,0%	8,6%
Autres situations	2,0%	3,2%	2,4%	2,5%	4,9%	5,9%	2,3%	3,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

En activité professionnelle

Pour la dernière promotion, l'enquête 2025 montre que l'entrée dans la vie professionnelle est plus difficile. La part des diplômés en activité professionnelle diminue fortement : à 65,3 % elle recule de 5,6 points par rapport à l'enquête précédente. C'est une seconde année difficile, après le rebond exceptionnel post-Covid et le niveau record à 75 % en 2023. Le recul est plus marqué pour les ingénieurs (- 6 points à 66,7 %) et les diplômés des autres spécialités (- 8,7 points à 52,1 %) que pour les managers (- 3,9 points à 67,3 %). **Au final, en deux ans, le recul est de 9 à 11 points pour tous les types d'école.**

La part des femmes en activité professionnelle continue d'être moins élevée que celle des hommes : 63,1 % pour les femmes et 66,8 % pour les hommes. Cependant, les écarts ne sont pas homogènes selon le type d'école : - 5,4 points chez les managers, - 1,9 point chez les ingénieurs. Les diplômées des autres spécialités se démarquent avec 1,6 point de plus pour les femmes.

La partie « Descriptif des emplois » décrit les emplois des diplômés en activité professionnelle.

En volontariat

Le volontariat se maintient à un niveau équivalent à celui de l'enquête précédente : 3,2 % (+ 0,1 point). Sur la décennie, c'est un niveau habituel, entre 3 et 4 %, hormis le creux des années 2021 et 2022 (2,4 % et 2,5 %). Ce choix est un peu plus fréquent chez les diplômés des autres spécialités (4 %).

Enquête 2025 Promotion 2024	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
VIE	87,1%	67,7%	80,5%	93,2%	88,9%	91,1%	45,2%	30,2%	35,1%	85,4%	66,8%	77,3%
Le service civique	8,0%	25,0%	13,8%	2,0%	6,0%	3,9%	24,7%	40,9%	35,6%	7,7%	21,9%	13,8%
VIA	1,1%	2,1%	1,4%	2,8%	2,1%	2,5%	24,7%	18,8%	20,7%	3,5%	5,8%	4,5%
Autre	3,8%	5,2%	4,3%	2,0%	3,0%	2,5%	5,5%	10,1%	8,6%	3,4%	5,5%	4,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Le volontariat international en entreprise (VIE) reste prépondérant chez les ingénieurs (80,5 %) et chez les managers (91,1 %). Chez les diplômés des autres spécialités, le choix est plus partagé : 35,1 % des volontaires optent pour le VIE, 35,6 % pour le service civique et 20,7 % pour le volontariat en administration (VIA). Le service civique est plus répandu chez les femmes (21,9 %) que chez les hommes (7,7 %). Ce type de volontariat est même le plus fréquent pour les diplômées des écoles d'autres spécialités (40,9 %).

Promotion 2024 Durée du contrat	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Moins de 12 mois	11,8%	3,8%	31,7%	12,7%
12 mois	50,4%	45,0%	35,3%	46,4%
18 mois	11,2%	16,3%	10,0%	12,5%
24 mois	26,0%	33,5%	23,1%	27,7%
Autre	0,5%	1,5%	0,0%	0,7%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

L'engagement de 12 mois est plus fréquent pour tous les types d'écoles : 50,4 % pour les ingénieurs, 45 % pour les managers et 35,3 % pour les diplômés des autres spécialités. Pour ces derniers, les contrats plus courts (moins de 12 mois) représentent 31,7 %.

Il est difficile de donner un indicateur fiable des indemnités perçues, car une partie de l'indemnité dépend du pays dans lequel le volontariat est exercé.

La France accueille 14,3 % des volontariats, alors exercés sous la forme d'un service civique. À l'étranger, la première destination pour la promotion 2024 est la Belgique (12,2 %), juste devant les États-Unis (11,1 %), et un peu plus loin l'Allemagne (7,5 %) et l'Espagne (6,6 %).

En recherche d'emploi

Les diplômés de la promotion sortante sont 16,9 % en recherche d'emploi quelques mois après l'obtention de leur diplôme : + 4,7 points par rapport à l'an dernier. La situation déjà peu favorable il y a un an (12,2 %) s'est encore dégradée pour atteindre un niveau proche de celui de la crise de 2021 (17,7 %). On est loin du taux de recherche d'emploi le plus bas observé lors de l'enquête 2023 (8,3 %).

Les ingénieurs, relativement épargnés l'an dernier, sont cette année 14,9 % en recherche d'emploi (+ 6,1 points). Pour la deuxième année consécutive, la part des managers et diplômés des autres spécialités en recherche d'emploi est au plus haut : respectivement 19,6 % et 20,4 %, un niveau record sur les dernières années, et qui dépasse le niveau observé en 2021.

Les femmes sont plus souvent en recherche d'emploi que les hommes chez les managers (+ 5,8 points pour les femmes) et chez les diplômés des autres spécialités (+ 3,1 points pour les femmes). Chez les ingénieurs, la part des femmes en recherche d'emploi (14,6 %) est de peu inférieure à celle des hommes (15,1 %), preuve qu'elles ne rencontrent pas plus de difficultés d'insertion.

Enquête 2025 - Promotion 2024 Difficultés dans la recherche d'emploi	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Manque d'expérience professionnelle	66,3%	49,6%	59,9%	60,4%
Peu d'offres d'emploi	52,2%	56,5%	73,6%	55,7%
Salaire proposé insuffisant	16,5%	29,4%	20,4%	21,0%
Mobilité géographique limitée	19,3%	7,7%	8,8%	14,6%
Difficulté à mettre en valeur mes compétences	15,5%	12,4%	12,0%	14,1%
Formation mal, ou pas, reconnue par les employeurs	7,6%	11,0%	9,8%	8,9%
Formation inadaptée au marché de l'emploi	6,7%	11,6%	12,7%	8,9%
Méconnaissance des débouchés possibles pour ma formation	5,9%	7,1%	8,8%	6,6%
Démarches administratives	6,5%	6,6%	4,5%	6,3%
Mauvaise maîtrise des techniques de recherche d'emploi	4,7%	3,4%	3,7%	4,2%
Aucune difficulté	6,4%	3,8%	2,6%	5,2%

Dans le tableau, les difficultés rencontrées sont classées par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

Les principales difficultés sont le manque d'expérience professionnelle, la plus citée par les ingénieurs (66,3 %), et le peu d'offres d'emploi, la plus citée par les managers (56,5 %) et les diplômés des autres spécialités (73,6 %).

Le niveau de salaire insuffisant est cité par un diplômé sur cinq, plus souvent par les managers (29,4 %). Les ingénieurs citent plus souvent la mobilité géographique (19,3 %) que les autres diplômés.

En thèse

La proportion de diplômés en thèse est stable à 3,6 %. Ce choix est fait par 5,6 % des ingénieurs, il est beaucoup moins fréquent pour les autres diplômés. De ce fait, les diplômés préparant une thèse sont en très grande majorité des ingénieurs : ils représentent 91,4 % des inscrits en thèse dans la promotion 2024.

Un doctorant sur trois (35 %) est une femme.

Les laboratoires d'accueil des doctorants sont situés en France pour la plupart (85,3 %).

Les thèses Cifre (Convention Industrielle de Formation par la REcherche) représentent plus d'une thèse sur cinq. Ayant un contrat avec un employeur, les doctorants bénéficient de meilleures conditions de rémunération. Pour les thèses en France, la rémunération moyenne des thèses Cifre est supérieure de 27 % à celle des autres thèses.

Enquête 2025 Promotion 2024	Thèse Cifre	Autre thèse	Ensemble
	21,7%	78,3%	100,0%
Rémunération brute annuelle hors primes - Lieu en France			
Moyenne	34 799 €	27 368 €	29 239 €
Médiane	36 000 €	26 400 €	27 600 €

Note : l'appellation « Autre thèse » regroupe principalement les thèses académiques hors convention Cifre en France, les thèses à l'étranger non concernées par le dispositif Cifre. On y trouve également les thèses réalisées sous des dispositifs particuliers (thèses financées par le CEA, thèses industrielles hors statut Cifre).

En poursuite d'études

La poursuite des études reste plus fréquente parmi les diplômés des autres spécialités, à 15,9 %. Chez les ingénieurs elle est de 7,4 % et de 6,9 % chez les managers, où elle progresse un peu plus (+ 1,7 point).

Promotion 2024 Types d'études	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Master	30,5%	31,9%	37,5%	32,3%
MS (CGE)	38,6%	29,1%	3,9%	29,2%
MSc (CGE)	10,7%	13,5%	2,3%	9,6%
Préparation concours	1,8%	4,7%	28,8%	8,1%
MBA	3,6%	6,2%	0,8%	3,6%
Autre	14,8%	14,6%	26,7%	17,2%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

La formation Mastère Spécialisé® accréditée par la CGE et le Master sont les types de formation les plus souvent choisis pour les ingénieurs et les managers. Pour les diplômés des autres spécialités, la préparation de concours concerne 28,8 % des diplômés et le Master 37,5 %.

Promotion 2024 Raisons principales	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Pour acquérir une spécialisation, dans le cadre de mon projet professionnel	37,4%	52,5%	51,5%	43,6%
Pour acquérir une double compétence, une compétence complémentaire	51,9%	30,3%	23,8%	41,4%
Pour reconversion professionnelle	6,2%	5,9%	3,4%	5,5%
Dans l'attente de trouver un emploi	1,6%	6,3%	4,9%	3,3%
Autre	2,9%	4,9%	16,4%	6,2%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Pour une grande part des diplômés (85 %), la poursuite des études est choisie pour compléter leurs compétences. Pour les ingénieurs, c'est d'abord l'occasion d'acquérir une double compétence complémentaire (51,9 %), quand les autres diplômés souhaitent plutôt acquérir une spécialisation dans le cadre de leur projet professionnel (52,5 % pour les managers et 51,5 % pour les diplômés des autres spécialités).

La poursuite des études dans l'attente de trouver un emploi reste très marginale pour les ingénieurs (1,6 %). Elle est plus importante pour les managers (6,3 %) et les diplômés des autres spécialités (4,9 %). Mais elle reste loin de son niveau d'il y a trois ans, dans l'enquête de 2021, au moment de la crise économique : plus de 11 % pour les managers et les diplômés des autres spécialités, et 6 % pour les ingénieurs.

Avant-dernière promotion

Situation	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
Évolution entre les enquête 2024 et 2025								
Année d'enquête	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Avant-dernière promotion	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
En activité professionnelle	82,7%	81,0%	87,1%	83,1%	74,8%	72,1%	82,6%	80,3%
En volontariat	3,1%	3,1%	4,0%	4,2%	3,8%	3,5%	3,4%	3,4%
En recherche d'emploi	3,6%	4,6%	5,4%	8,9%	6,5%	8,2%	4,4%	6,1%
En thèse / PhD	7,1%	7,8%	0,2%	0,2%	2,8%	3,3%	5,0%	5,4%
En études / En formation	2,3%	2,6%	2,0%	2,5%	10,1%	10,0%	3,3%	3,6%
Autres situations	1,2%	1,0%	1,3%	1,1%	2,0%	2,8%	1,3%	1,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Enquête 2025 - Répartition par sexe								
Promotion 2023	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
En activité professionnelle	81,7%	79,7%	84,0%	82,2%	72,2%	72,0%	81,4%	78,8%
En volontariat	3,2%	2,9%	4,2%	4,2%	3,1%	3,8%	3,4%	3,4%
En recherche d'emploi	4,3%	5,1%	7,7%	10,0%	7,2%	8,9%	5,2%	7,2%
En thèse / PhD	7,6%	8,0%	0,3%	0,1%	4,1%	2,7%	5,9%	4,8%
En études / En formation	2,3%	3,1%	2,6%	2,5%	10,7%	9,6%	3,1%	4,2%
Autres situations	0,9%	1,2%	1,2%	1,0%	2,6%	3,0%	1,1%	1,5%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Pour l'avant-dernière promotion (2023), 12-18 mois après l'obtention du diplôme, la part des diplômés en activité professionnelle gagne 15 points comparée à la part dans la promotion sortante. On l'observe autant pour les femmes que les hommes : 78,8 % des femmes sont en activité professionnelle et 81,4 % des hommes. La progression est observée pour tous les types d'école.

La part des diplômés en recherche d'emploi est beaucoup plus basse également, à 6,1 %. Cela reste un niveau plus haut que ceux des enquêtes précédentes. Les difficultés rencontrées par la promotion 2023 lors de l'entrée dans la vie professionnelle laissent des traces et provoquent mécaniquement une part plus élevée en recherche d'emploi en 2025. Les managers et les diplômés des autres spécialités sont plus de 8 % en recherche d'emploi, contre seulement 4,6 % des ingénieurs.

Antépénultième promotion

Situation	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
Évolution entre les enquête 2024 et 2025								
Année d'enquête	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Antépénultième promotion	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
En activité professionnelle	84,7%	83,7%	91,8%	89,5%	82,2%	80,1%	86,3%	84,9%
En volontariat	1,8%	1,8%	1,8%	1,9%	2,1%	2,3%	1,8%	1,9%
En recherche d'emploi	2,6%	3,9%	4,0%	4,9%	4,8%	5,9%	3,2%	4,4%
En thèse / PhD	8,1%	7,8%	0,1%	0,2%	3,6%	3,9%	5,6%	5,1%
En études / En formation	1,5%	1,5%	1,3%	2,5%	5,6%	6,1%	1,9%	2,4%
Autres situations	1,2%	1,3%	1,0%	1,0%	1,6%	1,8%	1,2%	1,2%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Enquête 2025 - Répartition par sexe								
Promotion 2022	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
En activité professionnelle	84,8%	81,8%	90,8%	88,3%	80,7%	79,6%	85,9%	83,5%
En volontariat	1,8%	1,9%	1,9%	2,0%	1,9%	2,6%	1,8%	2,1%
En recherche d'emploi	3,6%	4,4%	4,3%	5,5%	4,5%	6,8%	3,8%	5,2%
En thèse / PhD	7,4%	8,5%	0,2%	0,2%	4,6%	3,4%	5,3%	4,9%
En études / En formation	1,4%	1,7%	2,0%	3,0%	6,1%	6,0%	2,0%	3,0%
Autres situations	1,1%	1,6%	0,9%	1,0%	2,1%	1,5%	1,1%	1,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Pour l'antépénultième promotion (2022), 24-30 mois après l'obtention du diplôme, la part des diplômés en activité professionnelle se situe entre 80 % et 90 % selon le type d'école et le sexe. La part des diplômés en recherche d'emploi est à 4,4 %. Il y a deux ans, en 2023, quand l'emploi des cadres était en plein boom, on était descendu à 2,3 %, niveau incompressible dû à la période de latence entre deux postes.

Marché de l'emploi cadre

En 2024, les offres d'emploi de cadres ont reculé après trois années de croissance soutenue. Comme le souligne l'APEC³, les recrutements des entreprises ont chuté de 8 % sur un an (303 400 recrutements après le niveau record de 330 700 recrutements en 2023). Dans les prévisions de 2025, la tendance reste orientée à la baisse (- 4 %), la situation économique étant marquée par l'incertitude, avec des projets d'investissement stoppés. Tous les secteurs sont touchés et prévoient de moins recruter en 2025, y compris les services à forte valeur ajoutée, habituellement moteurs de l'emploi des cadres : - 2 % pour les activités informatiques, - 1 % pour l'ingénierie-R&D, - 4 % pour les activités juridiques, comptables et de conseil, - 5 % pour la banque-assurance. L'emploi des cadres dans l'industrie, le commerce, la construction sont aussi en recul. Dans une telle conjoncture, l'insertion des nouveaux diplômés est plus difficile.

En période difficile, les recrutements de cadres débutants sont toujours parmi les plus touchés : l'APEC chiffre à - 19 % la diminution en 2024 et prévoit - 16 % en 2025.

Fin 2024-début 2025, au moment de leur recherche d'emploi, les diplômés de la promotion sortante ont donc subi de plein fouet la chute de l'offre d'emploi de cadres.

2. Situation des diplômés par apprentissage

Le groupe « Apprentis » de la promotion 2024 est composé pour moitié de managers (48,7 % de managers, 40,1 % d'ingénieurs et 11,2 % de diplômés des autres spécialités). Le groupe « Hors apprentis » est composé aux deux tiers d'ingénieurs (69 % d'ingénieurs, 19 % de managers et 12 % de diplômés des autres spécialités). Les pourcentages sont calculés sur les réponses à l'enquête.

Enquête 2025 Promotion 2024	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Apprentis	Hors apprentis	Apprentis	Hors apprentis	Apprentis	Hors apprentis	Apprentis	Hors apprentis
En activité professionnelle	70,8%	65,6%	63,9%	68,6%	58,2%	49,5%	66,0%	64,2%
En volontariat	3,2%	2,9%	3,7%	3,4%	3,7%	4,1%	3,5%	3,1%
En recherche d'emploi	13,6%	15,3%	21,9%	19,7%	21,6%	20,1%	18,5%	16,7%
En thèse / PhD	1,4%	6,7%	0,1%	0,4%	0,6%	2,7%	0,7%	5,0%
En études / En formation	8,2%	7,3%	7,3%	5,8%	12,4%	17,4%	8,2%	8,2%
Autres situations	2,7%	2,3%	3,1%	2,1%	3,5%	6,3%	3,0%	2,7%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Répartition Apprentis / Hors apprentis	20,0%	80,0%	52,5%	47,5%	28,8%	71,2%	30,1%	69,9%

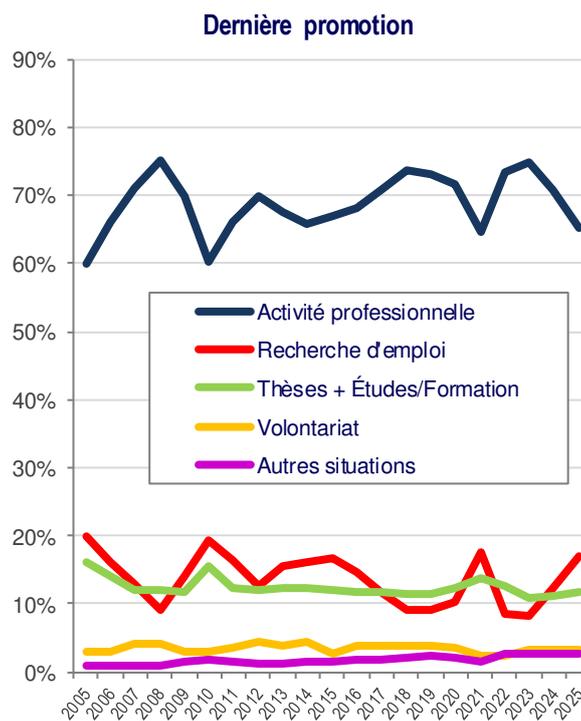
La comparaison de la situation des apprentis et des diplômés hors apprentis n'est pas forcément en faveur des apprentis comme on pourrait s'y attendre, leur présence en entreprise favorisant une insertion professionnelle plus rapide.

La part des apprentis en recherche d'emploi est plus faible seulement pour les ingénieurs (13,6 %, - 1,7 point). Elle est plus élevée chez les managers apprentis (21,9 %, + 2,2 points) et chez les apprentis des autres spécialités (21,6 %, + 1,5 point).

Chez les ingénieurs, très peu d'apprentis poursuivent vers une thèse (1,4 %, - 5,3 points). Chez les diplômés des autres spécialités, la poursuite d'études est moins fréquente chez les apprentis (12,4 %, - 5 points).

³ Source : « Prévisions APEC 2025 - Retournement de tendance pour les recrutements de cadres », avril 2025.

3. Historique des enquêtes de 2005 à 2025



Les poursuites d'études et les thèses sont regroupées car elles n'étaient pas différenciées dans les enquêtes plus anciennes.

En 2008, avant la crise financière, l'**activité professionnelle** atteint un sommet pour les diplômés de la **dernière promotion**. En 2010, le creux de l'activité professionnelle correspond à une augmentation de la recherche d'emploi : 19,4 % contre seulement 9 % en 2008.

De 2013 à 2016, l'insertion professionnelle des diplômés se maintient dans un contexte économique moins favorable. Après 2016, la part des diplômés en activité professionnelle repart à la hausse jusqu'en 2020. Le premier confinement (mars 2020) a eu peu d'impact sur l'insertion des diplômés de 2019. En 2021, les nouveaux diplômés font face à un recul des offres d'emploi sans précédent et la part des diplômés en activité professionnelle descend à 64,5 %. Cela reste toutefois au-dessus du niveau observé en 2010 au moment de la crise économique post crise financière de 2008 (60,2 %).

L'année 2022 marque une sortie de crise rapide pour l'insertion des nouveaux diplômés qui se prolonge en 2023. Le grand nombre d'offres d'emploi leur permet d'atteindre une part en activité professionnelle de 75 %.

En 2024, on s'éloigne des records des années précédentes et encore un peu plus en 2025. Le tassement des offres d'emploi freine l'entrée des nouveaux diplômés dans la vie professionnelle. En deux ans, on est redescendu à 65,3 % en activité professionnelle (- 4,1 points en 2024 et - 5,6 points en 2025).

La part des diplômés de la promotion sortante en recherche d'emploi varie fortement, entre 8 et 20 % sur la période 2005-2025. La baisse, amorcée en 2016, s'est poursuivie dans un contexte économique favorable pour atteindre les niveaux les plus bas sur les années 2018 à 2020 (environ 10 %). En 2021, la crise a provoqué une forte dégradation de ce taux (17,7 %) qui rappelait celle de 2010. En 2022, la reprise a été encore plus immédiate qu'après la crise de 2010. Pendant deux ans, le taux se maintient à un niveau très bas : en 2023 il est descendu à 8,3 %, niveau le plus bas depuis 2005. En 2024, le contexte d'emploi étant moins favorable aux jeunes diplômés, le taux remonte pour atteindre 16,9 % en 2025, effaçant en deux ans presque tous les bénéfices de 2022 et 2023.

Les poursuites d'études et les thèses sont plutôt stables entre 2011 et 2020. En 2021, la légère hausse est due à la progression de la poursuite d'études, le contexte difficile ayant conduit plus de diplômés vers ce choix. En 2022, la tendance s'inverse sous l'effet du recul des poursuites d'études. **En 2025, on est à 11,8 % (3,6 % en thèse et 8,2 % en poursuite d'études).**

4. Création ou reprise d'une entreprise

Enquête 2025 Promotion 2024	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Diplômés en création d'entreprise	4,6%	3,0%	3,9%
En cours de création / reprise	39,6%	41,6%	40,2%
Création d'une entreprise en activité	53,3%	49,7%	52,2%
Reprise d'une entreprise en activité	3,7%	4,2%	3,8%
Création ou reprise non précisée	3,3%	4,6%	3,7%

Dans ce tableau, tous les diplômés sont pris en compte peu importe leur situation, en activité professionnelle ou non

Parmi l'ensemble des diplômés de 2024, 3,9 % sont créateurs ou repreneurs d'entreprise, ce qui est proche de l'enquête précédente (3,8 %).

Le projet est en cours pour 40,2 % des cas. Dans 52,2 % des cas, il s'agit d'une création pure et l'entreprise créée a démarré son activité.

La reprise d'entreprise reste rare.

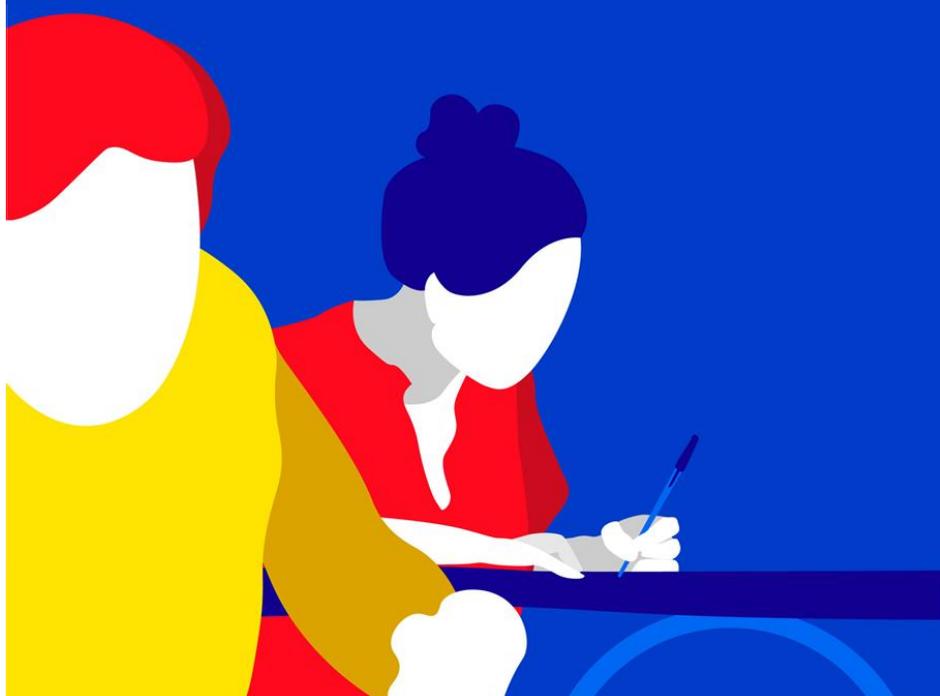
La création d'entreprise concerne seulement 3 % des femmes diplômées.

Enquête 2025 Promotion 2024	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Diplômés en création d'entreprise	3,4%	1,4%	2,7%	8,3%	4,3%	6,2%	6,6%	5,9%	6,2%
En cours de création / reprise	43,2%	51,9%	44,7%	36,1%	43,8%	38,8%	33,0%	29,1%	30,7%
Création d'une entreprise en activité	51,3%	42,6%	49,8%	55,5%	47,8%	52,8%	56,3%	58,8%	57,8%
Reprise d'une entreprise en activité	3,4%	1,6%	3,1%	4,6%	5,8%	5,0%	1,9%	4,1%	3,2%
Création ou reprise non précisée	2,1%	3,9%	2,4%	3,8%	2,7%	3,4%	8,7%	8,1%	8,4%

Dans ce tableau, tous les diplômés sont pris en compte peu importe leur situation, en activité professionnelle ou non

La création d'entreprise est plus fréquente chez les managers et les diplômés des autres spécialités, en particulier pour les hommes (8,3 % et 6,6 %). Chez les femmes ingénieures, seulement 1,4 % sont des créatrices d'entreprise, encore en projet pour la moitié d'entre elles.

Principaux indicateurs d'insertion



1. Évolution entre les enquêtes 2024 et 2025

Dernière promotion : le recrutement est moins rapide

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble		
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	
Dernière promotion	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	
Taux net d'emploi *	89,6%	82,4%	81,2%	78,3%	81,5%	73,3%	85,8%	80,2%	
% Emplois en moins de 2 mois /En emploi	86,5%	83,3%	82,3%	80,1%	79,7%	78,1%	84,6%	81,9%	
% CDI / Diplômés en emploi en France	86,6%	85,0%	86,0%	86,6%	62,1%	60,5%	84,2%	83,5%	
% Cadre (emplois en France)	91,5%	90,7%	79,7%	77,6%	69,2%	65,7%	86,4%	85,7%	
% Emplois à l'étranger	9,0%	8,7%	14,8%	15,2%	14,0%	14,7%	11,4%	11,2%	
% Emplois en province **	61,3%	61,7%	27,1%	28,3%	21,4%	24,4%	46,7%	48,9%	
% Emplois en Île-de-France **	38,7%	38,3%	72,9%	71,7%	78,6%	75,6%	53,3%	51,1%	
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)									
Moyenne	Hors primes	38 520 €	39 129 €	40 241 €	41 103 €	38 029 €	38 164 €	39 010 €	39 604 €
	Avec primes	41 493 €	42 135 €	45 875 €	46 572 €	40 629 €	40 901 €	42 775 €	43 271 €
Médiane	Hors primes	38 160 €	39 000 €	40 000 €	40 000 €	37 000 €	37 200 €	39 000 €	39 500 €
	Avec primes	40 500 €	41 100 €	43 500 €	44 000 €	39 000 €	38 700 €	41 400 €	42 000 €

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

*** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Les indicateurs d'insertion de la dernière promotion, interrogée quelques mois après la sortie de l'école, demeurent bons, malgré le contexte de recrutement moins favorable aux jeunes diplômés. Comme l'an dernier, leur recrutement est un peu moins rapide.

Taux net d'emploi : recul de 5,6 points

Le taux net d'emploi de l'ensemble des diplômés (80,2 %) perd à nouveau des points cette année et redescend à un niveau bas, presque aussi bas qu'en 2021 (79,1 %). On est loin du taux record de 2023 (90,5 %), avec des conditions d'emploi extrêmement favorables. Les diplômés de 2024 entrent dans la vie professionnelle à un moment qui leur est peu favorable : les entreprises réduisent fortement leurs intentions de recrutement dans de nombreux secteurs d'activité. Pour tous les types d'école, le taux net d'emploi diminue. Celui des ingénieurs reste le plus élevé (82,4 %) malgré un recul de 7,2 points. Pour les autres diplômés, le taux est plus bas : 73,3 % pour les diplômés des autres spécialités (- 8,2 points), et 78,3 % pour les managers pour qui le recul est moins fort (- 2,9 points).

Pour les diplômés en emploi, les conditions de recrutement restent bonnes

Le recrutement est un peu moins rapide après l'obtention du diplôme pour tous les types d'écoles : 81,9 % contre 84,6 % en 2024. C'est à relativiser car plus de huit diplômés en emploi sur dix ont été recrutés en moins de deux mois. Le recul est observé pour tous les types d'école, jusque 3,2 points pour les ingénieurs.

La part d'emplois à durée indéterminée est stable à 83,5 % (- 0,7 point), après être montée à 85,5 % en 2023. Elle est plus élevée pour les managers (86,6 %) et les ingénieurs (85 %). Elle est beaucoup plus basse pour les diplômés des autres spécialités (60,5 %) comme cela a été observé les années précédentes (62,1 % en 2024).

La part d'emplois de cadres se maintient à un niveau élevé : 85,7 % (- 0,7 point). Elle reste au-dessus de 90 % chez les ingénieurs, et toujours plus basse pour les autres diplômés.

Les salaires hors primes évoluent peu

Chez les diplômés travaillant en France, le salaire brut annuel moyen hors primes s'établit à 39 604 €, soit + 1,5 % sur un an. La progression est plus élevée pour les managers (+ 2,1 %) et les ingénieurs (+ 1,6 %). En revanche, les diplômés des autres spécialités sont recrutés à un salaire à peine supérieur à celui de l'an dernier. (+ 0,4 %).

En 2025, un nouveau diplômé sur deux est recruté avec un salaire brut annuel hors primes supérieur à 39 500 € (**salaire médian**), soit 500 € de plus que l'an dernier. La progression est moins grande que l'an dernier (+ 1 000 €), car, avec moins d'offres d'emploi, les recruteurs sont plus maîtres des négociations de salaire. Les ingénieurs s'approchent cette année du salaire médian des managers (respectivement 39 000 € et 40 000 €), Pour les diplômés des autres spécialités, le salaire médian reste plus bas à 37 200 €.

Des écarts de salaires en faveur des managers

Les managers perçoivent en moyenne, en salaire brut annuel hors primes, près de 2 000 € de plus que les ingénieurs et environ 2 900 € de plus que les diplômés des autres spécialités. Ces écarts se sont accrus en un an. La prise en compte des primes accroît encore l'écart en faveur des managers : environ 4 400 € de plus que les ingénieurs et près de 5 700 € de plus que les diplômés des autres spécialités.

11,2 % des diplômés exercent un emploi à l'étranger

La part des emplois à l'étranger est stable globalement (11,4 % l'an dernier et 11,1 % il y a deux ans). Les managers (15,2 %) et les diplômés des autres spécialités (14,7 %) sont plus enclins à occuper un emploi à l'étranger que les ingénieurs (8,7 %).

La répartition des emplois en France est stable, avec une légère majorité en Île-de-France, surtout portée par les managers et les diplômés des autres spécialités. L'Île-de-France accueille près des trois quarts de leurs emplois localisés en France, alors que 61,7 % des emplois d'ingénieurs en France se situent en province.

Avant-dernière promotion : le taux net d'emploi dépasse 93 %

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble		
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	
Avant-dernière promotion	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	
Taux net d'emploi *	96,0%	94,8%	94,4%	90,8%	92,3%	90,2%	95,2%	93,3%	
% CDI / Diplômés en emploi en France	91,8%	91,1%	93,4%	91,7%	72,9%	71,0%	90,1%	89,0%	
% Cadre (emplois en France)	92,1%	91,7%	80,6%	78,1%	72,1%	71,4%	88,1%	87,3%	
% Emplois à l'étranger	8,6%	9,3%	16,5%	15,2%	15,9%	17,1%	11,4%	11,6%	
% Emplois en province **	61,9%	61,5%	25,6%	29,8%	21,7%	23,0%	49,2%	50,1%	
% Emplois en Île-de-France **	38,1%	38,5%	74,4%	70,2%	78,3%	77,0%	50,8%	49,9%	
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)									
Moyenne	Hors primes	39 535 €	40 087 €	42 332 €	42 514 €	39 668 €	40 237 €	40 102 €	40 573 €
	Avec primes	42 893 €	43 432 €	48 342 €	48 435 €	43 202 €	43 395 €	44 002 €	44 397 €
Médiane	Hors primes	39 000 €	40 000 €	41 000 €	41 000 €	39 000 €	39 000 €	39 720 €	40 000 €
	Avec primes	41 639 €	42 000 €	45 000 €	45 000 €	40 710 €	40 500 €	42 000 €	42 500 €

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

*** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Les indicateurs d'insertion à 12-18 mois sont très bons pour les diplômés de la promotion 2023 malgré une entrée moins favorable dans la vie professionnelle à leur sortie de l'école. Le taux net d'emploi atteint 93,3 %, alors qu'il était à 85,8 % un an auparavant. Cela vaut pour tous les types d'école : 90,2 % pour les diplômés des autres spécialités, 90,8 % pour les managers et 94,8 % pour les ingénieurs.

Le salaire brut annuel moyen progresse pour les ingénieurs et les diplômés des autres spécialités. Ils se retrouvent à des niveaux proches, hors primes et avec primes.

Pour les ingénieurs, le salaire brut annuel moyen progresse de 1,4 % hors primes et de 1,3 % avec primes, un peu moins que les deux années précédentes (plus de 3 % et plus de 5 %).

Pour les diplômés des autres spécialités, le salaire brut annuel moyen hors primes progresse de + 1,4 % hors primes et 0,4 % avec primes.

Pour les managers le salaire brut annuel moyen hors primes stoppe sa progression (+ 0,4 %), après trois années très favorables (+ 3,6 % en 2024, + 4,7 % en 2023 et + 5,1 % en 2022). Ils obtiennent toujours les salaires moyens les plus élevés, plus de 2 300 € de plus hors primes et 5 000 € de plus avec primes.

Antépenultième promotion : une situation confortable après deux ans de vie active

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble		
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	
Antépenultième promotion	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	
Taux net d'emploi *	97,0%	95,7%	95,9%	94,9%	94,6%	93,3%	96,4%	95,2%	
% CDI / Diplômés en emploi en France	93,8%	93,6%	96,4%	95,6%	79,9%	75,4%	92,9%	91,9%	
% Cadre (emplois en France)	92,2%	91,9%	86,6%	82,5%	77,2%	74,4%	89,9%	88,4%	
% Emplois à l'étranger	10,3%	9,9%	16,5%	14,9%	15,6%	19,0%	12,6%	12,5%	
% Emplois en province **	62,7%	63,7%	24,2%	28,6%	23,9%	26,1%	49,7%	50,7%	
% Emplois en Île-de-France **	37,3%	36,3%	75,8%	71,4%	76,1%	73,9%	50,3%	49,3%	
Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)									
Moyenne	Hors primes	41 295 €	41 846 €	44 836 €	44 328 €	43 171 €	42 267 €	42 173 €	42 455 €
	Avec primes	45 099 €	45 767 €	51 829 €	50 738 €	47 356 €	46 070 €	46 631 €	46 751 €
Médiane	Hors primes	40 500 €	41 348 €	43 000 €	43 000 €	42 000 €	40 000 €	41 000 €	42 000 €
	Avec primes	43 400 €	44 000 €	48 000 €	48 000 €	43 200 €	42 500 €	44 000 €	45 000 €

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

*** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Les indicateurs calculés pour la promotion 2022 restent très favorables aux diplômés des Grandes écoles : selon le type d'école, on constate un taux net d'emploi entre 93,3 % et 95,7 %. Au moment de l'entrée dans la vie professionnelle il y a deux ans, le taux d'emploi était déjà très haut (90,5 % lors de l'enquête de 2023).

Les conditions d'emploi sont très bonnes chez les ingénieurs et les managers avec un fort taux de CDI et une large proportion de cadres. Ces taux demeurent plus bas pour les diplômés des autres spécialités : 75,4 % sont en CDI et 74,4 % sont cadres.

Les salaires des managers restent au-dessus de ceux des autres diplômés. Un manager sur deux perçoit un salaire hors primes supérieur à 43 000 €. Pour les ingénieurs, le salaire médian est à 41 348 € et à 40 000 € pour les diplômés des autres spécialités. L'écart s'accroît avec les primes pour les managers : 48 000 € contre 44 000 € pour les ingénieurs et 42 500 € pour les diplômés des autres spécialités.

De bonnes perspectives d'augmentation de salaire à deux ans

Pour les managers, les perspectives de salaire à deux ans sont très favorables : ils peuvent envisager, hors primes, 3 200 € de plus en deux ans (+ 7,8 %). Si on compare le salaire brut annuel moyen hors primes de la promotion 2024 à celui de la promotion 2022, on passe de 41 103 € à la sortie de l'école à 44 328 € deux ans après l'obtention du diplôme.

Sur le même mode de calcul, les perspectives d'évolution de salaire pour les diplômés des autres spécialités sont encore meilleures : ils peuvent envisager 4 100 € de plus après deux ans d'expérience professionnelle (passant de 38 164 € à 42 267 €, soit + 10,7 %).

Pour les ingénieurs, l'évolution potentielle du salaire sur deux ans est plus faible : 2 700 € de plus en deux ans, passant de 39 129 € à 41 846 €, soit + 6,9 %.

Avec les primes, les perspectives sont encore meilleures : un gain potentiel de 5 200 € pour les diplômés des autres spécialités, 4 200 € pour les managers, et 3 600 € pour les ingénieurs.

2. Principaux indicateurs selon le sexe

Enquête 2025	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes

Promotion 2024

Taux net d'emploi *	82,3%	82,5%	81,6%	75,2%	74,6%	72,5%	81,6%	78,1%
% Emplois en moins de 2 mois /En emploi	83,2%	83,5%	81,2%	79,0%	81,2%	76,2%	82,6%	81,0%
% CDI / Diplômés en emploi	88,1%	78,9%	89,5%	83,9%	66,4%	57,3%	87,4%	78,0%
% Cadre (emplois en France)	92,7%	87,0%	81,3%	74,2%	72,8%	61,7%	89,5%	80,1%
% Emplois à l'étranger	9,3%	7,5%	17,1%	13,3%	16,4%	13,6%	11,7%	10,5%
% Emplois en province **	61,5%	62,1%	28,4%	28,2%	21,9%	25,8%	51,5%	45,2%
% Emplois en Île-de-France **	38,5%	37,9%	71,6%	71,8%	78,1%	74,2%	48,5%	54,8%

Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)

Moyenne	Hors primes	39 771 €	37 824 €	42 583 €	39 662 €	41 181 €	36 498 €	40 474 €	38 309 €
	Avec primes	43 077 €	40 218 €	49 612 €	43 611 €	45 595 €	38 309 €	44 677 €	41 176 €
Médiane	Hors primes	40 000 €	38 000 €	42 000 €	40 000 €	41 000 €	36 000 €	40 000 €	38 000 €
	Avec primes	42 000 €	40 000 €	45 730 €	42 180 €	43 000 €	36 920 €	43 000 €	40 200 €

Promotion 2023

Taux net d'emploi *	95,2%	94,1%	92,0%	89,6%	91,2%	89,5%	94,2%	91,9%
% CDI / Diplômés en emploi	93,5%	86,8%	92,9%	90,5%	76,8%	67,5%	92,2%	84,6%
% Cadre (emplois en France)	94,1%	87,2%	81,6%	74,7%	77,1%	67,9%	91,2%	81,6%
% Emplois à l'étranger	9,9%	8,3%	16,7%	13,7%	17,8%	16,7%	11,8%	11,3%
% Emplois en province **	60,5%	63,3%	30,5%	29,0%	21,0%	24,1%	52,1%	47,2%
% Emplois en Île-de-France **	39,5%	36,7%	69,5%	71,0%	79,0%	75,9%	47,9%	52,8%

Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)

Moyenne	Hors primes	40 950 €	38 451 €	44 753 €	40 317 €	42 722 €	38 727 €	41 684 €	38 945 €
	Avec primes	44 638 €	41 148 €	52 693 €	44 256 €	47 235 €	41 064 €	46 115 €	41 882 €
Médiane	Hors primes	40 074 €	38 400 €	43 000 €	40 000 €	41 300 €	38 000 €	41 000 €	38 748 €
	Avec primes	43 000 €	40 215 €	48 000 €	42 500 €	44 000 €	39 000 €	43 800 €	40 847 €

Promotion 2022

Taux net d'emploi *	96,0%	95,0%	95,6%	94,2%	94,9%	92,4%	95,8%	94,2%
% CDI / Diplômés en emploi	95,2%	90,7%	96,5%	94,8%	79,1%	72,9%	94,2%	88,8%
% Cadre (emplois en France)	94,5%	87,2%	86,1%	79,1%	78,6%	71,6%	92,1%	83,0%
% Emplois à l'étranger	10,4%	8,9%	14,9%	14,8%	18,1%	19,6%	12,3%	12,8%
% Emplois en province **	61,9%	66,8%	28,3%	28,9%	26,0%	26,2%	52,0%	48,9%
% Emplois en Île-de-France **	38,1%	33,2%	71,7%	71,1%	74,0%	73,8%	48,0%	51,1%

Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)

Moyenne	Hors primes	43 034 €	39 652 €	46 205 €	42 287 €	44 275 €	40 908 €	43 761 €	40 560 €
	Avec primes	47 263 €	43 003 €	54 532 €	46 917 €	49 298 €	43 885 €	48 604 €	44 067 €
Médiane	Hors primes	42 000 €	39 600 €	45 000 €	42 000 €	42 000 €	39 000 €	42 635 €	40 000 €
	Avec primes	45 140 €	42 000 €	50 000 €	45 000 €	44 900 €	41 000 €	46 000 €	42 500 €

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

*** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

De moins bonnes conditions d'emploi qui persistent pour les femmes

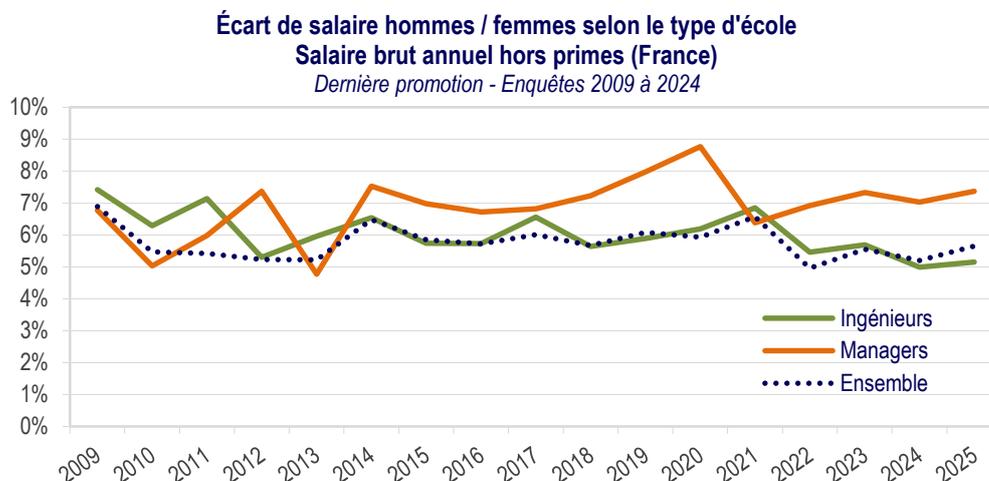
Pour la promotion 2024 entrant dans la vie active, les taux nets d'emploi des hommes (81,6 %) et des femmes (78,1 %) ont tous les deux reculé. L'écart de 3,5 points en défaveur des femmes est moins important que l'an dernier (4,3 points). Pour les diplômés des autres spécialités, l'écart est de - 2,1 points (72,5 % pour les femmes et 74,6 % pour les hommes) et de - 6,4 points chez les managers (75,2 % pour les femmes et 81,6 % pour les hommes). À l'inverse, les ingénieures, avec 82,5 %, ont un taux net d'emploi légèrement au-dessus de celui des hommes (82,3 %).

Le délai de recrutement – mesuré uniquement sur les diplômés en activité professionnelle – reste aussi rapide pour les femmes que les hommes. Chez les femmes, 81 % des emplois ont été trouvés moins de 2 mois après l'obtention du diplôme, à peine moins que chez les hommes (82,6 %).

En revanche, les caractéristiques des emplois occupés sont en défaveur des femmes. Elles sont moins souvent en contrat à durée indéterminée (- 9,2 à - 5,6 points selon le type d'école) et cadres (- 11,1 à - 5,7 à points selon le type d'école). Ces écarts sont sensiblement les mêmes que l'an dernier.

Pour les promotions précédentes, certains écarts ont tendance à se résorber progressivement et les indicateurs de la promotion 2022 permettent de l'observer. Les taux nets d'emploi des femmes dépassent largement les 90 %. L'écart avec les hommes est, pour le plus haut, de 2,5 points en défaveur des diplômées des autres spécialités. La part des emplois en CDI garde encore un écart significatif entre les hommes et les femmes pour les ingénieurs (4,5 points) et les diplômés des autres spécialités (6,2 points), contre seulement 1,7 point chez les managers. Le rattrapage est plus difficile pour la part de cadres chez les femmes : elle reste inférieure à celle des hommes, avec 7 points d'écart pour tous les types d'école. Cette différence en défaveur des femmes va contribuer grandement aux écarts de salaire.

Un écart de salaire de 5,7 % entre hommes et femmes de la promotion 2024



L'écart est rapporté au salaire des femmes et indique ce que les hommes perçoivent en plus. Cela équivaut à combien il faudrait augmenter le salaire des femmes pour rattraper celui des hommes. Si l'écart est rapporté au salaire des hommes, il indiquerait ce que les femmes perçoivent en moins.

En 2025, les écarts de salaires entre les diplômés hommes et femmes de la promotion sortante travaillant en France sont équivalents à ceux observés dans l'enquête précédente. Le salaire moyen hors primes des hommes est supérieur de 5,7 % à celui des femmes (hommes : 40 474 €, femmes : 38 309 €). L'écart était de 5,2 % l'an dernier. Il varie peu sur la période 2009-2025, se situant entre 5 % et 7 %.

L'écart reste relativement faible, car il est mesuré à l'entrée dans la vie professionnelle. C'est à plus long terme que les écarts de salaire s'accroissent généralement entre les hommes et les femmes. Ainsi, selon les données publiées par l'Insee, le même indicateur montre qu'en 2022, chez l'ensemble des cadres et des professions intellectuelles supérieures, les hommes gagnaient en moyenne 17,8 % de plus que les femmes (calculé sur des salaires en équivalent temps plein (EQTP), ce qui neutralise l'effet du temps partiel)⁴.

⁴ Source : Les salaires bruts dans le secteur privé en 2022 – Base Tous salariés - Insee Résultats – Août 2024 : (Salaire brut annuel en EQTP Cadres et professions intellectuelles supérieures - femmes : 64 803 euros, hommes : 76 364 euros).
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8219461?sommaire=8219523#titre-bloc-11>

Chez les ingénieurs, le salaire moyen hors primes des hommes est supérieur de 5,1 % à celui des femmes (hommes : 39 771 €, femmes : 37 824 €). Chez les managers, l'écart est plus élevé à 7,4 % (hommes : 42 583 €, femmes : 39 662 €) mais plutôt stable là aussi sur les années récentes.

Pour les diplômés des autres spécialités, l'écart est à la fois plus élevé et plus fluctuant. En 2025, l'écart est de 12,8 % (hommes : 41 181 €, femmes : 36 498 €). Ce groupe s'est étoffé avec de nouvelles écoles adhérentes à la CGE ces dernières années, ce qui rend plus délicat la comparaison d'une année à l'autre.

3. Principaux indicateurs pour les diplômés par apprentissage

Enquête 2025 Promotion 2024	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble		
	Apprentis	Hors apprentis	Apprentis	Hors apprentis	Apprentis	Hors apprentis	Apprentis	Hors apprentis	
Taux net d'emploi *	84,4%	81,7%	75,6%	78,5%	74,1%	72,8%	78,9%	80,1%	
% Emplois en moins de 2 mois / En emploi	85,8%	82,7%	81,7%	79,0%	84,8%	75,1%	83,7%	81,4%	
% CDI / Diplômés en emploi	88,5%	83,9%	84,7%	87,7%	67,6%	57,0%	85,0%	82,5%	
% Cadre (emplois en France)	91,2%	90,6%	74,1%	82,5%	79,4%	58,7%	82,5%	87,4%	
% Emplois à l'étranger	5,3%	9,5%	6,1%	21,7%	5,3%	18,6%	5,7%	12,8%	
% Emplois en province **	73,8%	58,3%	36,6%	22,1%	17,2%	27,7%	51,4%	49,3%	
% Emplois en Île-de-France **	26,2%	41,7%	63,4%	77,9%	82,8%	72,3%	48,6%	50,7%	
Salaires bruts annuels *** (Lieu de travail en France)									
Moyenne	Hors primes	39 300 €	39 074 €	38 672 €	43 191 €	39 653 €	37 385 €	39 047 €	39 649 €
	Avec primes	42 367 €	42 072 €	43 525 €	49 142 €	43 096 €	39 747 €	42 949 €	43 101 €
Médiane	Hors primes	39 275 €	39 000 €	39 000 €	42 000 €	40 800 €	36 000 €	39 000 €	39 500 €
	Avec primes	42 000 €	41 000 €	42 500 €	45 000 €	42 550 €	36 690 €	42 000 €	41 600 €
Répartition Apprentis / Hors apprentis	20,0%	80,0%	52,5%	47,5%	28,8%	71,2%	30,1%	69,9%	

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

*** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Le groupe « Apprentis » de la promotion 2024 est composé pour moitié de managers (48,7 % de managers, 40,1 % d'ingénieurs et 11,2 % de diplômés des autres spécialités). Le groupe « Hors apprentis » est composé aux deux tiers d'ingénieurs (69 % d'ingénieurs, 19 % de managers et 12 % de diplômés des autres spécialités). Les pourcentages sont calculés sur les réponses à l'enquête.

L'avantage est aux apprentis comparés aux diplômés hors apprentis chez les ingénieurs et les diplômés des autres spécialités, mais pas chez les managers.

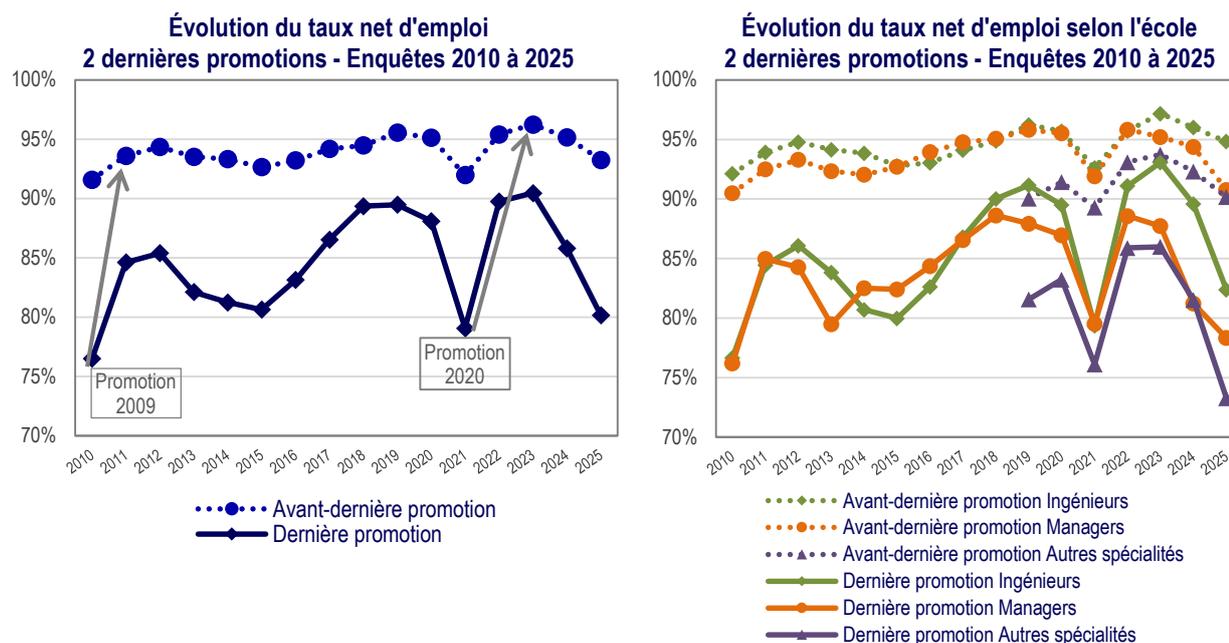
Chez les ingénieurs, les apprentis présentent des indicateurs d'insertion meilleurs que les diplômés hors apprentis. Ils ont le taux net d'emploi (84,4 %) le plus élevé de tous. Les apprentis sont plus souvent en CDI (88,5 %, soit 4,6 points de plus que les diplômés hors apprentis). Leurs salaires moyens sont légèrement supérieurs.

Chez les diplômés des autres spécialités, les apprentis ont des conditions d'emploi nettement meilleures que les diplômés hors apprentis : 67,6 % en CDI (+ 10,6 points), 79,4 % avec le statut cadre (+ 20,7 points) et un salaire moyen annuel hors primes à 39 653 € (+ 2 300 €). Le taux net d'emploi des apprentis (74,1 %) reste plus bas que celui des managers et des ingénieurs.

Chez les managers, les apprentis ont des conditions d'emploi moins bonnes que les diplômés hors apprentis : moins souvent cadres (74,1 % contre 82,5 % hors apprentis), moins souvent en CDI (84,7 % contre 87,7 % hors apprentis), avec des salaires moyens inférieurs (4 500 € de moins hors primes). Le taux net d'emploi des apprentis est inférieur de 2,9 points (75,6 % contre 78,5 % hors apprentis).

À noter que les apprentis sont seulement 5,7 % en poste à l'étranger, de 5,3 % à 6,1 % selon le type d'école.

4. Historique des taux nets d'emploi depuis 2010



Note : on peut suivre une promotion dans le temps. La promotion 2020 interrogée début 2021, puis début 2022, a connu une entrée plus difficile dans la vie active (taux net d'emploi de 79,1 %) mais au bout d'un an sa situation est comparable à celle des autres promotions (taux net d'emploi de 95,4 %). Idem pour la promotion 2009 : un taux net d'emploi de 76,5 % en 2010, puis 93,6 %.

À plus d'un an le taux net d'emploi au-dessus de 90 %

Depuis 2010, le taux net d'emploi se maintient chaque année à un niveau très satisfaisant pour l'ensemble des diplômés après plus d'un an sur le marché du travail. Le taux net d'emploi de l'**avant-dernière promotion** évolue dans un intervalle de 92 à 96 % tous types d'écoles confondus (courbe en pointillés sur le graphique de gauche). Il reste à 92 % même les années de crise majeure, 2010 et 2021. La sortie de la crise 2021 a été rapide : le taux net d'emploi est au-dessus de 95 % dès 2022. Mais depuis 2023 la tendance s'est inversée. Les ingénieurs et les managers suivent des courbes d'évolution parallèles qui se confondent entre 2018 et 2022. Elles se maintiennent au-dessus de 90 %, avec le point le plus bas en 2010 : 92,1 % pour les ingénieurs, 90,5 % pour les managers. Depuis 2023, les deux courbes s'écartent. Pour les autres spécialités, où seulement les points récents sont disponibles, le taux net d'emploi se situe plus bas entre 89 % et 94 % (courbes en pointillés sur le graphique de droite). Le fléchissement se généralise à partir de 2024.

À moins de 6 mois le taux net d'emploi est plus sensible à la conjoncture

Les taux nets d'emploi des **promotions sortantes** (courbes en trait plein) varient plus amplement, ce qui montre l'exposition plus forte de la promotion sortante à la conjoncture immédiate, quel que soit le type d'école. Ils se maintiennent néanmoins à un niveau satisfaisant, au-delà de 80 % en dehors des années de crise marquée : 76,5 % en 2010 (- 7 points en un an), 79,1 % en 2021 (- 9 points en un an) et 80,2 % en 2025.

En dehors du creux de 2021, sur la période 2018-2023 le taux net d'emploi est au plus haut, proche de 90 % ou supérieur. Les diplômés sortants des écoles ont bénéficié de la progression forte des recrutements de cadres. Après le choc subi en 2021, le rétablissement est spectaculaire dès 2022 : le taux net d'emploi frôle les 90 %, niveau record dépassé en 2023 avec 90,5 %.

En 2024, la tendance s'inverse : les intentions de recrutement de cadre sont en repli. Le recrutement des nouveaux diplômés est moins rapide et le taux net d'emploi diminue de plus de 10 points en deux ans.

À l'exception de la période 2014-2016, **le taux net d'emploi des ingénieurs est supérieur à celui des managers**. La décroissance du taux net d'emploi s'amorce avec un an de décalage pour les ingénieurs, en 2024. Le taux net d'emploi a atteint son record en 2023 pour les ingénieurs (93,1 %) et en 2018 et 2022 pour les managers (88,6 %). Pour les diplômés des autres spécialités, le taux net d'emploi le plus haut est à 86 % en 2023.

La situation des diplômés

Dans l'enquête, seule la situation principale est demandée.

Dans l'enquête, la thèse et le volontariat sont traités à part de l'activité professionnelle. Ces situations ne sont pas prises en compte dans les caractéristiques des emplois (conditions de travail, rémunérations perçues).

Le taux net d'emploi

$$\text{Calcul} = \frac{\text{En activité professionnelle} + \text{En volontariat}}{\text{En activité professionnelle} + \text{En volontariat} + \text{En recherche d'emploi}}$$

Il est différent du taux d'activité qui serait calculé sur l'ensemble des diplômés.

La part des diplômés en activité professionnelle

Elle se rapporte à l'ensemble de la promotion. Traditionnellement, la poursuite d'études ou l'inscription en thèse sont plus fréquentes parmi les ingénieurs que parmi les managers. Cela réduit donc mécaniquement la part en activité professionnelle pour les ingénieurs (calculée sur l'ensemble des diplômés), sans traduire pour autant une difficulté plus grande à s'insérer sur le marché du travail.

Le taux net d'emploi, calculé hors thèse et poursuite d'études, neutralise ce phénomène et favorise la comparaison entre diplômés des écoles d'ingénieurs et de management. Cependant, il occulte de fait que la poursuite d'études pourrait être une solution d'attente, notamment en période de crise.

Les salaires

Dans l'enquête, les diplômés indiquent leur salaire brut annuel hors primes (assimilé à la part fixe de leur salaire) et le montant annuel de leurs primes (regroupant la part variable et les avantages en nature).

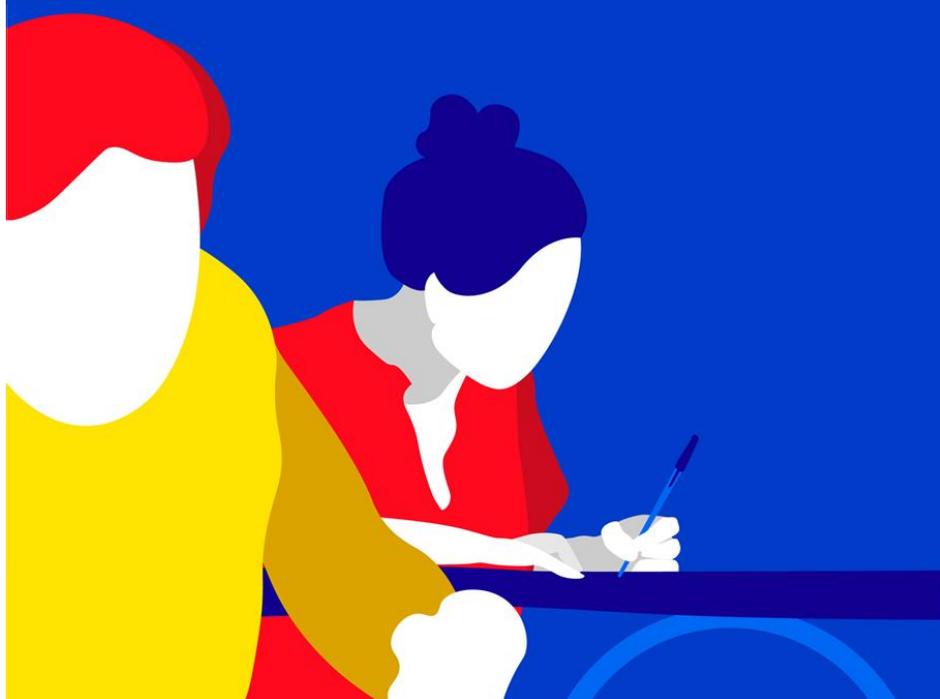
Le montant des primes est plus une estimation, surtout quelques mois seulement après le recrutement. Cependant, les primes sont importantes, notamment chez les managers, et il est indispensable de les intégrer dans l'analyse.

Les salaires perçus en France sont privilégiés, car les salaires à l'étranger présentent beaucoup trop d'hétérogénéité.

Les indicateurs de salaires sont calculés sur les salariés travaillant à temps plein.

Les salaires font l'objet d'un traitement spécifique pour corriger les déclarations en k€ ou bien mensuelles au lieu d'annuelles. Les valeurs fantaisistes ou manifestement exagérées sont exclues des données. Cela n'affecte pas les valeurs médianes et permet d'obtenir des moyennes plus proches des médianes.

Descriptif des emplois



1. Accès à l'emploi

Durée de la recherche du premier emploi

Promotion 2024	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Contrat avant l'obtention du diplôme	66,1%	62,1%	64,5%
Moins de 2 mois	16,5%	18,9%	17,5%
De 2 à moins de 4 mois	11,0%	11,9%	11,3%
4 mois ou plus	6,5%	7,2%	6,7%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

Cette année encore, parmi les diplômés en activité professionnelle au moment de l'enquête, **le délai pour trouver le premier emploi reste court : 82 % ont trouvé cet emploi moins de deux mois après la fin des études**. Le recrutement rapide vaut autant pour les femmes (81 %) que les hommes (82,6 %).

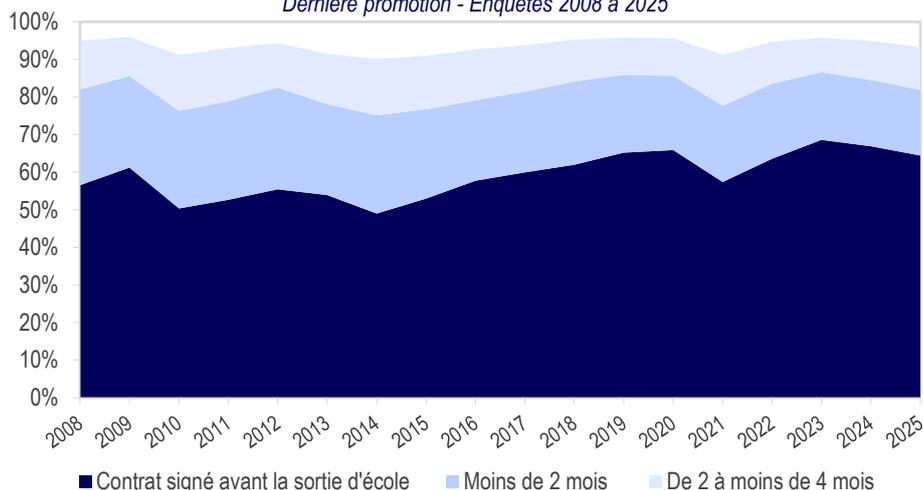
Pour une grande part, le contrat était signé avant l'obtention du diplôme : la part des diplômés ayant trouvé leur premier emploi avant la sortie de l'école (64,5 %) n'est pas aussi élevée que l'an dernier (66,9 %) et surtout qu'il y deux ans (68,6 % qui était le niveau le plus haut de la décennie).

Promotion 2024	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Contrat avant l'obtention du diplôme	67,6%	65,2%	66,8%	62,7%	60,0%	61,4%	61,7%	55,2%	57,6%
Moins de 2 mois	15,6%	18,3%	16,5%	18,4%	19,0%	18,7%	19,4%	21,0%	20,4%
De 2 à moins de 4 mois	11,2%	11,6%	11,3%	10,2%	11,3%	10,7%	11,9%	14,6%	13,6%
4 mois ou plus	5,7%	4,9%	5,4%	8,6%	9,7%	9,2%	6,9%	9,2%	8,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Pour tous les types d'école, le recrutement est un peu plus rapide pour les ingénieurs : 83,3 % ont trouvé leur emploi moins de 2 mois après la sortie de l'école. C'est un peu moins pour les managers (80,1 %) et les diplômés des autres spécialités (78 %).

Durée de la recherche du premier emploi

Dernière promotion - Enquêtes 2008 à 2025



Note : Cet indicateur se limite ici à la durée de la recherche fructueuse d'un emploi. Il ne tient pas compte de ceux qui sont toujours en quête d'un emploi depuis la fin de leurs études. De plus, il est biaisé par la durée de l'intervalle de temps qui sépare l'enquête de la sortie de l'école. Une enquête effectuée moins de deux mois après la sortie de l'école conclura mécaniquement que ceux qui ont trouvé un emploi ont mis moins de deux mois à le trouver. Cependant, en reconduisant l'enquête à date fixe d'une année sur l'autre, la comparaison acquiert un sens. Cette équivalence « toutes choses égales par ailleurs » reste approximative, elle est cependant acceptable dans un cadre global ; cela ne peut pas être le cas lorsque l'on compare les écoles entre elles.

Évolution entre les enquêtes 2024 et 2025

Cheminement vers l'emploi	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Année d'enquête	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Dernière promotion	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Stage de fin d'études	32,5%	30,0%	13,6%	17,3%	19,9%	20,3%	25,4%	25,6%
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil)	11,0%	14,8%	13,9%	16,2%	12,3%	14,2%	12,0%	15,1%
Réseaux sociaux professionnels	15,2%	14,0%	17,5%	18,0%	13,0%	11,3%	15,7%	14,9%
Relations personnelles	6,1%	6,9%	8,9%	9,7%	9,8%	9,3%	7,4%	7,9%
Sites internet d'entreprises	8,0%	7,6%	7,5%	6,4%	6,9%	7,7%	7,7%	7,3%
Sites internet spécialisés dans l'emploi	7,2%	7,3%	8,4%	6,9%	7,0%	7,8%	7,5%	7,2%
Candidature spontanée	5,3%	5,4%	5,1%	5,1%	9,6%	8,7%	5,7%	5,6%
Chasseur de têtes	4,4%	3,5%	3,9%	3,7%	1,4%	1,3%	3,9%	3,4%
Stage année césure, année professionnalisante	1,2%	1,3%	6,6%	3,8%	5,5%	5,6%	3,3%	2,4%
Réseau des anciens élèves	2,0%	2,0%	2,2%	2,3%	2,4%	2,1%	2,1%	2,1%
Forum de votre école	2,3%	2,2%	3,2%	1,4%	2,2%	1,6%	2,6%	1,9%
Service emploi de votre école	0,9%	1,0%	3,3%	3,8%	1,0%	1,1%	1,7%	1,8%
J'ai créé / repris une entreprise	1,0%	0,8%	2,1%	1,8%	1,8%	1,4%	1,4%	1,1%
Concours	0,5%	0,5%	0,2%	0,3%	2,9%	3,2%	0,6%	0,7%
Autre	2,5%	2,7%	3,5%	3,4%	4,3%	4,3%	3,0%	3,0%
<i>Ensemble</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les résultats de l'enquête 2025 confirment les tendances observées par le passé. **Le principal moyen d'obtenir un emploi reste le stage de fin d'études pour l'ensemble des diplômés.** L'entreprise d'apprentissage et l'utilisation des réseaux sociaux professionnels se positionnent devant les sites d'entreprises, les sites spécialisés dans l'emploi et les relations personnelles.

Les moyens mis en œuvre dans le cadre de la scolarité – stages, apprentissage – occupent une place prédominante. On peut aussi y ajouter les stages effectués durant une année de césure ou une année professionnalisante.

Ces trois moyens concourent à 43,1 % des recrutements des nouveaux diplômés : 46,1 % pour les ingénieurs, 37,3 % pour les managers et 40,2 % pour les diplômés des autres spécialités.

Le stage de fin d'études est la principale porte d'entrée vers l'emploi pour les ingénieurs (30 %) et les diplômés des autres spécialités (20,3 %). Celui-ci est moins important (17,3 %) pour les managers. À noter que pour eux, 16,2 % des recrutements se sont concrétisés dans l'entreprise d'apprentissage, statut de scolarité plus répandu en école de management.

La recherche d'emploi en ligne – réseaux sociaux professionnels, sites spécialisés dans l'emploi, sites internet d'entreprises – ainsi que les candidatures spontanées, souvent faites à la suite de la consultation des sites internet d'entreprises, ont permis à 35 % des diplômés de décrocher leur emploi : 36,4 % pour les managers, 35,5 % pour les diplômés des autres spécialités et 34,3 % et les ingénieurs 34,7 %. C'est principalement grâce aux réseaux sociaux professionnels (de 11,3 % à 18 % selon le type d'école).

Les relations personnelles, tant familiales que professionnelles, interviennent dans 7,9 % des recrutements, niveau stable depuis plusieurs années. Les recrutements, grâce au réseau des anciens élèves ou les actions spécifiquement mises en place par l'école (service emploi, forum), ont concerné 5,8 % des emplois.

Un diplômé sur trois est recruté par son entreprise d'apprentissage ou de stage

Plus du tiers des apprentis (38,8 %) est recruté dans son entreprise d'accueil, plus pour les ingénieurs (45,4 %) que pour les diplômés des autres spécialités (40,8 %) et pour les managers (31,4 %). Pour les diplômés hors apprentis, on retrouve au même niveau le stage de fin d'études (35,1 %). Dans les deux cas, la présence dans l'entreprise lors des études déclenche le plus souvent le recrutement.

Pour les diplômés qui ne sont pas recrutés dans leur entreprise d'apprentissage ou de stage de fin d'études, les moyens les plus cités pour trouver leur emploi sont les mêmes que le diplômé soit apprenti ou non. Au second rang, les réseaux sociaux professionnels ont permis à 15,9 % des apprentis et à 14 % des diplômés hors apprentis de décrocher leur poste.

Apprentis - Cheminement vers l'emploi Enquête 2025 - Promotion 2024	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil)	45,4%	31,4%	40,8%	38,8%
Réseaux sociaux professionnels	15,0%	17,5%	12,3%	15,9%
Relations personnelles	7,6%	9,0%	9,2%	8,4%
Sites internet spécialisés dans l'emploi	6,6%	9,3%	7,2%	7,8%
Sites internet d'entreprises	6,3%	5,4%	6,7%	5,9%
Candidature spontanée	5,5%	5,3%	5,8%	5,4%

Hors apprentis - Cheminement vers l'emploi Enquête 2025 - Promotion 2024	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Stage de fin d'études	37,7%	27,4%	28,8%	35,1%
Réseaux sociaux professionnels	13,7%	17,1%	10,7%	14,0%
Sites internet d'entreprises	8,0%	8,0%	8,0%	8,0%
Relations personnelles	6,7%	9,8%	9,4%	7,5%
Sites internet spécialisés dans l'emploi	7,5%	5,4%	8,0%	7,2%
Candidature spontanée	5,5%	5,6%	10,0%	5,9%

Seuls les 6 principaux moyens apparaissent sur les tableaux ci-dessus.

Critères de choix de l'emploi

Promotion 2024 Critères de choix	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Le contenu de la mission / du poste proposé	74,6%	79,5%	76,2%	55,8%	64,8%	60,2%	69,9%	75,6%	73,5%	70,6%	74,3%	72,0%
L'adéquation avec un projet professionnel	52,9%	47,3%	51,2%	52,1%	49,1%	50,6%	64,5%	59,3%	61,2%	53,2%	49,4%	51,8%
Le secteur d'activité de l'entreprise	47,2%	48,6%	47,6%	37,6%	38,1%	37,9%	45,5%	48,7%	47,5%	45,1%	45,2%	45,2%
Le lieu géographique	46,2%	48,7%	47,0%	31,6%	31,5%	31,6%	32,5%	36,5%	35,0%	42,6%	41,5%	42,2%
Les perspectives d'évolution au sein de l'entreprise	42,2%	39,0%	41,2%	45,5%	44,4%	45,0%	40,9%	35,7%	37,6%	42,8%	40,3%	41,9%
Le montant du salaire proposé	43,5%	36,1%	41,2%	44,2%	39,0%	41,7%	43,1%	32,4%	36,3%	43,6%	36,6%	40,9%
La notoriété de l'entreprise	24,6%	20,5%	23,3%	36,9%	34,4%	35,7%	34,5%	26,3%	29,3%	27,6%	25,7%	26,9%
La politique globale de relations humaines dans l'entreprise	11,8%	17,5%	13,5%	10,0%	13,4%	11,7%	9,6%	16,0%	13,7%	11,3%	15,9%	13,1%
La politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)	5,8%	9,8%	7,1%	4,4%	6,8%	5,6%	6,2%	9,1%	8,1%	5,6%	8,7%	6,8%
L'absence d'alternative	6,1%	6,9%	6,3%	5,2%	7,0%	6,1%	9,4%	12,3%	11,3%	6,0%	7,6%	6,7%
J'ai créé / repris mon entreprise	1,4%	0,5%	1,2%	4,8%	2,4%	3,6%	2,7%	1,7%	2,1%	2,2%	1,3%	1,8%
Autre	1,9%	2,3%	2,0%	2,5%	3,1%	2,8%	1,3%	2,0%	1,8%	2,0%	2,5%	2,2%

Dans le tableau, les critères de choix sont classés par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

Le contenu du poste, cité plus de sept fois sur dix, est de loin le critère le plus souvent cité par les diplômés pour expliquer le choix de leur emploi, encore plus pour les femmes que pour les hommes. Au deuxième rang arrive l'adéquation avec un projet professionnel. Le secteur d'activité de l'entreprise a plus d'importance pour les ingénieurs et les diplômés des autres spécialités, leur formation les orientant vers des secteurs plus ciblés. Les managers privilégient plus les perspectives d'évolution au sein de l'entreprise, qu'ils placent au troisième rang de leurs critères de choix.

Le niveau de salaire demeure un critère important pour tous, par contre le lieu géographique est plus cité par les ingénieurs seulement.

L'absence d'alternative est plus souvent citée dans l'enquête 2025, ce qui reflète la situation un peu moins favorable à l'emploi des jeunes diplômés : elle est citée par 6,7 % des diplômés. Il y a deux ans ce n'était qu'à 3,6 %, mais on est encore loin des 8,8 % de l'enquête de 2021.

2. Statut salarié / non-salarié

Enquête 2025 Promotion 2024	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Salarié	96,5%	97,9%	97,1%
Non-salarié	3,5%	2,1%	2,9%
Micro-entreprise	42,1%	63,0%	48,3%
Gérant ou chef d'entreprise	45,6%	20,2%	38,0%
Profession libérale	5,9%	5,5%	5,8%
Autre	6,4%	11,3%	7,9%

La quasi-totalité des diplômés de 2024 en activité professionnelle sont salariés (97,1 %).

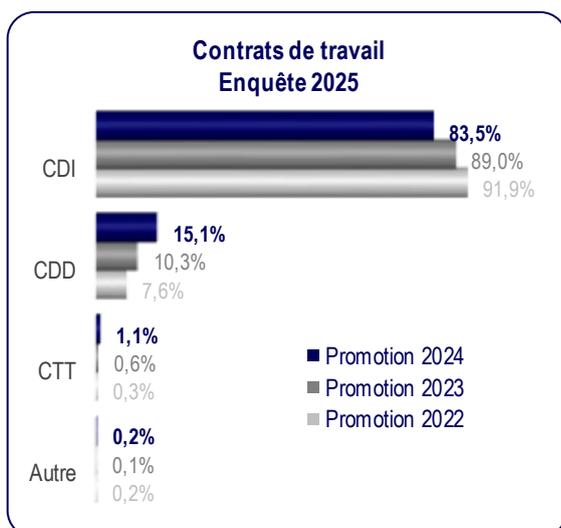
Parmi les non-salariés, les plus nombreux sont à la tête d'une micro-entreprise (48,3 %) ou gérants-chefs d'entreprise (38 %). Parmi les femmes non-salariées, les micro-entrepreneures prédominent.

Enquête 2025 Promotion 2024	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Salarié	97,8%	99,3%	98,3%	93,7%	97,5%	95,5%	93,7%	94,4%	94,2%
Non-salarié	2,2%	0,7%	1,7%	6,3%	2,5%	4,5%	6,3%	5,6%	5,8%
Micro-entreprise	42,8%	47,7%	43,5%	38,0%	68,0%	47,1%	55,0%	64,8%	60,9%
Gérant ou chef d'entreprise	47,3%	38,6%	46,1%	51,1%	23,3%	42,6%	16,7%	7,7%	11,3%
Profession libérale	4,5%	6,8%	4,9%	6,8%	3,9%	5,9%	8,3%	6,6%	7,3%
Autre	5,3%	6,8%	5,5%	4,2%	4,9%	4,4%	20,0%	20,9%	20,5%

Chez les ingénieurs, la part des non-salariés est très faible (1,7 %) comparée aux managers (4,5 %) et aux diplômés des autres spécialités (5,8 %). Les diplômés des autres spécialités se distinguent des ingénieurs et des managers, avec le statut de micro-entrepreneur dominant (60,9 %) devant le statut « Autre » (20,5 %), majoritairement des journalistes pigistes. Chez les femmes, la part des non-salariées y est également presque au même niveau que celle des hommes.

3. Contrats de travail des salariés en France

La part des CDI est très élevée dès la sortie de l'école



Les diplômés de 2024, en emploi en France, sont en majorité recrutés en CDI : 83,5 % de l'ensemble des diplômés. C'est un peu en-dessous des niveaux atteints les deux années précédentes, 84,2 % en 2024 et 85,5 % le record de 2023.

Pour les promotions précédentes, la part des CDI augmente : elle atteint 91,9 % pour la promotion 2022.

CDI : Contrat à durée indéterminée, y compris CDI de chantier et titulaires de la fonction publique

CDD : Contrat à durée déterminée

CTT : Contrat de travail temporaire, mission d'intérim

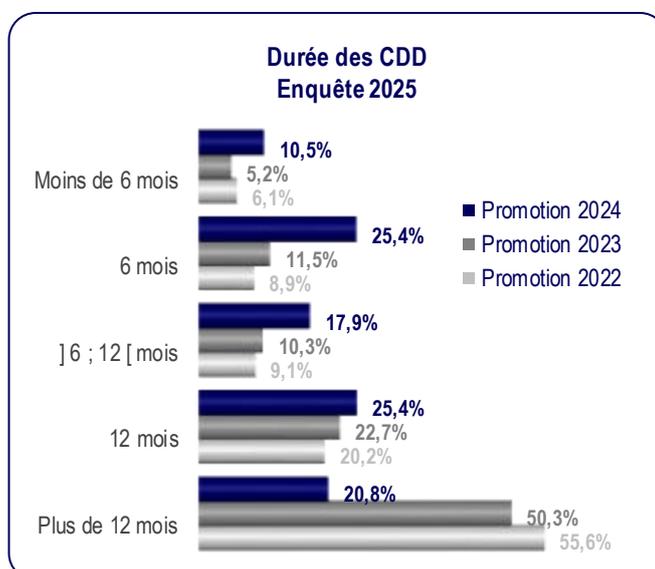
Des CDD plus souvent pour les diplômés des autres spécialités et les femmes

Les diplômés des autres spécialités de la promotion 2024 sont 37,8 % en CDD. C'est beaucoup plus que pour les ingénieurs (13,6 %) et les managers (12,4 %).

Pour les femmes, la difficulté est également plus grande pour décrocher un premier emploi en CDI. Elles sont 20,5 % en CDD : 9,1 points de plus que les hommes qui sont 11,4 % en CDD. D'année en année, l'écart femme-homme reste constant, de l'ordre de 9 à 10 points. Pour tous les types d'écoles, les femmes sont plus souvent en CDD : 41,3 % pour les diplômées des autres spécialités, 19,4 % pour les ingénieures. La part des femmes en CDD est plus faible chez les managers (14,8 %) et l'écart est moindre avec les hommes (5 points).

Enquête 2025 Promotion 2024	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
CDI	88,1%	78,9%	85,0%	89,5%	83,9%	86,6%	66,4%	57,3%	60,5%	87,4%	78,0%	83,5%
CDD	10,6%	19,4%	13,6%	9,8%	14,8%	12,4%	31,4%	41,3%	37,8%	11,4%	20,5%	15,1%
CTT	1,2%	1,5%	1,3%	0,6%	1,2%	0,9%	0,5%	0,6%	0,6%	1,0%	1,3%	1,1%
Autre	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%	1,7%	0,8%	1,1%	0,2%	0,3%	0,2%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Durée des CDD



Promotion 2024 Durée des CDD (en mois)	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 6 mois	9,9%	8,6%	9,3%	10,9%	11,8%	11,4%	12,2%	14,8%	14,1%	10,3%	10,7%	10,5%
6 mois	25,4%	23,1%	24,3%	28,8%	27,9%	28,3%	28,8%	24,6%	25,8%	26,3%	24,6%	25,4%
] 6 ; 12 [mois	13,8%	18,7%	16,1%	20,6%	23,3%	22,3%	16,0%	20,6%	19,3%	15,2%	20,2%	17,9%
12 mois	26,5%	27,5%	27,0%	29,6%	24,0%	26,1%	17,9%	18,5%	18,4%	26,2%	24,8%	25,4%
Plus de 12 mois	24,5%	22,1%	23,3%	10,1%	12,9%	11,9%	25,0%	21,6%	22,5%	22,0%	19,8%	20,8%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Durée moyenne	13,6	12,3	13,0	10,6	10,0	10,3	14,9	12,3	13,1	13,2	11,8	12,4

Pour la promotion sortante, la durée moyenne du CDD est de 12,4 mois. La moyenne la plus basse (10,3 mois) est pour les managers, pour lesquels la part des CDD de plus de 12 mois est la plus faible : 11,9 % contre plus de 20 % pour les autres types d'école. La durée moyenne du CDD des femmes est inférieure à celle des hommes, de 0,6 mois à 2,6 mois selon le type d'école.

Pour les promotions précédentes, les CDD de plus de 12 mois sont de loin les plus fréquents : 50,3 % pour la promotion 2023 et 55,6 % pour la promotion 2022, contre seulement 20,8 % pour la promotion 2024.

4. Cadres parmi les salariés en France

Enquête 2025	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2024												
Part des cadres	92,7%	87,0%	90,7%	81,3%	74,2%	77,6%	72,8%	61,7%	65,7%	89,5%	80,1%	85,7%
Salaire brut annuel moyen hors primes												
Cadres	40 185 €	38 755 €	39 731 €	42 872 €	40 701 €	41 807 €	42 858 €	38 764 €	40 389 €	40 782 €	39 365 €	40 255 €
Non-cadres	33 760 €	31 198 €	32 549 €	35 445 €	32 991 €	33 966 €	31 951 €	30 084 €	30 590 €	34 246 €	31 807 €	32 878 €
Promotion 2022												
Part des cadres	94,5%	87,2%	91,9%	86,1%	79,1%	82,5%	78,6%	71,6%	74,4%	92,1%	83,0%	88,4%
Salaire brut annuel moyen hors primes												
Cadres	43 491 €	40 759 €	42 576 €	47 583 €	44 072 €	45 892 €	45 474 €	42 696 €	43 908 €	44 214 €	41 741 €	43 275 €
Non-cadres	34 445 €	31 531 €	32 804 €	36 818 €	33 290 €	34 695 €	32 233 €	32 431 €	32 366 €	34 739 €	32 233 €	33 246 €

Note : La question relative au statut cadre n'est posée qu'aux diplômés salariés exerçant leur activité en France. La promotion 2023, non présentée sur le tableau, est dans une situation intermédiaire.

Pour la promotion 2024, 85,7 % des diplômés en poste en France ont le statut cadre.

Chez les ingénieurs, cette proportion est nettement supérieure à celle des autres écoles : 90,7 % pour les ingénieurs, 77,6 % pour les managers et 65,7 % pour les diplômés des autres spécialités. Selon le type d'école, la part de cadres chez les femmes est 5,7 à 11,1 points inférieure à celle des hommes.

Le statut cadre est l'un des facteurs les plus discriminants pour les salaires observés dans l'enquête. Pour l'ensemble des diplômés de la promotion 2024, le cadre gagne, en moyenne hors primes, 22,4 % de plus que le non-cadre (40 255 € contre 32 878 €)⁵. Cet écart se creuse dès les premières années de carrière : pour la promotion 2022, il atteint 30,2 % (43 275 € contre 33 246 €). Cet écart salarial important pénalise d'autant plus les femmes qui sont moins souvent cadres que les hommes.

⁵ L'écart est rapporté au salaire le plus bas, celui du non-cadre. Le salaire du non-cadre devrait augmenter de ce pourcentage pour atteindre celui du cadre.

5. Lieu de travail

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2024												
Étranger	9,3%	7,5%	8,7%	17,1%	13,3%	15,2%	16,4%	13,6%	14,7%	11,7%	10,5%	11,2%
France	90,7%	92,5%	91,3%	82,9%	86,7%	84,8%	83,6%	86,4%	85,3%	88,3%	89,5%	88,8%
Promotion 2023												
Étranger	9,9%	8,3%	9,3%	16,7%	13,7%	15,2%	17,8%	16,7%	17,1%	11,8%	11,3%	11,6%
France	90,1%	91,7%	90,7%	83,3%	86,3%	84,8%	82,2%	83,3%	82,9%	88,2%	88,7%	88,4%
Promotion 2022												
Étranger	10,4%	8,9%	9,9%	14,9%	14,8%	14,9%	18,1%	19,6%	19,0%	12,3%	12,8%	12,5%
France	89,6%	91,1%	90,1%	85,1%	85,2%	85,1%	81,9%	80,4%	81,0%	87,7%	87,2%	87,5%

La part des diplômés de la promotion 2024 qui prennent un poste à l'étranger est de 11,2 %. Depuis quelques années, cette part reste à un niveau bas, juste au-dessus de 11 %. Plusieurs évènements se sont conjugués pour freiner le départ à l'étranger : la sortie de l'Union européenne du Royaume-Uni en 2021, la situation sanitaire lors du Covid, mais aussi, plus récemment, les incertitudes économiques dans la plupart des pays d'accueil des diplômés.

Les ingénieurs commencent moins souvent leur carrière à l'étranger (8,7 %) que les managers (15,2 %) et les diplômés des autres spécialités (14,7 %), autant pour les hommes que les femmes. Les managers hommes gardent la part la plus élevée : ils sont 17,1 % en poste à l'étranger.

Nationalité et lieu de travail

Si l'on considère seulement les diplômés de nationalité française, ils sont 8,5 % à s'expatrier : 3,6 % dans l'Union européenne et 4,9 % hors UE. Les diplômés étrangers sont en proportion plus nombreux à prendre un emploi hors de France (26,9 %) : 11,2 % dans l'UE et 15,7 % hors UE. Dans une majorité de cas (57 %), c'est un retour dans leur pays d'origine après des études en France.

Promotion 2024 Nationalité	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
France	91,7%	88,3%	91,4%	90,8%	55,3%	84,6%	92,4%	78,0%	91,1%	91,5%	73,1%	89,2%
Pays UE *	3,4%	2,6%	3,3%	4,3%	20,9%	7,2%	3,5%	11,6%	4,2%	3,6%	11,2%	4,6%
Pays hors UE	4,9%	9,2%	5,4%	4,9%	23,7%	8,2%	4,1%	10,4%	4,7%	4,9%	15,7%	6,2%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

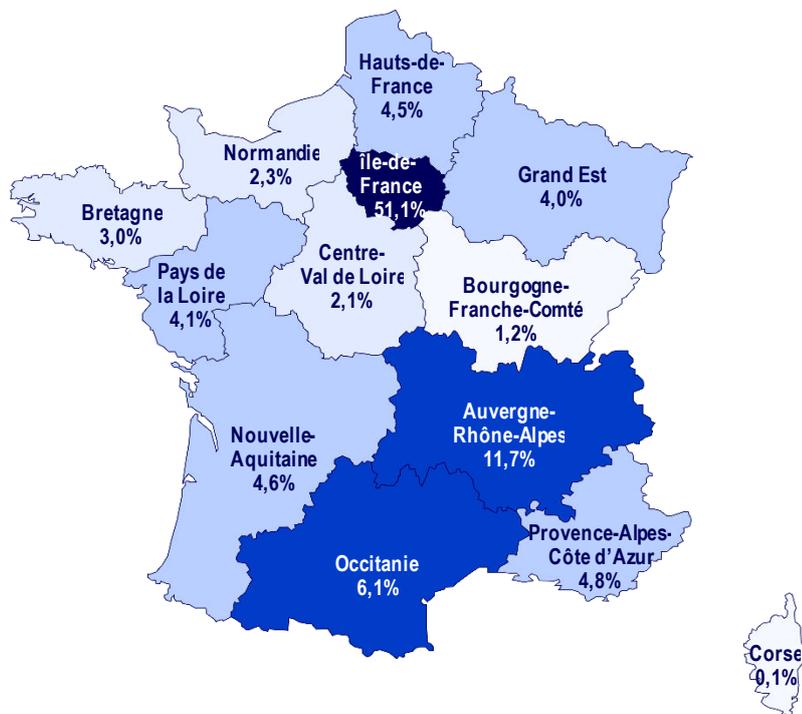
* Pays UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède.

Lieu de travail en France

La plupart des emplois de managers et des diplômés des autres spécialités se situent en Île-de-France, où se concentrent les sièges sociaux. Parmi les emplois localisés en France, plus de sept sur dix sont en Île-de-France (71,7 % pour les managers, 75,6 % pour les diplômés des autres spécialités).

Les ingénieurs sont plus nombreux en province (61,7 % de ceux qui démarrent leur carrière en France), où se situent plus souvent les sites industriels.

Dans la répartition par région des emplois en France, l'Île-de-France accueille plus d'un diplômé sur deux (51,1 %). Viennent ensuite la région Auvergne-Rhône-Alpes (11,7 %) et la région Occitanie (6,1 %).



Ingénieurs	
Province	61,7%
Île-de-France	38,3%

Managers	
Province	28,3%
Île-de-France	71,7%

Autres spécialités	
Province	24,4%
Île-de-France	75,6%

Ensemble	
Province	48,9%
Île-de-France	51,1%

Salaire moyen brut annuel hors primes et lieu de travail

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2024												
France	39 771 €	37 824 €	39 129 €	42 583 €	39 662 €	41 103 €	41 181 €	36 498 €	38 164 €	40 474 €	38 309 €	39 604 €
Province	37 765 €	35 829 €	37 123 €	37 539 €	34 683 €	36 095 €	32 916 €	30 474 €	31 218 €	37 665 €	35 274 €	36 781 €
Île-de-France	43 046 €	41 162 €	42 431 €	44 569 €	41 614 €	43 071 €	42 969 €	38 240 €	39 986 €	43 564 €	40 878 €	42 401 €
Promotion 2022												
France	43 034 €	39 652 €	41 846 €	46 205 €	42 287 €	44 328 €	44 275 €	40 908 €	42 267 €	43 761 €	40 560 €	42 455 €
Province	40 430 €	37 360 €	39 304 €	41 707 €	37 582 €	39 607 €	36 368 €	33 681 €	34 752 €	40 396 €	37 080 €	39 084 €
Île-de-France	47 360 €	44 261 €	46 358 €	48 784 €	44 459 €	46 649 €	46 830 €	43 310 €	44 737 €	47 641 €	44 072 €	46 132 €

La promotion 2023 présente une évolution intermédiaire, moins significative.

Pour la promotion 2024, le salaire moyen brut annuel hors primes est plus bas en province : 5 300 € de moins pour les ingénieurs, 7 000 € de moins pour les managers. Pour les diplômés des autres spécialités, c'est 7 800 € de moins pour les femmes et 10 000 € de moins pour les hommes. Quand on distingue hommes et femmes, cela représente un écart de 14-15 % pour les ingénieurs, 19-20 % pour les managers et 25-30 % pour les diplômés des autres spécialités

En Île-de-France, les hommes ont les salaires moyens les plus élevés pour tous les types d'école : les managers (44 569 €) se détachent avec 1 500 à 1 600 € de plus que les autres hommes. Les salaires moyens des femmes sont encore plus bas, en particulier les diplômées des autres spécialités (38 240 €).

En province, les diplômés des autres spécialités ont les salaires moyens les plus bas, les hommes (32 916 €) comme les femmes (30 474 €), loin derrière les salaires moyens des managers et ingénieurs. L'avantage reste aux hommes, les ingénieurs légèrement devant les managers.

Malgré le bon positionnement des salaires des ingénieurs en province et en Île-de-France, ils gagnent dans leur ensemble en moyenne près de 2 000 € de moins que les managers et environ 1 000 € de plus que les diplômés des autres spécialités. Les ingénieurs sont majoritairement en province où les salaires sont plus bas, à l'inverse des autres diplômés plus nombreux en Île-de-France où les salaires sont plus hauts.

Pour la promotion 2022 les salaires moyens des hommes et des femmes d'Île-de-France restent supérieurs à ceux de province. La comparaison des promotions 2022 et 2024 permet d'évaluer la rémunération supplémentaire de deux années d'expérience. Le gain est de 3 700 € en Île-de-France (46 132 € et 42 401 €) contre 2 300 € en province (39 084 € et 36 781 €).

Lieu de travail à l'étranger

Pour la promotion 2024, la Suisse reste la première destination avec 16,3 % des diplômés en poste à l'étranger, devant le Luxembourg qui passe devant l'Allemagne. Le Royaume-Uni se maintient au 4^e rang, devant le Canada et la Belgique.

L'ensemble de l'Union européenne accueille 42,8 % des diplômés en poste à l'étranger. Depuis l'enquête 2020, la zone hors Union européenne dépasse 50 %, du fait du classement du Royaume-Uni hors Union européenne.

Plus de six **ingénieurs** sur dix en poste à l'étranger ont choisi un pays hors Union européenne (61,7 %). La Suisse est leur première destination devant le Canada.

Les **managers, comme les diplômés des autres spécialités** se partagent entre l'Union européenne (46,8 %) et le reste du monde (53,2 %). Pour les managers, le Luxembourg reste la première destination devant la Suisse et le Royaume-Uni à égalité. Pour les diplômés des autres spécialités, la première destination est la Belgique devant l'Allemagne.

Les écarts de salaire sont importants entre les pays. Ils dépendent des conditions économiques et du niveau de rémunération pratiqué dans le pays. C'est pourquoi il n'y a pas de calcul de salaires « Ensemble tous pays ».

Promotion 2024 Pays de travail	Rang du pays	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble	Salaire brut annuel moyen hors primes		
						Ingénieurs	Managers	Ensemble
Étranger UE		38,3%	46,8%	46,8%	42,8%			
Luxembourg	2	8,6%	12,4%	3,6%	9,6%	49 025 €	51 039 €	50 332 €
Allemagne	3	7,6%	9,6%	12,1%	8,9%	53 248 €	63 442 €	57 903 €
Belgique	6	7,9%	2,8%	13,6%	6,3%	42 577 €	*	43 182 €
Espagne	8	3,9%	5,5%	2,8%	4,5%	34 493 €	35 105 €	34 460 €
Italie	8	1,7%	7,5%	5,1%	4,5%	*	36 056 €	34 213 €
Pays-Bas	11	2,5%	2,1%	2,6%	2,3%	*	*	47 727 €
Autres pays UE		6,3%	7,0%	6,9%	6,6%			
Étranger hors UE		61,7%	53,2%	53,2%	57,2%			
Suisse	1	22,3%	11,3%	9,3%	16,3%	82 924 €	84 202 €	83 032 €
Royaume-Uni	4	5,7%	11,3%	9,0%	8,4%	72 061 €	73 191 €	71 649 €
Canada	5	11,3%	2,6%	2,1%	6,6%	48 924 €	*	47 404 €
États-Unis	7	4,7%	5,5%	7,5%	5,3%	82 314 €	73 598 €	75 097 €
Chine	10	2,8%	4,4%	2,3%	3,4%	*	*	37 373 €
Autres pays hors UE		14,8%	18,2%	23,1%	17,1%			
Ensemble		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%			

* Les salaires sont calculés pour un effectif minimum de 50 réponses

Les salaires par pays des écoles d'autres spécialités ne sont pas diffusés car il y a peu de réponses par pays

Les pays sont classés en deux groupes : Union européenne et Hors Union européenne.

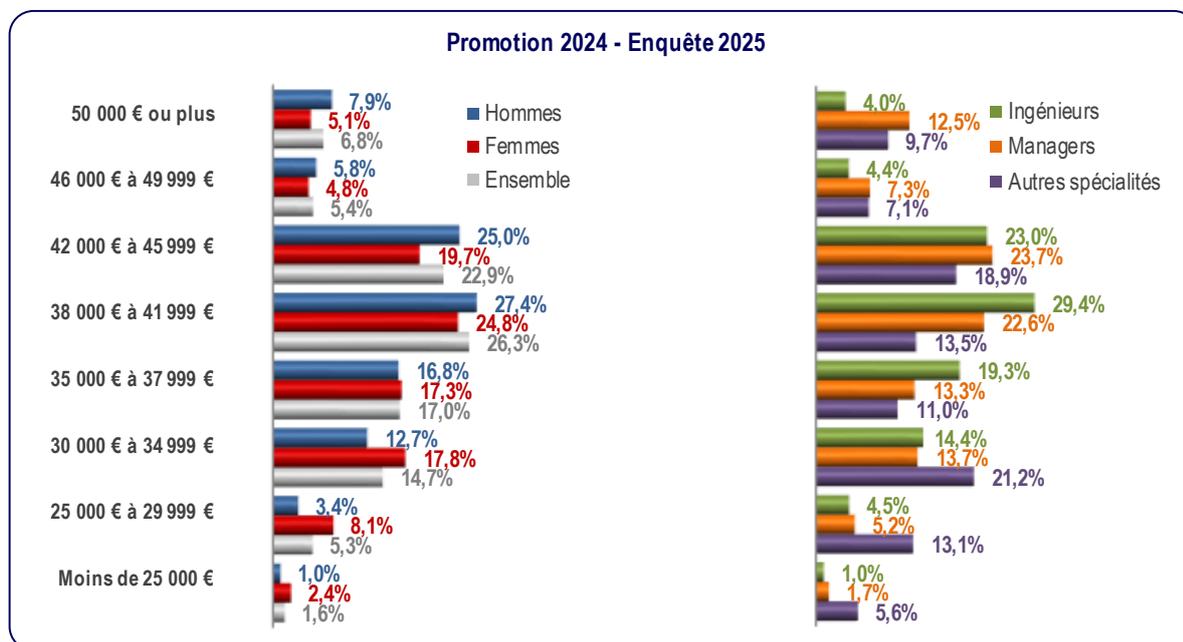
L'Union européenne comprend les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède. Les autres pays sont regroupés dans la zone « Hors Union européenne ». Depuis l'enquête 2020, le Royaume-Uni est classé dans cette zone.

Le pays d'emploi peut concerner des diplômés français qui s'expatrient ou des diplômés ressortissants du pays qui y reviennent après leurs études en France.

6. Salaires

Salaire brut annuel hors primes des salariés en France

Promotion 2024 : moins de 6 mois après la sortie de l'école



Les salaires bruts annuels hors primes de la promotion 2024 sont assez concentrés : plus de deux diplômés salariés en France sur trois (66,2 %) perçoivent entre 35 000 et 46 000 € par an. Ils sont peu souvent dans les tranches extrêmes : seulement 6,9 % en dessous de 30 000 € et 12,2 % au-dessus de 46 000 €.

La tranche 30 000 à 35 000 € se réduit un peu depuis quelques années : 14,7 % cette année.

Le glissement des salaires vers le haut se manifeste à nouveau cette année : 22,9 % des salaires sont entre 42 000 et 46 000 euros, contre 19,5 % il y a un an et 14,8 % il y a deux ans.

La disparité entre les femmes et les hommes apparaît peu dans les tranches intermédiaires, mais elle est nette dans les tranches extrêmes.

En dessous de 30 000 €, les femmes sont plus nombreuses (10,5 %) que les hommes (4,4 %).

Au-delà de 46 000 €, la situation s'inverse : 13,7 % des hommes et seulement 9,9 % des femmes.

Les salaires bruts annuels hors primes des **ingénieurs** sont plus concentrés dans les tranches de salaires intermédiaires que pour les autres diplômés. Ils sont peu présents dans les tranches supérieures à 46 000 € (seulement 8,4 %) et en-dessous de 30 000 € (5,5 %).

Les salaires bruts annuels hors primes des **managers** occupent plus les tranches supérieures à 46 000 € (19,8 %).

Les salaires des **diplômés des autres spécialités** sont beaucoup plus dispersés. Ils sont à la fois plus présents dans les tranches hautes (16,8 % à 46 000 € ou plus) et dans les tranches basses (18,7 % à moins de 30 000 €).

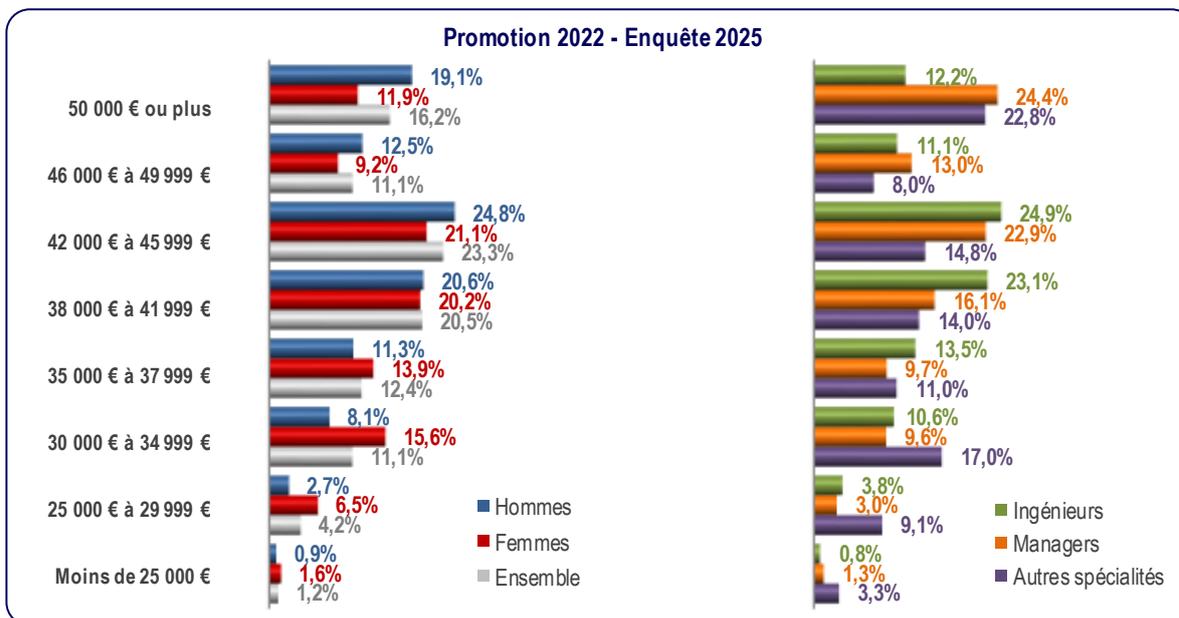
Promotion 2022 : deux ans après l'obtention du diplôme

L'évolution de salaire en début de carrière est mesurée en comparant les salaires des promotions 2024 et 2022, la promotion 2023 présentant une évolution intermédiaire, peu significative.

Voir les données des trois promotions en annexe.

Pour la promotion 2022, les tranches de salaire hautes concernent un peu plus de diplômés : 27,3 % perçoivent un salaire brut hors primes de 46 000 € ou plus par an (31,6 % pour les hommes mais seulement 21,1 % pour les femmes). Les salaires deviennent plus rares en-dessous de 35 000 €, surtout pour les hommes. Entre 30 000 et 35 000 € ils ne sont plus que 8,1 % quand les femmes y sont encore 15,6 %.

Au-delà de 46 000 €, les ingénieurs restent un peu en retrait (23,3 %) derrière les managers (37,4 %) et les diplômés des autres spécialités (30,8 %). Cela s'explique par la répartition géographique des emplois des ingénieurs, plus souvent en province qu'en Île-de-France. Les diplômés des autres spécialités restent encore plus présents (12,4 %) dans les tranches de moins de 30 000 €, comparés aux ingénieurs (4,6 %) et aux managers (4,3 %).



Déciles et moyenne du salaire brut annuel hors primes

Lieu de travail en France	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2024												
1er décile	33 000 €	30 000 €	32 000 €	32 000 €	30 000 €	30 000 €	28 530 €	26 212 €	26 400 €	32 400 €	29 442 €	31 000 €
Médiane	40 000 €	38 000 €	39 000 €	42 000 €	40 000 €	40 000 €	41 000 €	36 000 €	37 200 €	40 000 €	38 000 €	39 500 €
9ème décile	45 500 €	44 000 €	45 000 €	53 000 €	48 000 €	50 000 €	52 800 €	46 800 €	49 000 €	48 000 €	45 800 €	47 000 €
Moyenne	39 771 €	37 824 €	39 129 €	42 583 €	39 662 €	41 103 €	41 181 €	36 498 €	38 164 €	40 474 €	38 309 €	39 604 €
Promotion 2022												
1er décile	34 500 €	30 000 €	33 000 €	34 000 €	32 000 €	32 500 €	29 840 €	28 000 €	28 800 €	34 000 €	30 000 €	32 000 €
Médiane	42 000 €	39 600 €	41 348 €	45 000 €	42 000 €	43 000 €	42 000 €	39 000 €	40 000 €	42 635 €	40 000 €	42 000 €
9ème décile	52 000 €	48 000 €	50 000 €	60 000 €	52 000 €	55 000 €	60 000 €	53 410 €	57 000 €	54 000 €	50 000 €	52 028 €
Moyenne	43 034 €	39 652 €	41 846 €	46 205 €	42 287 €	44 328 €	44 275 €	40 908 €	42 267 €	43 761 €	40 560 €	42 455 €

Si l'on exclut les salaires aux deux extrémités (les 10 % les plus bas et les 10 % les plus hauts), entre le premier et le neuvième décile, on retrouve 80 % des salaires. Plus cet intervalle est étendu, plus grande est la dispersion du salaire.

Le salaire brut annuel médian hors primes des diplômés 2024 est de 39 500 € pour les salariés en France. Il est plus élevé pour les hommes managers (42 000 €) et les diplômés des autres spécialités (41 000 €). Celui des femmes est plus bas que celui des hommes : 2 000 € de moins pour les ingénieures et les managers femmes, 5 000 € de moins pour les diplômées des autres spécialités.

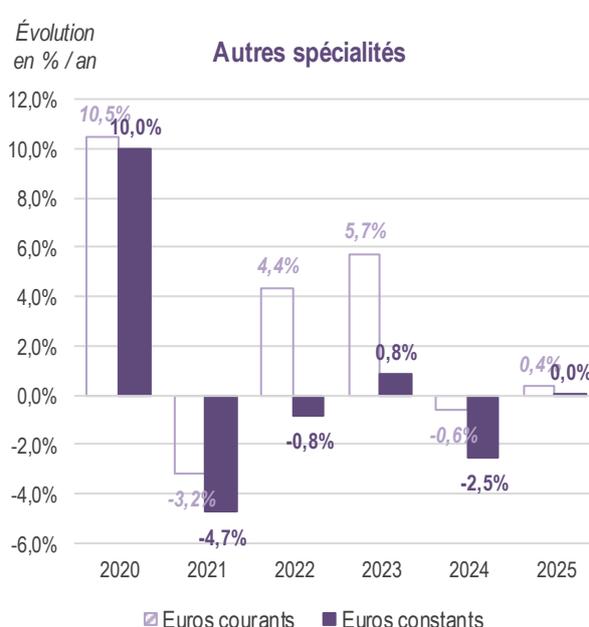
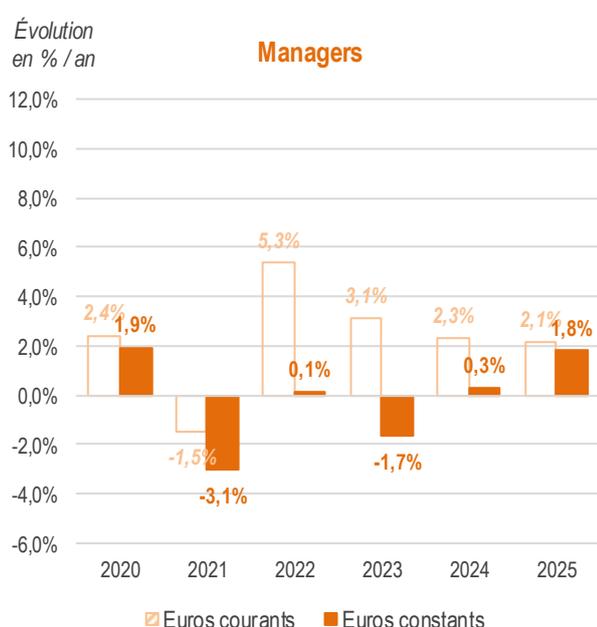
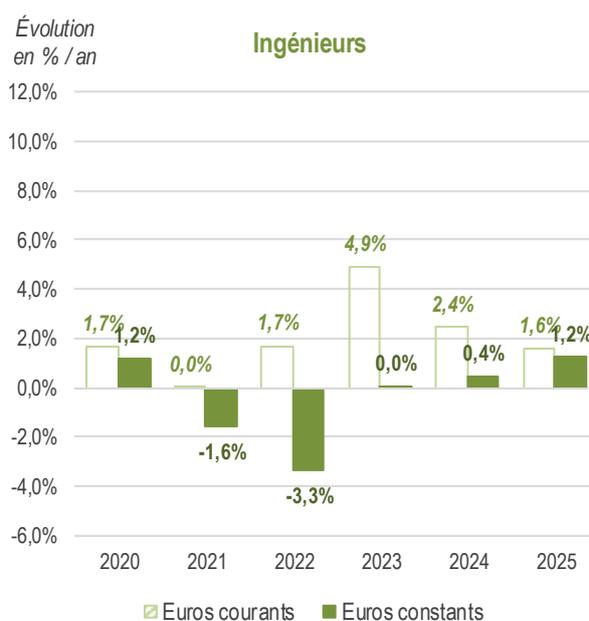
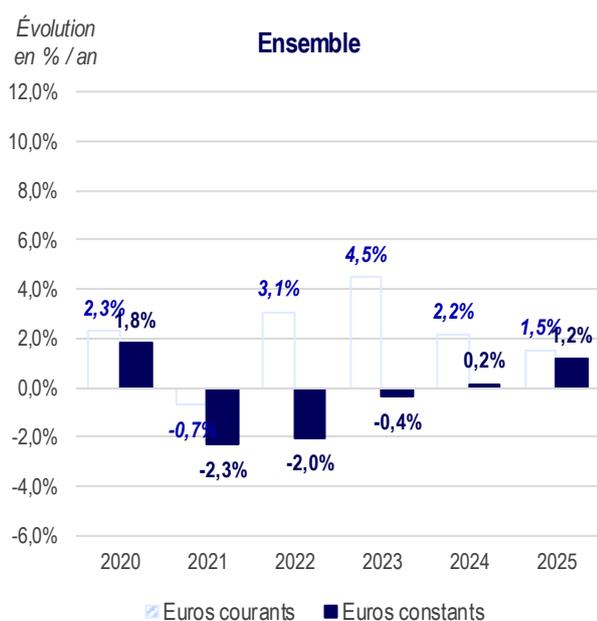
Les diplômés des autres spécialités présentent la plus grande dispersion avec des 1^{ers} déciles bas et des 9^{èmes} déciles hauts. Pour les femmes, 80 % des salaires bruts annuels hors primes se situent entre 26 200 et 46 800 €, et pour les hommes, entre 28 500 et 52 800 €.

Pour les ingénieurs, la dispersion est la moins grande : 80 % des salaires bruts annuels hors primes entre 30 000 et 44 000 € pour les femmes et entre 33 000 et 45 500 € pour les hommes.

Pour les managers, la limite supérieure élevée accroît la dispersion des salaires comparé aux ingénieurs : 80 % des salaires des hommes sont entre 32 000 et 53 000 €, pour les femmes entre 30 000 et 48 000 €.

Pour la promotion 2022, la dispersion s'accroît car les neuvièmes déciles sont très supérieurs à ceux de la promotion 2024, supérieurs de 4 000 à 7 000 € selon le type d'école et le sexe. Les 1^{ers} déciles augmentent moins. Ils restent encore inférieurs à 30 000 € pour les diplômés des autres spécialités.

Évolution du salaire brut annuel hors primes en France – dernière promotion



Note : pour les salaires en euros constants, le déflateur utilisé est la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation de l'Insee (Ensemble des ménages – France), base 100 en 2005. Pour la dernière année, c'est la moyenne des indices de janvier à mars, les seuls connus à la date de la publication.

En 2025, la tendance reste à la hausse pour le salaire de la promotion sortante. En euros courants, le salaire brut annuel moyen hors primes progresse de 1,5 % en un an pour l'ensemble des diplômés. Cette hausse est moins forte que les années précédentes (+ 2,2 % en 2024, + 4,5 % en 2023 et + 3,1 % en 2022). La croissance est plus forte pour les managers (+ 2,1 %) que les ingénieurs (+ 1,6 %) et les diplômés des autres spécialités (+ 0,4 %).

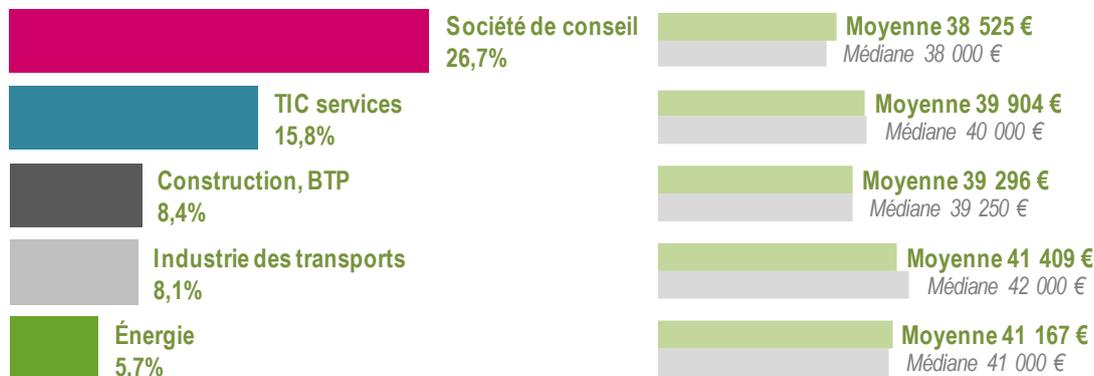
Le calcul de l'évolution des salaires en euros constants, corrigés de l'évolution des prix, permet de mesurer l'évolution du pouvoir d'achat du salaire.

En 2025, le salaire en euros constants est à la hausse : + 1,2 %. Cette tendance amorcée en 2024 est due à une inflation plus faible (0,4 % sur les trois premiers mois de 2025). En 2022 et 2023, les salaires ont perdu du pouvoir d'achat car la forte augmentation des prix (5,2 % en 2022 et 4,9 % en 2023) a annulé l'augmentation du salaire, pourtant élevée (+ 3,1 % en 2022 et + 4,5 % en 2023). Les ingénieurs et les managers suivent des tendances similaires depuis 2024. En 2022, le salaire réel des managers était resté stable, contrairement à celui des ingénieurs (- 3,3 %). En 2023, les salaires réels des ingénieurs et des diplômés des autres spécialités s'étaient stabilisés mais pas celui des managers.

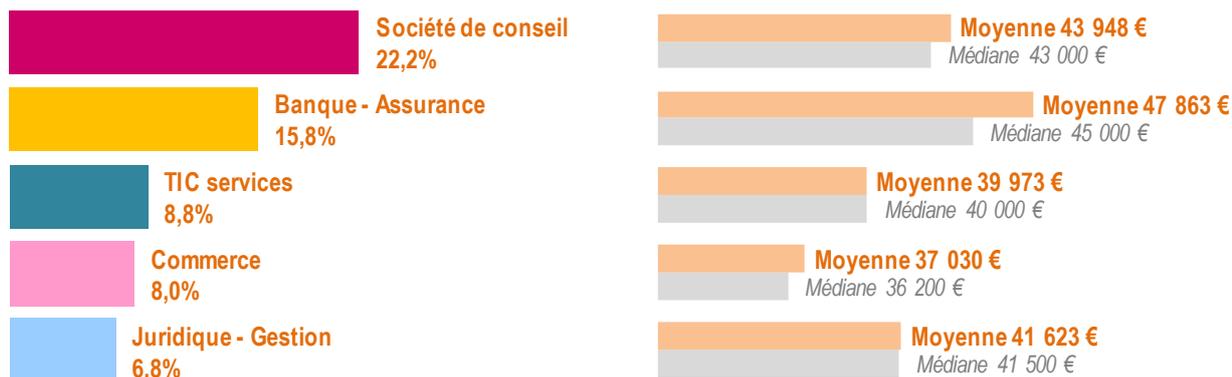
7. Secteur d'activité

Principaux secteurs d'activité de la dernière promotion

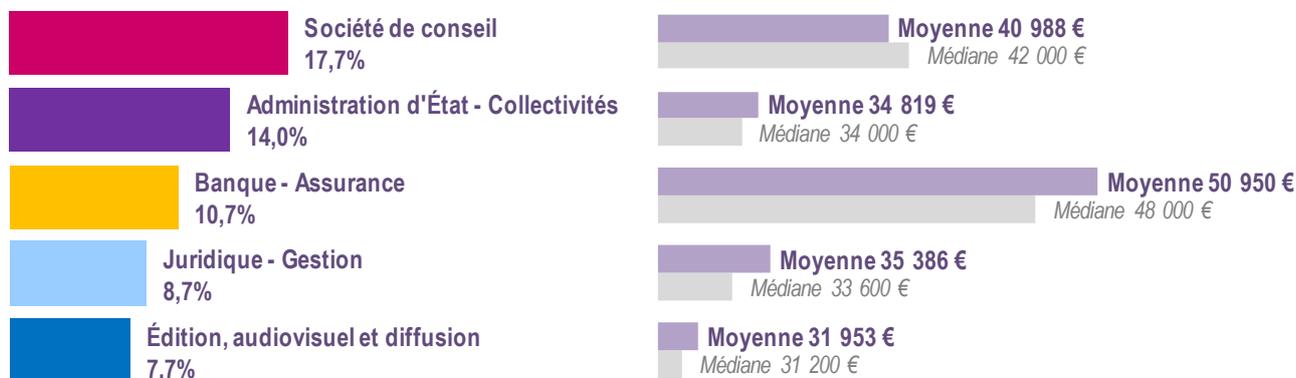
Ingénieurs



Managers



Autres spécialités



TIC Services : Services des technologies de l'information et de la communication, activités informatiques.

Secteur d'activité des ingénieurs

Enquête 2025 Promotion 2024	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	26,1%	27,8%	26,7%	33,9%	38 986 €	37 650 €	38 525 €	38 000 €
Activités informatiques (TIC services)	18,2%	10,8%	15,8%	22,2%	39 972 €	39 662 €	39 904 €	40 000 €
Construction, BTP	8,9%	7,2%	8,4%	27,9%	39 331 €	39 203 €	39 296 €	39 250 €
Industrie des transports	9,3%	5,6%	8,1%	22,4%	41 378 €	41 517 €	41 409 €	42 000 €
Énergie	6,0%	5,0%	5,7%	28,9%	41 485 €	40 423 €	41 167 €	41 000 €
Industrie agroalimentaire	2,2%	7,6%	4,0%	61,8%	36 602 €	34 580 €	35 355 €	35 000 €
Activités financières et d'assurance	3,4%	2,4%	3,1%	25,6%	48 902 €	44 774 €	47 760 €	45 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	3,1%	2,0%	2,8%	23,3%	39 608 €	39 170 €	39 504 €	40 000 €
Industrie chimique	1,5%	3,8%	2,2%	55,4%	39 330 €	39 082 €	39 195 €	41 000 €
Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière	1,7%	2,6%	2,0%	42,0%	38 732 €	34 469 €	36 985 €	37 200 €
Ensemble des diplômés ingénieurs salariés				33,1%	39 771 €	37 824 €	39 129 €	39 000 €

* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés ingénieurs recrutés dans ce secteur.

Les deux premiers secteurs offrent 42,5 % des emplois aux nouveaux ingénieurs : 26,7 % pour les sociétés de conseil, d'ingénierie et bureaux d'études, suivies avec 15,8 % par les activités informatiques (TIC services) où sont classées les entreprises de services du numérique (ESN).

La construction-BTP se place au 3^{ème} rang avec 8,4 % des emplois devant l'industrie des transports (8,1 % des emplois). Dans son ensemble, l'industrie (y compris les secteurs non présents parmi les principaux) offre 25,6 % des emplois d'ingénieurs (26,3 % de l'an dernier). L'énergie, avec 5,7 % des emplois, continue de progresser (4,8 % en 2024 et 4,4 % en 2023).

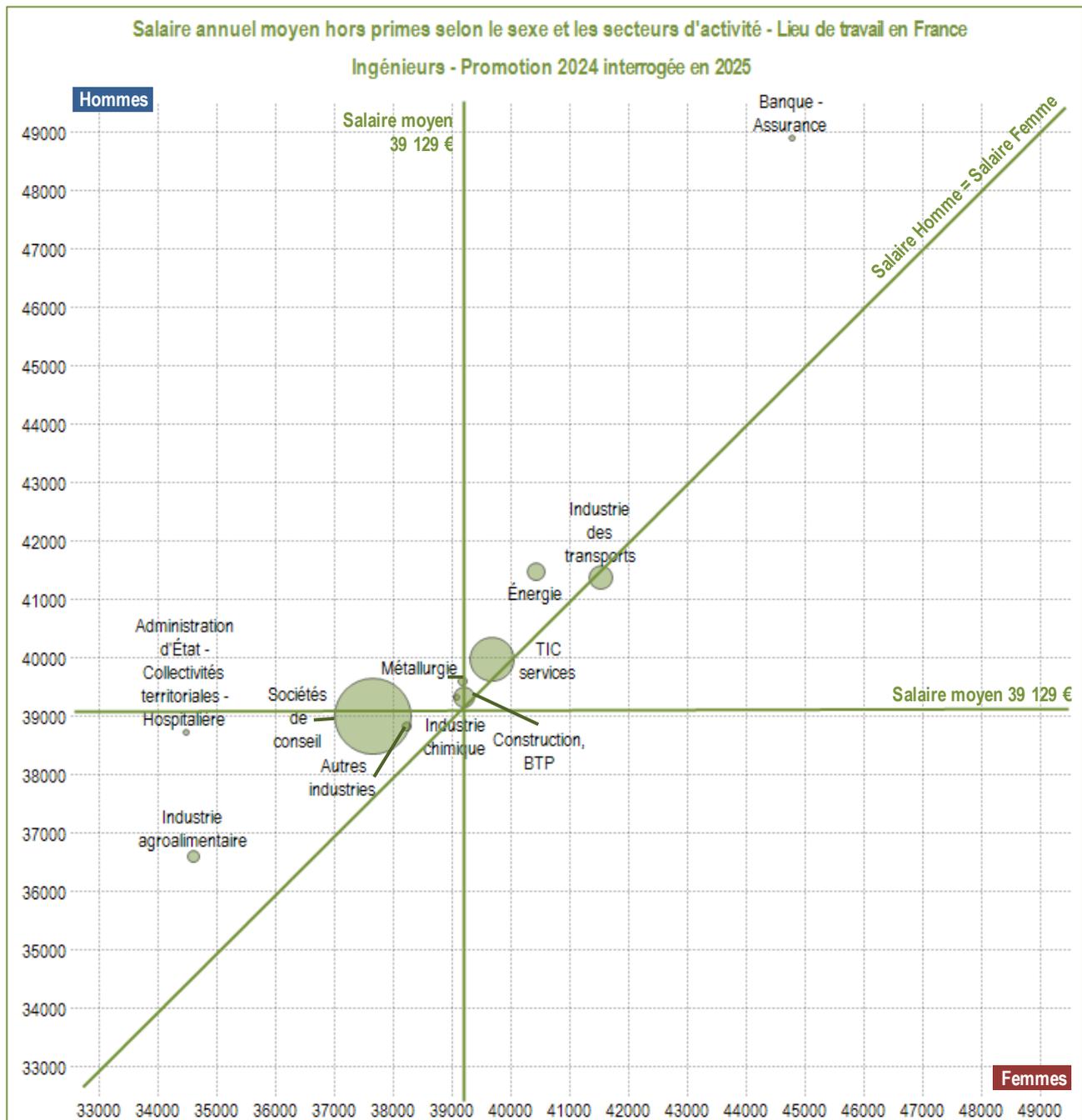
Les sociétés de conseil, d'ingénierie et bureaux d'études occupent le premier rang depuis plusieurs années. L'externalisation de ce type d'activités s'est installée dans le fonctionnement et l'organisation des entreprises. Leurs principaux secteurs d'intervention correspondent aux secteurs d'activité recruteurs des ingénieurs (industrie des transports, construction-BTP) mais aussi l'énergie.

Le recrutement dans le secteur de l'informatique marque le pas cette année (- 3,5 points comparé aux 19,3 % des emplois de l'an dernier). Il reste porté par la digitalisation croissante de l'activité économique et les compétences détenues par les jeunes ingénieurs dans ce domaine sont un atout pour le recrutement. Selon l'APEC, les cadres informaticiens sont cette année encore parmi les profils les plus recherchés des recruteurs.

Le taux de féminisation d'un secteur représente la part des femmes dans ses recrutements. Il est à comparer à la proportion de femmes parmi l'ensemble des diplômés ingénieurs en activité professionnelle : 33,1 % pour la promotion 2024. Au-delà de ce seuil, les femmes sont surreprésentées dans les recrutements.

Parmi les secteurs qui recrutent le plus, les femmes sont beaucoup moins présentes dans les activités informatiques et l'industrie des transports : seulement un ingénieur recruté sur cinq est une femme. Les femmes sont mieux représentées dans la construction-BTP (27,9 % de femmes), l'énergie (28,9 % de femmes) mais surtout dans le secteur du conseil-ingénierie (33,9 % de femmes).

Parmi les secteurs moins recruteurs, les femmes sont surreprésentées dans l'industrie agroalimentaire (61,8 %) et l'industrie chimique (55,4 %).



Un carreau sur le graphique représente 1 000 €.

Le salaire brut annuel moyen des ingénieurs (39 129 €) est matérialisé sur chaque axe par une ligne de couleur verte. Chaque secteur est représenté par un disque dont l'aire est proportionnelle aux effectifs du secteur. Les coordonnées du centre du disque correspondent aux salaires moyens du secteur : celui des femmes sur l'axe horizontal et celui des hommes sur l'axe vertical (ex : pour l'industrie agroalimentaire, 34 580 € pour les femmes et 36 602 € pour les hommes).

Les principaux secteurs employeurs des ingénieurs sont proches du centre du graphique : les écarts de salaires moyens entre secteurs sont limités. Positionnés sur la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme » ou assez proches, ces secteurs offrent aux femmes des salaires moyens proches de ceux des hommes.

L'industrie des transports se démarque avec un salaire moyen plus haut, sans écart entre les femmes et les hommes. **L'énergie** s'éloigne un peu de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme », avec 1 000 € de moins pour les femmes. Dans les **activités informatiques (TIC services)** et la **construction-BTP**, les salaires moyens sont moins élevés mais plus égalitaires. Dans les **sociétés de conseil**, le salaire moyen des femmes comme des hommes est le moins élevé (le disque le plus bas des principaux secteurs). Les femmes ont un salaire moyen inférieur de 1 300 € à celui des hommes.

Plus un secteur s'éloigne du centre du graphique, plus son salaire moyen s'écarte de la moyenne de l'ensemble des ingénieurs. L'industrie agroalimentaire, un secteur moins rémunérateur pour les hommes comme pour les femmes, est à l'opposé de la banque-assurance, avec des salaires moyens très supérieurs à la moyenne. Ces deux secteurs présentent également des écarts de salaire femme-homme élevés (2 000 € et 4 100 €).

Secteur d'activité des managers

Enquête 2025 Promotion 2024	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Principaux secteurs d'activité								
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	23,8%	20,5%	22,2%	45,1%	44 806 €	42 925 €	43 948 €	43 000 €
Activités financières et d'assurance	18,0%	13,5%	15,8%	41,6%	49 131 €	45 971 €	47 863 €	45 000 €
Activités informatiques (TIC services)	10,1%	7,4%	8,8%	41,1%	40 546 €	39 185 €	39 973 €	40 000 €
Commerce	7,0%	9,0%	8,0%	54,9%	38 025 €	36 284 €	37 030 €	36 200 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	7,1%	6,4%	6,8%	45,9%	41 906 €	41 307 €	41 623 €	41 500 €
Industrie agroalimentaire	3,0%	5,2%	4,1%	62,2%	36 372 €	36 756 €	36 617 €	37 000 €
Industrie des transports	3,2%	2,3%	2,8%	41,3%	41 267 €	39 238 €	40 462 €	42 000 €
Industrie chimique	1,6%	3,6%	2,6%	68,9%	43 191 €	40 569 €	41 290 €	42 000 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	1,4%	3,7%	2,5%	71,5%	37 694 €	36 980 €	37 175 €	38 000 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,7%	3,3%	2,5%	65,6%	35 152 €	35 600 €	35 467 €	35 000 €
Énergie	2,3%	2,6%	2,4%	51,6%	41 774 €	40 312 €	40 982 €	41 000 €
Ensemble des diplômés managers salariés				50,0%	42 583 €	39 662 €	41 103 €	40 000 €

* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce secteur.

Les sociétés de conseil restent le premier secteur de recrutement des managers avec 22,2 % des recrutements. Viennent ensuite la banque-assurance à 15,8 % et les activités informatiques (TIC services) à 8,8 %.

Les diplômés recrutés par les sociétés de conseil interviennent souvent dans la banque-assurance. Cela relativise le positionnement éloigné du secteur banque-assurance vis-à-vis du secteur du conseil.

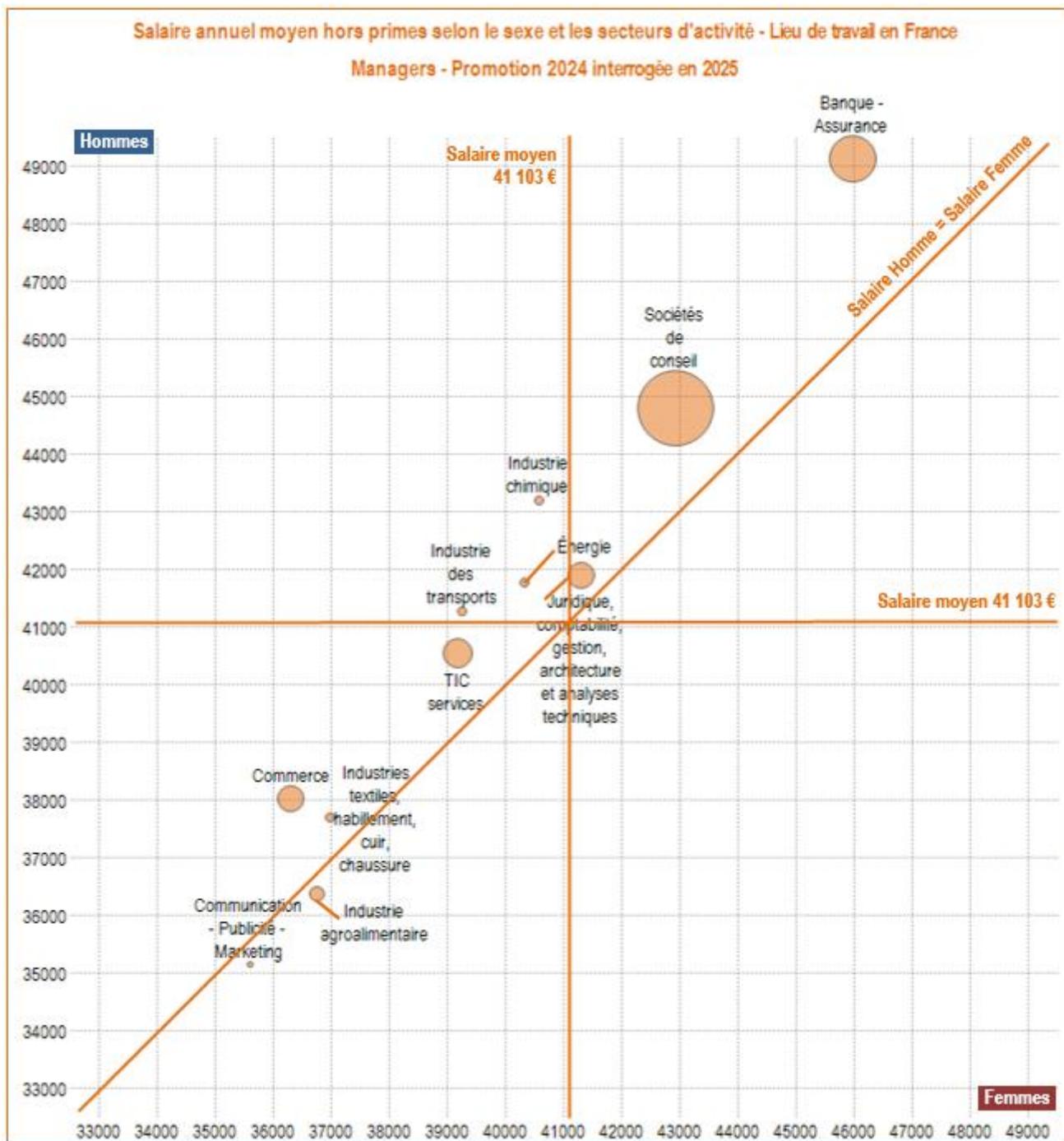
Les trois premiers secteurs d'emplois recrutent plus souvent des hommes. Dans la banque-assurance, seulement 41,6 % des nouveaux recrutés sont des femmes, 41,1 % dans les activités informatiques. C'est également le cas, mais dans une moindre mesure, pour le conseil (45,1 % de femmes). On est nettement en-dessous de la part moyenne des femmes parmi les managers en activité (50 % pour la promotion 2024).

À l'inverse, les femmes sont surreprésentées dans le commerce, le 4^{ème} secteur de recrutement, où elles occupent 54,9 % des nouveaux emplois, comme dans l'industrie agroalimentaire, l'industrie textile, la « Communication-Publicité-Marketing- Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques ». Ces secteurs offrent des salaires moyens moins élevés. Les femmes ont un salaire moyen entre 35 600 € et 36 980 €, très en-dessous du salaire moyen des managers (41 103 €).

Les sociétés de conseil et la banque-assurance offrent les meilleurs salaires aux nouveaux managers, tant pour les hommes que les femmes. Les salaires moyens sont très nettement au-dessus des autres secteurs.

À l'inverse des ingénieurs, les secteurs qui recrutent le plus de nouveaux diplômés managers présentent des disparités plus grandes de salaires moyens entre secteurs. Sur le graphique ils s'étaient tout le long de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme ».

Dans le quart inférieur gauche du graphique se situent les secteurs les moins rémunérateurs, tant pour les hommes que les femmes. Plus on s'éloigne du centre, plus les salaires moyens sont bas. C'est le cas du commerce, avec des salaires moyens de 38 025 € pour les hommes et 36 284 € pour les femmes, très loin de 41 103 €, le salaire moyen des managers.



Un carreau sur le graphique représente 1 000 €.

Le salaire brut annuel moyen des managers (41 103 €) est matérialisé sur chaque axe par une ligne de couleur orange. Chaque secteur est représenté par un disque dont l'aire est proportionnelle aux effectifs du secteur. Les coordonnées du centre du disque correspondent aux salaires moyens du secteur : celui des femmes sur l'axe horizontal et celui des hommes sur l'axe vertical (ex : pour le commerce, 36 284 € pour les femmes et 38 025 € pour les hommes).

A l'opposé, dans le quart supérieur droit du graphique, plus on s'éloigne du centre, plus les salaires moyens sont hauts. La banque-assurance et les sociétés de conseil sont parmi les secteurs les plus rémunérateurs. C'est le grand écart sur le salaire moyen entre la banque-assurance et le commerce : 11 100 € pour les hommes et 9 700 € pour les femmes.

Les secteurs principaux sont à distance de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme », les salaires moyens des femmes sont donc partout inférieurs à ceux des hommes. L'écart entre les femmes et les hommes reste important dans le conseil (1 900 €), mais encore plus dans la banque-assurance (3 200 €)

Parmi les principaux secteurs, le secteur « Juridique, Comptabilité, Gestion, ... » offre des salaires moyens hors primes plus proches de la moyenne, avec moins d'écart entre femmes et hommes.

Secteur d'activité des diplômés des autres spécialités

Enquête 2025 Promotion 2024	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	19,5%	16,6%	17,7%	59,1%	43 261 €	39 290 €	40 988 €	42 000 €
Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière	14,8%	13,6%	14,0%	61,0%	37 089 €	33 509 €	34 819 €	34 000 €
Activités financières et d'assurance	15,9%	7,7%	10,7%	45,1%	52 324 €	49 356 €	50 950 €	48 000 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	8,4%	8,9%	8,7%	64,1%	36 539 €	34 784 €	35 386 €	33 600 €
Édition, audiovisuel et diffusion	6,6%	8,3%	7,7%	67,9%	32 363 €	31 825 €	31 953 €	31 200 €
Santé humaine et action sociale	2,0%	6,4%	4,8%	84,3%	32 815 €	33 428 €	33 327 €	32 000 €
Activités informatiques (TIC services)	5,5%	4,3%	4,8%	57,0%	42 938 €	39 881 €	41 146 €	42 250 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,9%	5,3%	4,4%	75,5%	39 398 €	36 270 €	36 983 €	36 000 €
Arts, spectacles et activités récréatives	3,0%	5,0%	4,3%	73,5%	31 550 €	30 204 €	30 557 €	30 000 €
Construction, BTP	4,3%	4,1%	4,2%	62,0%	31 472 €	31 667 €	31 604 €	30 006 €
Enseignement - Recherche	3,6%	3,9%	3,8%	64,8%	32 800 €	28 127 €	29 296 €	27 800 €
Énergie	3,3%	2,3%	2,7%	54,7%	43 504 €	41 825 €	42 628 €	42 000 €
Ensemble des diplômés autres spécialités salariés				63,5%	41 181 €	36 498 €	38 164 €	37 200 €

* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés des autres spécialités recrutés dans ce secteur.

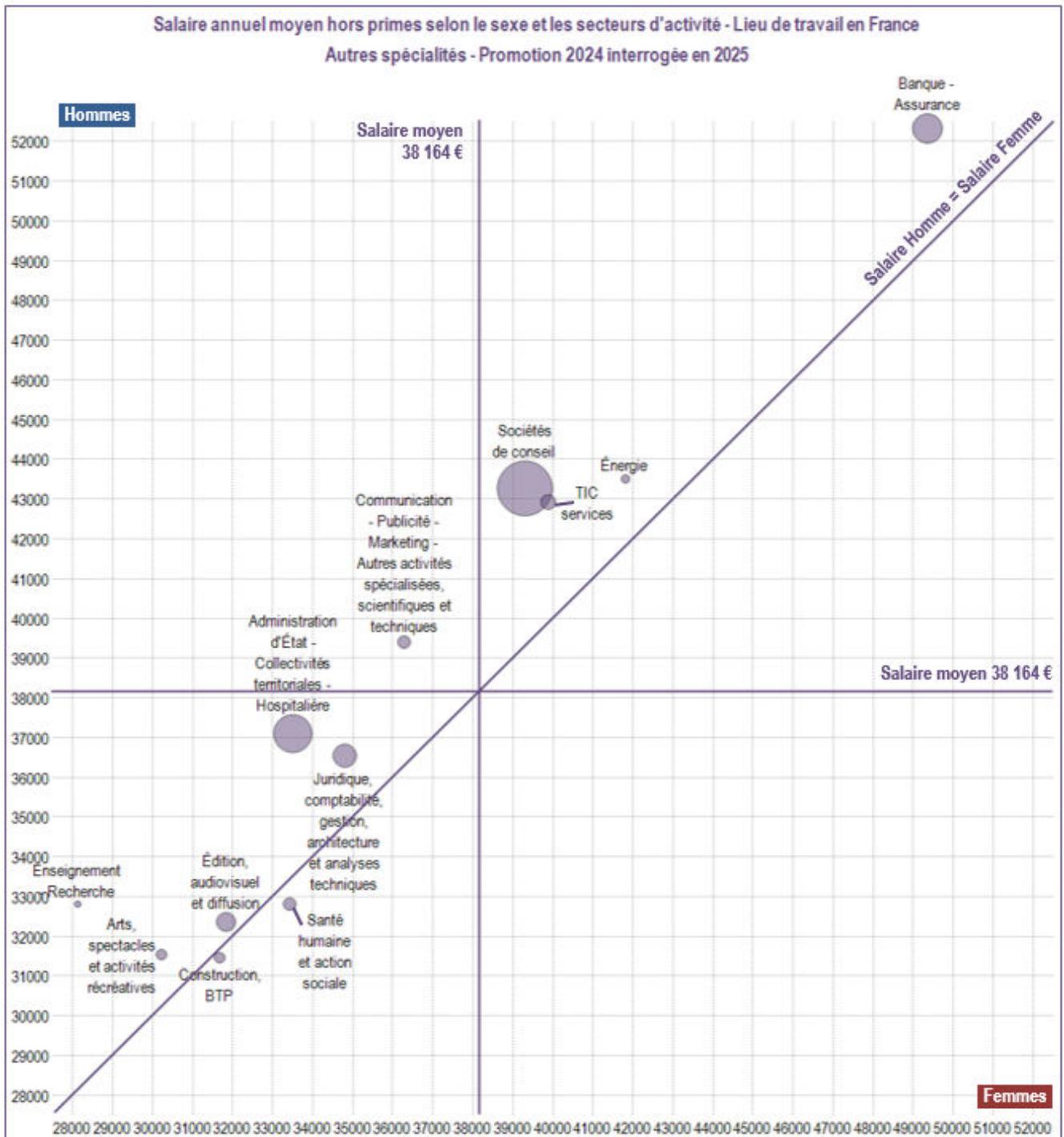
Les principaux secteurs qui recrutent les diplômés des autres spécialités reflètent la palette très large des spécialités des écoles de ce groupe : Instituts d'Études Politiques, écoles d'architecture, de journalisme, de communication, de design, et universités.

Les sociétés de conseil sont le premier secteur de recrutement des diplômés des autres spécialités avec 17,7 % des recrutements de diplômés des autres spécialités, comme pour les ingénieurs et les managers. Viennent ensuite l'administration publique (État - Collectivités territoriales – Administration hospitalière) avec 14 % des emplois, la banque-assurance à 10,7 %, le secteur « Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques » à 8,7 % et le secteur « Édition, audiovisuel et diffusion » (7,7 %).

Les sociétés de conseil et la banque-assurance recrutent plus souvent des hommes. Les femmes sont sous-représentées dans leurs recrutements : les taux de féminisation à 59,1 % et 45,1 % sont nettement en-dessous de la part moyenne des femmes parmi les diplômés des autres spécialités en activité (63,5 % pour la promotion 2024). C'est aussi le cas de secteurs moins recruteurs : les activités informatiques, l'énergie. Cela joue en défaveur des femmes car tous ces secteurs sont ceux qui offrent les salaires moyens les plus hauts.

À l'opposé, les femmes sont mieux représentées dans les recrutements de secteurs où les salaires sont souvent plus bas. Dans l'administration publique, le secteur « Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques » et le secteur « Édition, audiovisuel et diffusion », où de 61 % à 67,9 % des diplômés de 2024 recrutés sont des femmes, les femmes ont un salaire moyen entre 31 800 € et 34 800 €. C'est très en-dessous du salaire moyen de l'ensemble des diplômés des autres spécialités (38 164 €).

Les secteurs qui recrutent les nouveaux diplômés des autres spécialités présentent des grandes disparités de salaires moyens. Sur le graphique ils s'étalent tout le long de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme ». La banque-assurance avec les salaires les plus hauts tant pour les hommes que les femmes, est très loin des autres secteurs, y compris les sociétés de conseil. Ces deux secteurs se distinguent de la plupart des autres secteurs, avec des salaires moyens au-dessus de la moyenne de l'ensemble des diplômés des autres spécialités.



Un carreau sur le graphique représente 1 000 €.

Le salaire brut annuel moyen des diplômés des autres spécialités (38 164 €) est matérialisé sur chaque axe par une ligne de couleur orange. Chaque secteur est représenté par un disque dont l'aire est proportionnelle aux effectifs du secteur. Les coordonnées du centre du disque correspondent aux salaires moyens du secteur : celui des femmes sur l'axe horizontal et celui des hommes sur l'axe vertical (ex : pour les sociétés de conseil, 39 290 € pour les femmes et 43 261 € pour les hommes).

On retrouve presque tous les secteurs dans le quart inférieur gauche du graphique où se situent les secteurs les moins rémunérateurs, tant pour les hommes que les femmes. Tous offrent des salaires moyens inférieurs à la moyenne de l'ensemble des diplômés des autres spécialités. On y retrouve quelques-uns des principaux secteurs : administration publique, juridique-comptabilité-gestion-architecture et analyses techniques et édition-audiovisuel et diffusion, le plus éloigné du centre du graphique.

Parmi les principaux secteurs, dans l'« Édition-audiovisuel et diffusion », l'écart de salaire homme-femme est faible (environ 500 €). Pour les sociétés de conseil, l'écart est d'environ 4 000 €, un peu moins pour la banque-assurance et l'administration publique.

8. Place de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

Note : Depuis l'enquête 2023, les modalités de réponse à la question « Les enjeux de la RSE - Responsabilité Sociétale des Entreprises – font partie de votre mission » ont été modifiées :

Oui, mes principales missions ont une dimension RSE

Oui, je travaille sur des projets ayant une dimension RSE, mais en dehors de ma mission principale

Non, en aucun cas

Dans les enquêtes précédentes, jusqu'en 2022, les modalités de réponse étaient : Oui / Non.

Enquête 2025 Promotion 2024	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
La RSE fait partie de ...												
la mission principale	16,6%	19,3%	17,5%	15,3%	16,8%	16,0%	25,1%	29,0%	27,5%	16,8%	20,0%	18,1%
projets hors fonction principale	21,9%	24,1%	22,6%	29,4%	27,0%	28,3%	23,7%	21,0%	22,0%	23,5%	24,5%	23,9%
L'environnement	91,8%	91,9%	91,8%	85,8%	82,7%	84,3%	80,7%	75,0%	77,1%	89,8%	86,4%	88,4%
L'éthique	32,8%	25,6%	30,3%	47,8%	49,3%	48,5%	28,6%	30,6%	29,9%	35,4%	32,7%	34,3%
L'ouverture sociale	24,1%	20,7%	22,9%	37,4%	40,2%	38,8%	40,5%	46,1%	44,1%	27,9%	30,4%	28,9%
L'égalité Femme-Homme	20,3%	20,0%	20,2%	36,4%	45,3%	40,7%	31,9%	39,1%	36,5%	24,3%	30,1%	26,7%
Le handicap	16,1%	13,3%	15,1%	25,0%	28,5%	26,7%	25,3%	28,5%	27,3%	18,5%	20,0%	19,1%

Dans le tableau ci-dessus, les enjeux de la RSE sont classés par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

Les compétences acquises en matière de transformations environnementales répondent aux attentes de l'employeur												
Oui	74,3%	72,6%	73,8%	69,2%	62,7%	66,1%	64,5%	65,8%	65,3%	72,9%	68,9%	71,4%

Question posée à tous les diplômés en activité professionnelle, pour lesquels l'environnement fait partie de leur mission RSE, principale ou non.

Les enjeux de la transition écologique font partie des préoccupations de l'employeur												
Oui	81,0%	84,6%	82,2%	79,6%	81,3%	80,4%	81,2%	78,5%	79,5%	80,7%	83,0%	81,6%

Question posée à tous les diplômés en activité professionnelle.

Depuis plusieurs années, la transition écologique a intégré le monde des entreprises, les incitant à changer leurs pratiques ou à faire émerger de nouvelles activités. Huit diplômés en activité professionnelle sur dix considèrent que la transition écologique fait partie des préoccupations de leur employeur.

La RSE s'intègre de plus en plus dans les pratiques des entreprises, dans le but de respecter les principes du développement durable (social, environnemental et économique). Elle est présente dans la mission principale de 18,1 % des diplômés de la promotion 2024 : 17,5 % pour les ingénieurs, 16 % pour les managers et 27,5 % pour les diplômés des autres spécialités.

Une proportion supplémentaire de diplômés (23,9 %) travaille occasionnellement sur des projets ayant une dimension RSE : 22,6 % pour les ingénieurs, 28,3 % pour les managers et 22 % pour les diplômés des autres spécialités.

En mission principale ou occasionnelle, la RSE est présente dans 42 % des postes des diplômés de la promotion 2024. C'est un niveau dans la tendance des enquêtes précédentes (41,7 % en 2024, 38,6 % en 2023).

Il est délicat de remonter plus dans le passé car la question était différente dans les enquêtes antérieures à 2023. Dans les enquêtes précédentes, la présence de la RSE dans le poste était en progression parmi les diplômés de la promotion sortante : 23,4 % en 2022, 18,8 % en 2021 et 17,3 % en 2020.

La RSE est présente plus souvent via des enjeux liés à l'environnement, cités par près de neuf diplômés sur dix (88,4 %), dont plus de sept sur dix (71,4 %) ont jugé qu'ils avaient acquis les compétences pour répondre à la dimension environnementale de leur poste, un peu plus pour les ingénieurs (73,8 %) que pour les autres diplômés.

9. Utilisation de l'IA générative

Note : C'est une nouvelle question dans l'enquête 2025, posée aux diplômés en activité professionnelle.

Promotion 2024 Utilisation IA générative	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Oui régulièrement	21,7%	36,4%	23,3%	25,6%
Oui ponctuellement	41,7%	38,3%	39,1%	40,6%
Usages				
Rédaction de contenu	49,8%	69,7%	65,2%	56,7%
Recherche d'information	57,8%	50,9%	45,5%	55,0%
Résumé de document	34,1%	47,9%	53,0%	39,4%
Générer du code	47,4%	16,5%	16,2%	36,3%
Traduction	28,5%	38,7%	38,5%	32,2%
Automatisation de tâches	24,7%	27,6%	22,4%	25,4%
Analyse de données	21,4%	31,9%	22,1%	24,5%
Assistance à la prise de décision	9,8%	11,8%	8,9%	10,3%
Création de contenu visuel	5,6%	11,9%	9,9%	7,8%
Autre	2,5%	2,7%	1,7%	2,5%
Non				
Raisons				
Problèmes de confidentialité	37,2%	30,4%	25,0%	35,0%
Problèmes de précision et de fiabilité	23,4%	11,8%	20,4%	21,0%
Inadaptée / Inutile	19,0%	21,5%	14,2%	19,0%
Questions éthiques	18,5%	11,4%	33,3%	18,4%
Manque de connaissance des outils	16,9%	13,4%	24,1%	16,9%
Interdit par mon employeur	15,2%	18,1%	11,3%	15,4%
Autre	11,9%	17,5%	12,7%	13,0%

Les deux tiers des diplômés de la promotion 2024 en activité professionnelle utilisent les outils d'IA générative sur leur poste, plus souvent ponctuellement (40,6 %) que régulièrement (25,6 %). L'utilisation est plus répandue chez les managers (74,7 %), notamment en utilisateur régulier (36,4 %). Chez les ingénieurs et les diplômés des autres spécialités, moins d'un quart sont des utilisateurs réguliers.

Les outils d'IA générative sont d'abord une assistance dans le travail. Les usages les plus souvent cités sont la rédaction de contenu (56,7 %), la recherche d'information (55 %), le résumé de document (39,4 %). Chez les ingénieurs la recherche d'information est au 1^{er} rang (57,8 %). Chez les managers et les diplômés des autres spécialités, la rédaction de contenu est citée par environ un diplômé sur trois.

Certains usages sont plus spécifiques selon le type d'école. Chez les managers et les diplômés des autres spécialités, la traduction est citée par environ 38 % et la création de contenu visuel par 10-12 %. Générer du code est cité par près d'un ingénieur sur deux (47,4 %).

Les usages plus poussés sont moins souvent cités. Seulement un quart des utilisateurs citent l'automatisation de tâches et l'analyse de données, un peu plus les managers que les autres diplômés. Ils sont encore moins nombreux à citer l'aide à la décision, 10,3 % des utilisateurs.

Un tiers des diplômés de la promotion 2024 en activité professionnelle n'utilisent pas les outils d'IA générative. Parmi les freins à l'utilisation de ces outils, le plus cité est la confidentialité (citée par 35 % des non utilisateurs). Dans ce même registre, l'interdiction par l'employeur est citée par 15,4 % des non utilisateurs. Les problèmes de précision et de fiabilité sont au 2^e rang (21 %). Les questions éthiques sont plus citées par les diplômés des autres spécialités (33,3 %).

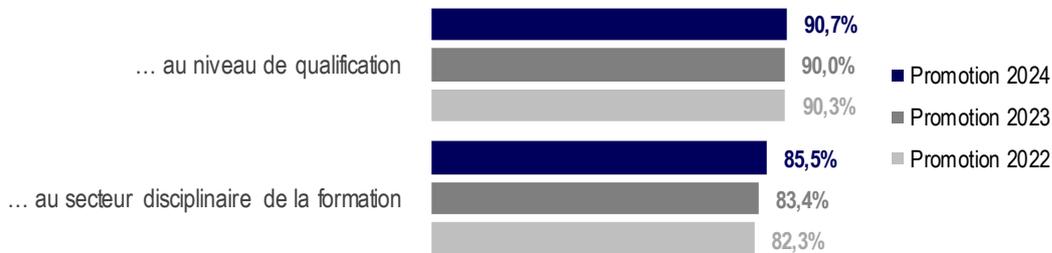
Ces outils sont jugés inutiles ou inadaptés par 19 % des non utilisateurs ou inutilisés par manque de connaissances pour 16,9 %.

10. Adéquation de la formation à l'emploi

La quasi-totalité des diplômés de 2024 en activité (90,7 %) occupent un emploi qui correspond, d'après leur ressenti, à leur niveau de qualification.

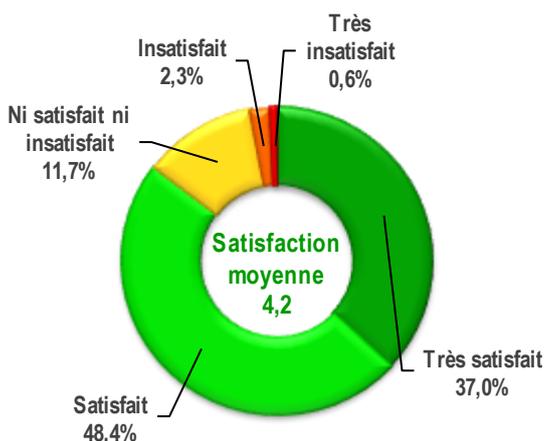
Pour 85,5 % des diplômés, leur emploi est également en très bonne adéquation avec le secteur disciplinaire de leur formation. Avec un peu plus d'expérience, l'éloignement du secteur disciplinaire de leur formation s'amorce : pour la promotion 2022, l'adéquation avec leur discipline perd 3,2 points comparé à la promotion 2024. Cependant le lien formation-emploi reste très fort.

L'emploi correspond ...



11. Satisfaction dans l'emploi

Satisfaction globale dans l'emploi des diplômés de 2024



Enquête 2025 Promotion 2024	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Très satisfait	37,5%	37,9%	30,3%	37,0%
Satisfait	48,5%	46,4%	53,8%	48,4%
Ni satisfait ni insatisfait	11,5%	11,9%	12,9%	11,7%
Insatisfait	2,0%	2,8%	2,5%	2,3%
Très insatisfait	0,5%	1,0%	0,6%	0,6%
Satisfaction moyenne (/5)	4,2	4,2	4,1	4,2

La note de satisfaction donnée à leur emploi par les diplômés de 2024 qui sont en activité professionnelle reste à une moyenne plutôt haute : 4,2 sur une échelle de 1 à 5, comme l'an dernier. Le niveau reste élevé d'année en année : la note moyenne était à 4,1 pour les enquêtes de 2017 à 2022, on est passé à 4,2 en 2024.

Dans la promotion 2024, plus de 85 % des diplômés sont satisfaits (48,4 %) ou très satisfaits (37 %) de l'emploi qu'ils occupent.

Satisfaction des différents aspects de l'emploi des diplômés de 2024

On retrouve le fort taux de satisfaction (satisfait + très satisfait) sur plusieurs aspects de l'emploi : 88,3 % pour les conditions de travail, 92,4 % pour les relations avec les collègues, 85,7 % pour le niveau d'autonomie et de responsabilité, un peu moins (78,5 %) pour la localisation.

Pour le niveau de salaire, il y a nettement moins de « très satisfaits » (seulement 24,3 %) et l'insatisfaction est également plus forte (11,2 %), un peu plus pour les femmes (13% - seulement 10 % pour les hommes) et les diplômés des autres spécialités (16,3 %).

Enquête 2025 Promotion 2024	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F

Conditions de travail

Très satisfait	54,4%	48,3%	46,3%	52,3%
Satisfait	35,7%	36,8%	37,0%	36,0%
Ni satisfait ni insatisfait	8,2%	11,2%	12,9%	9,3%
Insatisfait	1,3%	3,0%	3,0%	1,9%
Très insatisfait	0,4%	0,7%	0,7%	0,5%

Relations avec les collègues

Très satisfait	65,1%	62,4%	56,5%	63,7%
Satisfait	27,9%	29,2%	32,9%	28,7%
Ni satisfait ni insatisfait	5,8%	6,6%	8,5%	6,2%
Insatisfait	1,0%	1,3%	1,6%	1,1%
Très insatisfait	0,2%	0,5%	0,5%	0,3%

Niveau de rémunération

Très satisfait	25,3%	23,1%	20,1%	24,3%
Satisfait	40,8%	39,3%	35,8%	40,0%
Ni satisfait ni insatisfait	23,8%	24,9%	27,7%	24,4%
Insatisfait	7,7%	10,0%	12,1%	8,6%
Très insatisfait	2,3%	2,6%	4,2%	2,6%

Niveau d'autonomie et de responsabilité

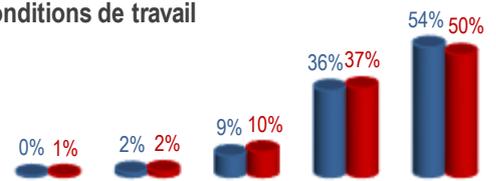
Très satisfait	44,4%	46,3%	38,0%	44,2%
Satisfait	42,1%	39,6%	41,7%	41,5%
Ni satisfait ni insatisfait	11,2%	10,9%	14,8%	11,5%
Insatisfait	1,8%	2,5%	4,3%	2,2%
Très insatisfait	0,5%	0,8%	1,2%	0,6%

Localisation géographique

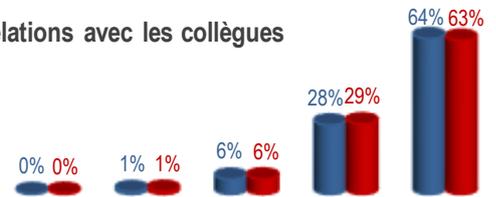
Très satisfait	47,7%	52,1%	50,7%	48,9%
Satisfait	29,8%	29,0%	28,7%	29,6%
Ni satisfait ni insatisfait	15,4%	12,8%	13,3%	14,7%
Insatisfait	5,3%	4,3%	5,4%	5,1%
Très insatisfait	1,7%	1,7%	1,9%	1,7%

■ Hommes ■ Femmes

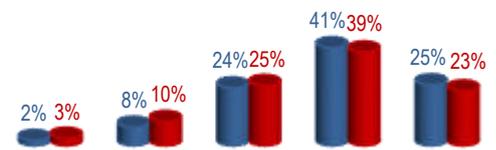
Conditions de travail



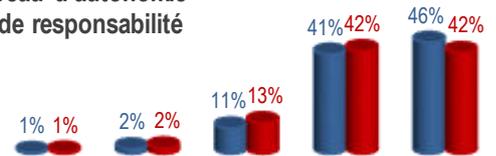
Relations avec les collègues



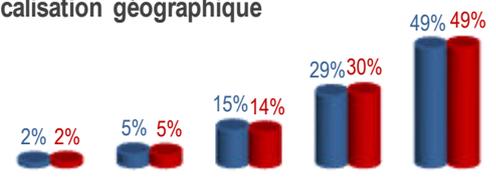
Niveau de rémunération



Niveau d'autonomie et de responsabilité



Localisation géographique



12. Recherche d'un autre emploi

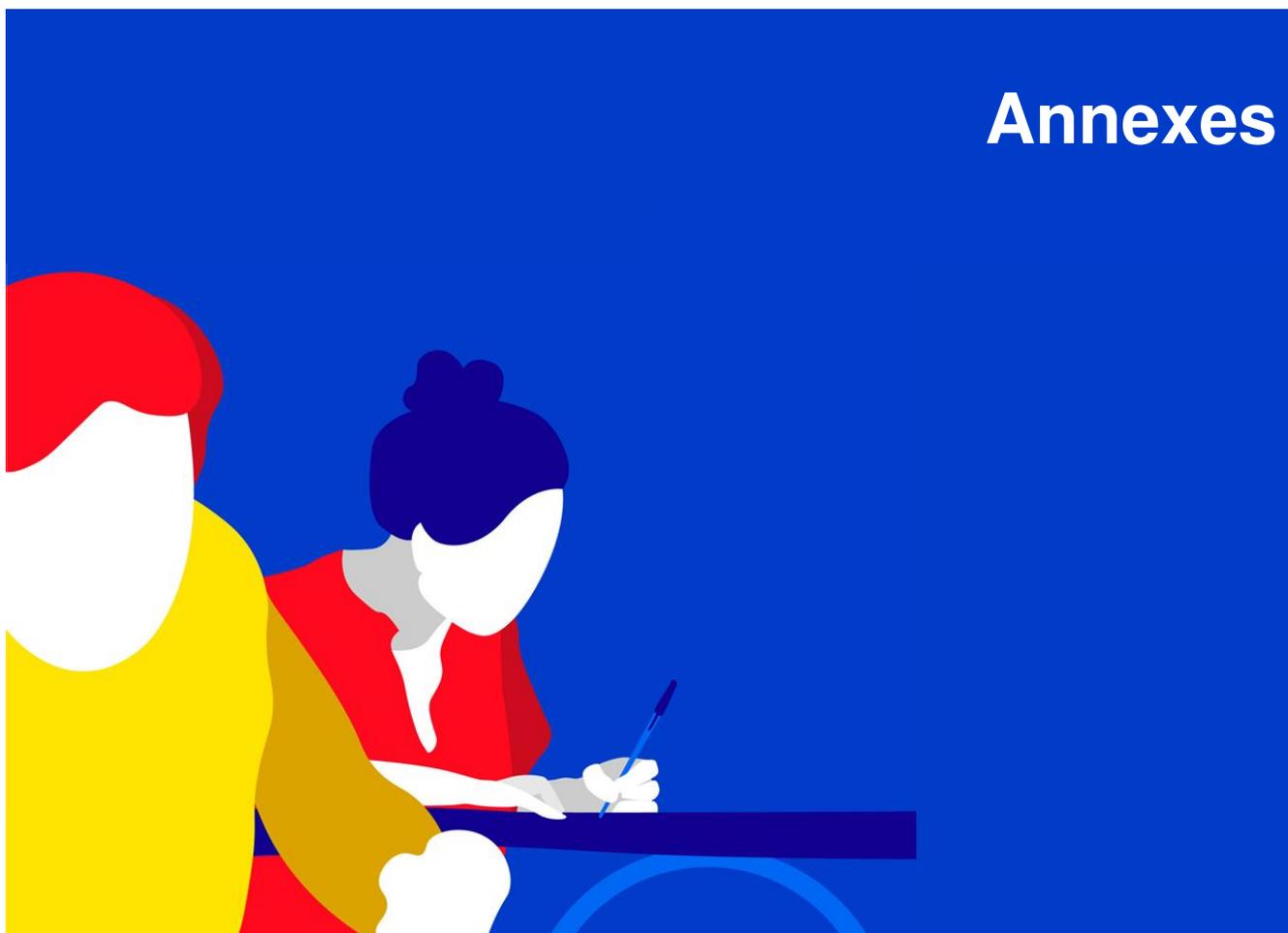
Parmi les diplômés en activité, ceux de la promotion 2022 sont plus nombreux (19,9 %) à déclarer chercher un autre emploi. Pour la promotion sortante, c'est seulement 14,5 %.

Ce taux est plus haut pour les managers et les diplômés des autres spécialités. Ils sont 18,2 % et 19,7 % à le déclarer dès la promotion sortante contre 12,7 % pour les ingénieurs.

Quelle que soit la promotion, les femmes sont plus nombreuses à rechercher un autre emploi, à un niveau plus bas pour les ingénieurs.

Enquête 2025	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Promotion 2024	12,2%	13,6%	12,7%	17,2%	19,2%	18,2%	18,9%	20,1%	19,7%	13,5%	16,1%	14,5%
Promotion 2023	16,6%	17,6%	16,9%	19,3%	23,7%	21,4%	19,2%	24,6%	22,6%	17,2%	20,0%	18,4%
Promotion 2022	18,4%	18,9%	18,6%	21,4%	25,3%	23,3%	20,3%	24,2%	22,7%	19,0%	21,2%	19,9%

Annexes



1. Salaire brut annuel moyen hors primes – Lieu de travail en France

Lieu de travail en France	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

Promotion 2024

1er décile	33 000 €	30 000 €	32 000 €	32 000 €	30 000 €	30 000 €	28 530 €	26 212 €	26 400 €	32 400 €	29 442 €	31 000 €
Médiane	40 000 €	38 000 €	39 000 €	42 000 €	40 000 €	40 000 €	41 000 €	36 000 €	37 200 €	40 000 €	38 000 €	39 500 €
9ème décile	45 500 €	44 000 €	45 000 €	53 000 €	48 000 €	50 000 €	52 800 €	46 800 €	49 000 €	48 000 €	45 800 €	47 000 €
Moyenne	39 771 €	37 824 €	39 129 €	42 583 €	39 662 €	41 103 €	41 181 €	36 498 €	38 164 €	40 474 €	38 309 €	39 604 €
Moins de 25 000 €	0,7%	1,8%	1,0%	1,4%	2,0%	1,7%	3,8%	6,7%	5,6%	1,0%	2,4%	1,6%
25 000 € à 29 999 €	2,9%	7,6%	4,5%	4,1%	6,3%	5,2%	8,0%	15,9%	13,1%	3,4%	8,1%	5,3%
30 000 € à 34 999 €	12,8%	17,8%	14,4%	11,3%	15,9%	13,7%	17,5%	23,3%	21,2%	12,7%	17,8%	14,7%
35 000 € à 37 999 €	19,0%	19,9%	19,3%	11,5%	15,0%	13,3%	8,3%	12,4%	11,0%	16,8%	17,3%	17,0%
38 000 € à 41 999 €	30,1%	28,0%	29,4%	21,3%	23,9%	22,6%	13,4%	13,5%	13,5%	27,4%	24,8%	26,3%
42 000 € à 45 999 €	25,0%	18,9%	23,0%	25,6%	21,9%	23,7%	23,2%	16,5%	18,9%	25,0%	19,7%	22,9%
46 000 € à 49 999 €	4,8%	3,6%	4,4%	8,3%	6,3%	7,3%	9,8%	5,6%	7,1%	5,8%	4,8%	5,4%
50 000 € ou plus	4,7%	2,5%	4,0%	16,5%	8,7%	12,5%	16,2%	6,1%	9,7%	7,9%	5,1%	6,8%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Promotion 2023

1er décile	33 600 €	30 000 €	32 282 €	32 000 €	30 000 €	31 000 €	29 053 €	27 722 €	28 032 €	33 000 €	30 000 €	31 624 €
Médiane	40 074 €	38 400 €	40 000 €	43 000 €	40 000 €	41 000 €	41 300 €	38 000 €	39 000 €	41 000 €	38 748 €	40 000 €
9ème décile	48 000 €	46 000 €	47 500 €	60 000 €	50 000 €	55 000 €	55 000 €	49 000 €	51 901 €	50 000 €	47 591 €	49 101 €
Moyenne	40 950 €	38 451 €	40 087 €	44 753 €	40 317 €	42 514 €	42 722 €	38 727 €	40 237 €	41 684 €	38 945 €	40 573 €
Moins de 25 000 €	0,6%	1,8%	1,0%	1,2%	2,1%	1,7%	1,9%	3,7%	3,0%	0,8%	2,2%	1,3%
25 000 € à 29 999 €	2,0%	7,2%	3,8%	3,5%	6,1%	4,8%	9,3%	11,7%	10,8%	2,7%	7,7%	4,8%
30 000 € à 34 999 €	11,5%	17,3%	13,5%	10,6%	16,8%	13,7%	14,2%	20,6%	18,2%	11,5%	17,7%	14,0%
35 000 € à 37 999 €	17,0%	18,3%	17,4%	10,7%	13,2%	12,0%	12,2%	12,3%	12,2%	15,6%	16,1%	15,8%
38 000 € à 41 999 €	26,8%	25,6%	26,4%	17,0%	21,8%	19,4%	13,2%	18,1%	16,3%	24,3%	23,4%	23,9%
42 000 € à 45 999 €	26,0%	19,6%	23,8%	21,8%	19,8%	20,8%	17,7%	15,8%	16,5%	24,7%	19,1%	22,4%
46 000 € à 49 999 €	8,4%	5,9%	7,5%	10,0%	8,4%	9,2%	11,6%	8,6%	9,7%	8,8%	6,9%	8,1%
50 000 € ou plus	7,8%	4,3%	6,6%	25,3%	11,8%	18,5%	19,8%	9,3%	13,2%	11,5%	6,9%	9,6%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Promotion 2022

1er décile	34 500 €	30 000 €	33 000 €	34 000 €	32 000 €	32 500 €	29 840 €	28 000 €	28 800 €	34 000 €	30 000 €	32 000 €
Médiane	42 000 €	39 600 €	41 348 €	45 000 €	42 000 €	43 000 €	42 000 €	39 000 €	40 000 €	42 635 €	40 000 €	42 000 €
9ème décile	52 000 €	48 000 €	50 000 €	60 000 €	52 000 €	55 000 €	60 000 €	53 410 €	57 000 €	54 000 €	50 000 €	52 028 €
Moyenne	43 034 €	39 652 €	41 846 €	46 205 €	42 287 €	44 328 €	44 275 €	40 908 €	42 267 €	43 761 €	40 560 €	42 455 €
Moins de 25 000 €	0,6%	1,3%	0,8%	1,4%	1,2%	1,3%	3,3%	3,4%	3,3%	0,9%	1,6%	1,2%
25 000 € à 29 999 €	2,3%	6,6%	3,8%	2,2%	3,9%	3,0%	6,8%	10,6%	9,1%	2,7%	6,5%	4,2%
30 000 € à 34 999 €	7,9%	15,7%	10,6%	7,2%	12,3%	9,6%	12,3%	20,2%	17,0%	8,1%	15,6%	11,1%
35 000 € à 37 999 €	12,1%	16,0%	13,5%	8,2%	11,3%	9,7%	10,9%	11,1%	11,0%	11,3%	13,9%	12,4%
38 000 € à 41 999 €	23,1%	23,1%	23,1%	14,1%	18,2%	16,1%	14,3%	13,8%	14,0%	20,6%	20,2%	20,5%
42 000 € à 45 999 €	26,6%	21,8%	24,9%	22,2%	23,5%	22,9%	14,9%	14,7%	14,8%	24,8%	21,1%	23,3%
46 000 € à 49 999 €	12,5%	8,3%	11,1%	14,0%	11,9%	13,0%	8,1%	7,9%	8,0%	12,5%	9,2%	11,1%
50 000 € ou plus	14,9%	7,2%	12,2%	30,6%	17,7%	24,4%	29,4%	18,3%	22,8%	19,1%	11,9%	16,2%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

2. Tableau complet des secteurs d'activité

Ingénieurs

Enquête 2025 - Promotion 2024	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			Médiane
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	26,1%	27,8%	26,7%	33,9%	38 986 €	37 650 €	38 525 €	38 000 €
Activités informatiques (TIC services)	18,2%	10,8%	15,8%	22,2%	39 972 €	39 662 €	39 904 €	40 000 €
Construction, BTP	8,9%	7,2%	8,4%	27,9%	39 331 €	39 203 €	39 296 €	39 250 €
Industrie des transports	9,3%	5,6%	8,1%	22,4%	41 378 €	41 517 €	41 409 €	42 000 €
Énergie	6,0%	5,0%	5,7%	28,9%	41 485 €	40 423 €	41 167 €	41 000 €
Industrie agroalimentaire	2,2%	7,6%	4,0%	61,8%	36 602 €	34 580 €	35 355 €	35 000 €
Autres industries	3,4%	2,5%	3,1%	26,1%	38 823 €	38 230 €	38 664 €	38 497 €
Activités financières et d'assurance	3,4%	2,4%	3,1%	25,6%	48 902 €	44 774 €	47 760 €	45 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	3,1%	2,0%	2,8%	23,3%	39 608 €	39 170 €	39 504 €	40 000 €
Industrie chimique	1,5%	3,8%	2,2%	55,4%	39 330 €	39 082 €	39 195 €	41 000 €
Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière	1,7%	2,6%	2,0%	42,0%	38 732 €	34 469 €	36 985 €	37 200 €
Transports (Services)	2,0%	1,6%	1,9%	28,4%	41 730 €	41 078 €	41 547 €	42 000 €
Recherche-développement scientifique	1,7%	2,3%	1,9%	40,1%	38 517 €	34 965 €	37 021 €	36 000 €
Enseignement - Recherche	1,4%	2,8%	1,9%	48,8%	31 739 €	30 878 €	31 336 €	30 211 €
Industrie pharmaceutique	0,9%	3,1%	1,6%	61,1%	39 938 €	39 266 €	39 524 €	40 000 €
Industrie des TIC	2,0%	0,6%	1,6%	13,1%	42 285 €	39 950 €	41 976 €	42 000 €
Commerce	1,3%	2,2%	1,5%	45,3%	38 180 €	34 920 €	36 595 €	36 000 €
Agriculture, sylviculture et pêche	0,9%	1,9%	1,2%	50,9%	32 326 €	30 219 €	31 173 €	31 600 €
Industrie du caoutchouc, plastique, produits minéraux non métalliques	1,0%	0,9%	1,0%	28,8%	39 883 €	39 527 €	39 784 €	40 000 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	0,6%	1,6%	0,9%	57,1%	37 905 €	36 099 €	36 834 €	37 950 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	0,7%	1,0%	0,8%	40,6%	38 266 €	34 547 €	36 649 €	36 000 €
Santé humaine et action sociale	0,5%	1,1%	0,7%	51,9%	40 014 €	40 406 €	40 217 €	39 000 €
Production et distribution d'eau, assainissement - Déchets et dépollution	0,6%	0,8%	0,7%	40,2%	37 920 €	37 616 €	37 803 €	38 861 €
Télécommunications	0,5%	0,4%	0,5%	30,3%	**	**	41 811 €	40 250 €
Arts, spectacles et activités récréatives	0,5%	0,4%	0,4%	28,0%	**	**	37 304 €	37 000 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,4%	0,4%	0,4%	32,5%	**	**	38 050 €	38 976 €
Hébergement et restauration	0,2%	0,6%	0,3%	58,1%	**	**	33 624 €	34 750 €
Industries extractives	0,4%	0,2%	0,3%	25,0%	**	**	41 410 €	40 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	0,3%	0,3%	0,3%	31,0%	**	**	39 655 €	40 000 €
Activités immobilières	0,3%	0,3%	0,3%	30,8%	**	**	38 974 €	40 000 €
Tourisme	0,0%	0,0%	0,0%	28,6%	**	**	**	**
Ingénieurs - Ensemble des diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	33,1%	39 771 €	37 824 €	39 129 €	39 000 €

* Il s'agit du salaire moyen.

** Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés ingénieurs recrutés dans ce secteur.

Managers

Enquête 2025 - Promotion 2024	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	23,8%	20,5%	22,2%	45,1%	44 806 €	42 925 €	43 948 €	43 000 €
Activités financières et d'assurance	18,0%	13,5%	15,8%	41,6%	49 131 €	45 971 €	47 863 €	45 000 €
Activités informatiques (TIC services)	10,1%	7,4%	8,8%	41,1%	40 546 €	39 185 €	39 973 €	40 000 €
Commerce	7,0%	9,0%	8,0%	54,9%	38 025 €	36 284 €	37 030 €	36 200 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	7,1%	6,4%	6,8%	45,9%	41 906 €	41 307 €	41 623 €	41 500 €
Industrie agroalimentaire	3,0%	5,2%	4,1%	62,2%	36 372 €	36 756 €	36 617 €	37 000 €
Industrie des transports	3,2%	2,3%	2,8%	41,3%	41 267 €	39 238 €	40 462 €	42 000 €
Industrie chimique	1,6%	3,6%	2,6%	68,9%	43 191 €	40 569 €	41 290 €	42 000 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	1,4%	3,7%	2,5%	71,5%	37 694 €	36 980 €	37 175 €	38 000 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,7%	3,3%	2,5%	65,6%	35 152 €	35 600 €	35 467 €	35 000 €
Énergie	2,3%	2,6%	2,4%	51,6%	41 774 €	40 312 €	40 982 €	41 000 €
Transports (Services)	2,2%	1,8%	2,0%	43,5%	39 867 €	37 017 €	38 556 €	38 000 €
Industrie des TIC	2,4%	1,6%	2,0%	39,1%	43 256 €	41 611 €	42 567 €	42 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	1,6%	2,3%	1,9%	57,0%	39 822 €	35 258 €	37 022 €	36 000 €
Hébergement et restauration	1,4%	1,9%	1,7%	56,5%	36 120 €	35 320 €	35 657 €	35 000 €
Construction, BTP	1,9%	1,4%	1,6%	40,7%	40 525 €	39 002 €	39 903 €	40 565 €
Activités immobilières	1,6%	1,5%	1,6%	47,3%	42 221 €	39 136 €	40 538 €	42 000 €
Arts, spectacles et activités récréatives	1,2%	1,8%	1,5%	57,6%	35 847 €	34 909 €	35 207 €	34 500 €
Autres industries	1,4%	1,4%	1,4%	47,7%	38 703 €	38 311 €	38 504 €	38 800 €
Industrie pharmaceutique	0,9%	1,7%	1,3%	63,3%	44 940 €	39 460 €	41 016 €	42 000 €
Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière	1,2%	1,3%	1,2%	50,4%	35 429 €	35 131 €	35 268 €	35 000 €
Enseignement - Recherche	1,1%	1,3%	1,2%	52,2%	34 961 €	32 747 €	33 767 €	34 000 €
Santé humaine et action sociale	0,7%	1,3%	1,0%	63,4%	**	**	35 890 €	35 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	0,7%	0,9%	0,8%	56,2%	40 287 €	38 012 €	38 914 €	38 375 €
Tourisme	0,5%	0,7%	0,6%	57,1%	**	**	32 729 €	33 000 €
Industrie du caoutchouc, plastique, produits minéraux non métalliques	0,6%	0,5%	0,5%	45,8%	**	**	40 611 €	40 000 €
Télécommunications	0,5%	0,4%	0,4%	43,6%	**	**	40 100 €	37 000 €
Agriculture, sylviculture et pêche	0,3%	0,3%	0,3%	52,0%	**	**	**	**
Production et distribution d'eau, assainissement - Déchets et dépollution	0,2%	0,2%	0,2%	38,9%	**	**	**	**
Recherche-développement scientifique	0,1%	0,2%	0,2%	56,3%	**	**	**	**
Industries extractives	0,2%	0,1%	0,1%	38,5%	**	**	**	**
<i>Managers - Ensemble des diplômés salariés</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>50,0%</i>	<i>42 583 €</i>	<i>39 662 €</i>	<i>41 103 €</i>	<i>40 000 €</i>

* Il s'agit du salaire moyen.

** Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce secteur.

Autres spécialités

Enquête 2025 - Promotion 2024	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	19,5%	16,6%	17,7%	59,1%	43 261 €	39 290 €	40 988 €	42 000 €
Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière	14,8%	13,6%	14,0%	61,0%	37 089 €	33 509 €	34 819 €	34 000 €
Activités financières et d'assurance	15,9%	7,7%	10,7%	45,1%	52 324 €	49 356 €	50 950 €	48 000 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	8,4%	8,9%	8,7%	64,1%	36 539 €	34 784 €	35 386 €	33 600 €
Édition, audiovisuel et diffusion	6,6%	8,3%	7,7%	67,9%	32 363 €	31 825 €	31 953 €	31 200 €
Santé humaine et action sociale	2,0%	6,4%	4,8%	84,3%	**	**	33 327 €	32 000 €
Activités informatiques (TIC services)	5,5%	4,3%	4,8%	57,0%	42 938 €	39 881 €	41 146 €	42 250 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,9%	5,3%	4,4%	75,5%	**	**	36 983 €	36 000 €
Arts, spectacles et activités récréatives	3,0%	5,0%	4,3%	73,5%	**	**	30 557 €	30 000 €
Construction, BTP	4,3%	4,1%	4,2%	62,0%	31 472 €	31 667 €	31 604 €	30 006 €
Enseignement - Recherche	3,6%	3,9%	3,8%	64,8%	**	**	29 296 €	27 800 €
Énergie	3,3%	2,3%	2,7%	54,7%	43 504 €	41 825 €	42 628 €	42 000 €
Commerce	0,6%	2,0%	1,5%	85,7%	**	**	36 810 €	37 100 €
Recherche-développement scientifique	1,2%	1,3%	1,3%	64,5%	**	**	**	**
Transports (Services)	1,1%	1,1%	1,1%	61,5%	**	**	41 423 €	43 000 €
Industrie agroalimentaire	0,7%	1,3%	1,0%	76,0%	**	**	38 238 €	39 800 €
Industrie chimique	0,7%	1,2%	1,0%	75,0%	**	**	42 185 €	42 500 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	0,7%	1,1%	0,9%	72,7%	**	**	**	**
Activités immobilières	1,4%	0,5%	0,8%	40,0%	**	**	**	**
Hébergement et restauration	0,1%	1,3%	0,8%	95,0%	**	**	**	**
Industrie des transports	1,1%	0,5%	0,8%	44,4%	**	**	**	**
Industrie des TIC	0,6%	0,7%	0,7%	68,8%	**	**	**	**
Agriculture, sylviculture et pêche	0,3%	0,7%	0,5%	76,9%	**	**	**	**
Autres industries	0,2%	0,5%	0,4%	80,0%	**	**	**	**
Industrie pharmaceutique	0,2%	0,4%	0,3%	75,0%	**	**	**	**
Télécommunications	0,3%	0,3%	0,3%	57,1%	**	**	**	**
Production et distribution d'eau, assainissement - Déchets et dépollution	0,6%	0,1%	0,3%	16,7%	**	**	**	**
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	0,1%	0,3%	0,2%	80,0%	**	**	**	**
Tourisme	0,0%	0,3%	0,2%	100,0%	**	**	**	**
Industries extractives	0,2%	0,1%	0,1%	33,3%	**	**	**	**
Industrie du caoutchouc, plastique, produits minéraux non métalliques	0,0%	0,1%	0,1%	100,0%	**	**	**	**
Autres spécialités - Ensemble des diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	63,5%	41 181 €	36 498 €	38 164 €	37 200 €

* Il s'agit du salaire moyen.

** Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés des autres spécialités recrutés dans ce secteur.

3. Service / Département d'emploi (à défaut le poste)

Ingénieurs

Enquête 2025 - Promotion 2024	Répartition par service			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Études - Conseil et expertise	18,5%	22,9%	20,0%	38,2%	39 090 €	36 660 €	38 168 €	38 000 €
Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	19,2%	20,2%	19,5%	34,5%	39 642 €	37 061 €	38 776 €	39 000 €
Production - Exploitation	12,3%	10,2%	11,6%	29,3%	39 154 €	38 650 €	39 005 €	39 163 €
Études et développement en systèmes d'information	9,1%	4,8%	7,7%	21,0%	40 948 €	40 410 €	40 834 €	40 000 €
Informatique industrielle et technique	9,0%	4,6%	7,5%	20,5%	40 161 €	40 444 €	40 221 €	40 000 €
Méthodes, contrôle de production, maintenance	6,9%	5,1%	6,3%	27,0%	39 180 €	38 857 €	39 096 €	39 000 €
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	2,9%	9,1%	4,9%	61,3%	38 214 €	35 692 €	36 644 €	37 000 €
Commercial (dont ingénieur d'affaire)	4,0%	4,3%	4,1%	34,9%	38 520 €	36 877 €	37 954 €	38 000 €
Maîtrise d'ouvrage	2,7%	2,4%	2,6%	30,8%	39 358 €	38 242 €	39 013 €	39 000 €
Achats, approvisionnements, logistique	2,2%	3,2%	2,5%	42,0%	39 582 €	39 121 €	39 384 €	40 000 €
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	2,3%	1,2%	1,9%	20,4%	40 211 €	40 332 €	40 238 €	40 500 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	1,5%	1,3%	1,4%	30,0%	42 832 €	42 462 €	42 725 €	42 750 €
Innovation, transfert de technologie, propriété industrielle, brevets	1,4%	1,4%	1,4%	33,3%	40 230 €	40 013 €	40 151 €	40 000 €
Assistance technique	1,5%	1,0%	1,4%	25,5%	38 168 €	39 993 €	38 627 €	38 500 €
Direction générale	1,6%	0,9%	1,4%	22,3%	42 829 €	42 383 €	42 687 €	42 600 €
Exploitation / maintenance informatique	1,6%	0,9%	1,4%	23,2%	39 077 €	39 236 €	39 118 €	40 000 €
Développement durable, RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	1,0%	2,1%	1,4%	52,1%	36 388 €	34 395 €	35 358 €	35 000 €
Audit	1,0%	0,9%	1,0%	32,0%	41 087 €	37 963 €	40 077 €	40 800 €
Marketing	0,3%	1,6%	0,7%	73,9%	37 638 €	36 670 €	36 906 €	37 121 €
Enseignement - Formation	0,6%	0,8%	0,7%	39,2%	34 259 €	33 908 €	34 147 €	35 200 €
Recherche expérimentale	0,6%	0,8%	0,6%	42,0%	35 434 €	32 807 €	34 303 €	34 332 €
Communication	0,1%	0,2%	0,1%	60,0%	**	**	**	**
Ressources humaines	0,0%	0,1%	0,1%	66,7%	**	**	**	**
Juridique	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	**	**	**	**
<i>Ingénieurs - Ensemble des diplômés salariés</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>33,1%</i>	<i>39 771 €</i>	<i>37 824 €</i>	<i>39 129 €</i>	<i>39 000 €</i>

* Il s'agit du salaire moyen.

** Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par service, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des services hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un service correspond à la part des femmes parmi les diplômés ingénieurs recrutés dans ce service.

Managers

Enquête 2025 - Promotion 2024 Service / Département	Répartition par service			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Administration, gestion, finance, comptabilité	23,5%	20,0%	21,8%	44,7%	46 333 €	43 153 €	44 920 €	43 000 €
Commercial (dont ingénieur d'affaire)	20,7%	15,7%	18,3%	41,9%	38 094 €	36 188 €	37 287 €	36 000 €
Études - Conseil et expertise	19,5%	15,8%	17,7%	43,6%	46 896 €	45 731 €	46 380 €	45 000 €
Marketing	5,7%	15,2%	10,3%	71,6%	39 229 €	37 059 €	37 639 €	38 000 €
Audit	7,0%	5,1%	6,1%	41,1%	42 270 €	41 337 €	41 870 €	41 600 €
Achats, approvisionnements, logistique	5,1%	6,7%	5,8%	55,6%	39 828 €	38 440 €	39 038 €	40 000 €
Direction générale	6,6%	2,4%	4,6%	25,6%	42 739 €	43 073 €	42 856 €	42 000 €
Ressources humaines	1,5%	5,6%	3,5%	77,7%	36 070 €	35 632 €	35 729 €	36 000 €
Communication	1,4%	4,7%	3,0%	75,8%	36 823 €	33 986 €	34 606 €	35 000 €
Études et développement en systèmes d'information	1,9%	1,2%	1,5%	36,9%	46 930 €	44 597 €	46 009 €	43 000 €
Maîtrise d'ouvrage	1,2%	1,3%	1,3%	52,2%	40 543 €	42 364 €	41 668 €	40 500 €
Développement durable, RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	0,8%	1,7%	1,2%	66,7%	39 994 €	42 393 €	41 536 €	41 654 €
Production - Exploitation	1,1%	1,2%	1,2%	50,6%	37 956 €	36 653 €	37 273 €	38 000 €
Juridique	0,5%	0,6%	0,6%	52,4%	**	**	**	**
Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	0,5%	0,5%	0,5%	48,6%	**	**	40 125 €	40 000 €
Enseignement - Formation	0,3%	0,6%	0,4%	62,5%	**	**	35 486 €	34 000 €
Innovation, transfert de technologie, propriété industrielle, brevets	0,4%	0,4%	0,4%	50,0%	**	**	41 026 €	42 000 €
Informatique industrielle et technique	0,5%	0,3%	0,4%	35,7%	**	**	41 868 €	41 000 €
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	0,3%	0,4%	0,4%	53,8%	**	**	**	**
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	0,4%	0,3%	0,3%	43,5%	**	**	**	**
Assistance technique	0,4%	0,2%	0,3%	31,8%	**	**	**	**
Exploitation / maintenance informatique	0,2%	0,0%	0,1%	10,0%	**	**	**	**
Méthodes, contrôle de production, maintenance	0,1%	0,1%	0,1%	50,0%	**	**	**	**
Recherche expérimentale	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	**	**	**	**
<i>Managers - Ensemble des diplômés salariés</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>50,0%</i>	<i>42 583 €</i>	<i>39 662 €</i>	<i>41 103 €</i>	<i>40 000 €</i>

* Il s'agit du salaire moyen.

** Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par service, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des services hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un service correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce service.

Autres spécialités

Enquête 2025 - Promotion 2024	Répartition par service			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Études - Conseil et expertise	25,1%	20,6%	22,3%	57,5%	43 209 €	38 235 €	40 423 €	42 000 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	13,0%	14,3%	13,8%	64,5%	47 723 €	39 897 €	42 737 €	43 250 €
Communication	3,0%	11,0%	8,0%	85,7%	**	**	33 957 €	33 800 €
Direction générale	9,5%	5,5%	7,0%	48,8%	39 655 €	37 287 €	38 315 €	37 488 €
Production - Exploitation	6,3%	6,0%	6,1%	61,3%	**	**	30 848 €	28 888 €
Maîtrise d'ouvrage	5,6%	6,2%	6,0%	64,4%	**	**	33 032 €	30 445 €
Commercial (dont ingénieur d'affaire)	5,0%	4,2%	4,5%	58,2%	**	**	40 080 €	40 075 €
Audit	5,0%	3,5%	4,1%	54,0%	45 091 €	44 781 €	44 926 €	45 500 €
Marketing	2,4%	5,1%	4,1%	78,0%	**	**	37 176 €	37 000 €
Développement durable, RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	2,4%	4,1%	3,4%	73,8%	**	**	36 247 €	37 000 €
Juridique	4,1%	2,9%	3,4%	53,7%	**	**	34 507 €	34 035 €
Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	3,9%	2,8%	3,2%	53,8%	**	**	36 249 €	36 000 €
Ressources humaines	0,9%	4,2%	2,9%	88,9%	**	**	39 829 €	41 800 €
Enseignement - Formation	3,2%	1,6%	2,2%	44,4%	**	**	**	**
Études et développement en systèmes d'information	3,2%	1,6%	2,2%	44,4%	**	**	43 500 €	43 655 €
Achats, approvisionnements, logistique	1,9%	1,6%	1,7%	57,1%	**	**	**	**
Assistance technique	0,9%	1,7%	1,4%	76,5%	**	**	**	**
Informatique industrielle et technique	2,6%	0,4%	1,2%	20,0%	**	**	**	**
Innovation, transfert de technologie, propriété industrielle, brevets	0,6%	0,5%	0,6%	57,1%	**	**	**	**
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	0,2%	0,8%	0,6%	85,7%	**	**	**	**
Recherche expérimentale	0,4%	0,5%	0,5%	66,7%	**	**	**	**
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	0,2%	0,5%	0,4%	80,0%	**	**	**	**
Exploitation / maintenance informatique	0,2%	0,3%	0,2%	66,7%	**	**	**	**
Méthodes, contrôle de production, maintenance	0,2%	0,0%	0,1%	0,0%	**	**	**	**
Autres spécialités - Ensemble des diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	63,5%	41 181 €	36 498 €	38 164 €	37 200 €

* Il s'agit du salaire moyen.

** Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par service, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des services hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un service correspond à la part des femmes parmi les diplômés des autres spécialités recrutés dans ce service.

4. Entreprises publiques ou privées

Enquête 2025 Promotion 2024	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Secteur privé	91,3%	86,7%	89,8%	96,2%	93,2%	94,7%	67,9%	63,1%	64,9%	90,9%	85,0%	88,6%
Secteur public	7,9%	10,7%	8,9%	3,2%	5,3%	4,2%	22,5%	21,9%	22,1%	7,8%	10,9%	9,0%
Association / ONG	0,8%	2,5%	1,3%	0,6%	1,5%	1,1%	9,6%	15,0%	13,0%	1,2%	4,1%	2,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

5. Taille des entreprises

Enquête 2025 Promotion 2024 Taille entreprises	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble	Salaire brut annuel moyen hors primes lieu de travail en France			
					Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Aucun salarié	0,5%	0,8%	1,6%	0,7%	-	-	-	-
Moins de 10 salariés	4,9%	6,4%	14,2%	6,2%	35 478 €	36 539 €	32 386 €	35 087 €
10 à 19 salariés	4,5%	5,3%	7,8%	5,0%	36 663 €	38 823 €	34 126 €	36 882 €
20 à 49 salariés	9,2%	8,7%	9,4%	9,1%	37 081 €	38 676 €	37 063 €	37 463 €
50 à 249 salariés	19,6%	16,0%	15,1%	18,2%	38 045 €	38 680 €	36 616 €	38 087 €
250 à 4 999 salariés	30,2%	28,2%	26,4%	29,4%	39 256 €	40 259 €	38 297 €	39 423 €
5 000 salariés ou plus	31,1%	34,7%	25,3%	31,5%	41 002 €	42 715 €	43 197 €	41 600 €
<i>Ensemble</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>39 129 €</i>	<i>41 103 €</i>	<i>38 164 €</i>	<i>39 604 €</i>

6. Responsabilités exercées

Enquête 2025 Responsabilités ...	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2024												
... hiérarchiques	26,9%	19,6%	24,7%	37,9%	30,5%	34,2%	25,0%	20,6%	22,2%	29,2%	23,5%	27,0%
... d'un budget	28,8%	22,8%	27,0%	34,6%	36,2%	35,4%	21,7%	21,8%	21,8%	29,8%	27,5%	28,9%
... d'une équipe	23,8%	18,9%	22,4%	27,7%	22,3%	25,0%	16,6%	12,9%	14,2%	24,4%	19,4%	22,5%
... d'un projet	63,0%	63,5%	63,1%	64,3%	65,6%	65,0%	59,1%	63,5%	61,9%	63,1%	64,3%	63,6%
Promotion 2023												
... hiérarchiques	26,1%	22,0%	24,7%	41,9%	33,3%	37,7%	29,7%	25,1%	26,8%	28,9%	25,1%	27,3%
... d'un budget	28,7%	26,9%	28,1%	36,0%	37,6%	36,8%	25,5%	30,0%	28,3%	29,7%	29,9%	29,8%
... d'une équipe	24,3%	19,9%	22,8%	28,8%	22,4%	25,7%	20,0%	17,7%	18,6%	24,7%	20,2%	22,9%
... d'un projet	64,1%	68,2%	65,5%	66,8%	69,5%	68,1%	66,2%	67,3%	66,9%	64,7%	68,4%	66,2%
Promotion 2022												
... hiérarchiques	29,2%	25,4%	27,9%	45,3%	39,2%	42,3%	36,5%	30,6%	32,9%	32,1%	29,2%	30,9%
... d'un budget	30,5%	30,2%	30,4%	41,5%	44,6%	43,1%	27,7%	34,9%	32,1%	31,8%	34,0%	32,7%
... d'une équipe	28,8%	24,7%	27,4%	37,2%	30,4%	33,8%	26,7%	23,4%	24,7%	29,8%	25,7%	28,2%
... d'un projet	65,0%	71,5%	67,3%	73,0%	74,4%	73,7%	69,6%	72,0%	71,1%	66,4%	72,2%	68,7%

7. Télétravail

Promotion 2024 Télétravail / semaine	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Aucun jour	48,5%	44,9%	47,4%	31,7%	27,9%	29,8%	40,5%	39,1%	39,6%	45,0%	39,1%	42,7%
1 jour	18,9%	21,6%	19,8%	24,6%	21,6%	23,1%	21,7%	23,1%	22,6%	20,1%	21,9%	20,8%
2 jours	23,0%	25,8%	23,9%	29,2%	36,5%	32,8%	25,2%	27,4%	26,6%	24,3%	29,1%	26,1%
3 jours	6,0%	5,1%	5,7%	7,8%	8,6%	8,2%	5,8%	6,3%	6,1%	6,3%	6,3%	6,3%
4 jours	1,0%	0,8%	0,9%	1,1%	0,9%	1,0%	2,1%	0,9%	1,3%	1,1%	0,9%	1,0%
5 jours ou plus	2,5%	1,8%	2,3%	5,6%	4,4%	5,0%	4,7%	3,3%	3,8%	3,2%	2,8%	3,0%
<i>Ensemble</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>						
Moyenne (jours)	1,0	1,0	1,0	1,4	1,5	1,4	1,2	1,2	1,2	1,1	1,2	1,1

8. Historique des principaux indicateurs

Ensemble des diplômés

Année de l'enquête			2025	2024	2023	2022	2021	2020
Dernière promotion			2024	2023	2022	2021	2020	2019
Situation	En activité professionnelle	Homme	66,8%	72,8%	76,5%	74,3%	65,6%	73,0%
		Femme	63,1%	68,3%	72,8%	71,7%	62,9%	69,8%
		Ensemble	65,3%	70,9%	75,0%	73,3%	64,5%	71,7%
	En volontariat	Homme	3,1%	3,0%	3,2%	2,4%	2,3%	3,5%
		Femme	3,3%	3,3%	3,7%	2,7%	2,6%	4,0%
		Ensemble	3,2%	3,1%	3,4%	2,5%	2,4%	3,7%
	En recherche d'emploi	Homme	15,7%	10,7%	7,1%	7,8%	17,0%	8,8%
		Femme	18,6%	14,3%	9,9%	9,8%	18,7%	12,3%
		Ensemble	16,9%	12,2%	8,3%	8,7%	17,7%	10,2%
	En thèse / PhD	Homme	4,0%	4,1%	3,7%	4,4%	4,6%	4,4%
		Femme	3,0%	3,2%	2,8%	3,2%	3,1%	3,5%
		Ensemble	3,6%	3,7%	3,3%	3,9%	4,0%	4,1%
	En études / En formation	Homme	8,0%	6,9%	7,2%	8,5%	9,0%	8,1%
		Femme	8,6%	7,9%	8,0%	9,4%	11,2%	8,3%
		Ensemble	8,2%	7,3%	7,5%	8,9%	9,9%	8,2%
	Autres situations	Homme	2,3%	2,5%	2,3%	2,6%	1,5%	2,2%
		Femme	3,4%	3,0%	3,0%	3,2%	1,4%	2,2%
		Ensemble	2,8%	2,7%	2,6%	2,8%	1,5%	2,2%
Principaux indicateurs	Taux net d'emploi *	Homme	81,6%	87,6%	91,8%	90,7%	79,9%	89,7%
		Femme	78,1%	83,3%	88,6%	88,4%	77,8%	85,7%
		Ensemble	80,2%	85,8%	90,5%	89,8%	79,1%	88,1%
	% Emplois en moins de 2 mois / En emploi	Homme	82,6%	85,3%	87,4%	83,7%	78,1%	86,5%
		Femme	81,0%	83,4%	85,4%	83,4%	77,0%	84,3%
		Ensemble	81,9%	84,6%	86,6%	83,6%	77,7%	85,6%
	% CDI (emploi en France)	Homme	87,4%	88,3%	89,5%	85,9%	81,4%	86,5%
		Femme	78,0%	78,4%	79,7%	75,9%	70,7%	75,9%
		Ensemble	83,5%	84,2%	85,5%	81,8%	77,1%	82,2%
	% Cadre (emplois en France)	Homme	89,5%	90,1%	91,2%	90,3%	86,8%	90,9%
		Femme	80,1%	80,9%	81,7%	79,7%	75,9%	81,3%
		Ensemble	85,7%	86,4%	87,4%	86,1%	82,4%	87,1%
	% Emplois à l'étranger	Homme	11,7%	11,6%	10,9%	11,9%	12,4%	13,9%
		Femme	10,5%	11,0%	11,3%	11,4%	12,8%	13,6%
		Ensemble	11,2%	11,4%	11,1%	11,7%	12,5%	13,8%
Salaire brut annuel hors primes ** (Lieu de travail en France)								
Moyenne	Homme	40 474 €	39 804 €	39 000 €	37 268 €	36 345 €	36 536 €	
	Femme	38 309 €	37 835 €	36 949 €	35 505 €	34 104 €	34 489 €	
	Ensemble	39 604 €	39 010 €	38 184 €	36 551 €	35 461 €	35 714 €	
Médiane	Homme	40 000 €	39 500 €	38 000 €	36 750 €	36 000 €	36 000 €	
	Femme	38 000 €	38 000 €	37 000 €	35 055 €	34 200 €	35 000 €	
	Ensemble	39 500 €	39 000 €	38 000 €	36 000 €	35 000 €	35 500 €	

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Ingénieurs

Année de l'enquête			2025	2024	2023	2022	2021	2020	
Dernière promotion			2024	2023	2022	2021	2020	2019	
Situation	En activité professionnelle	Homme	67,4%	74,1%	77,3%	74,3%	64,7%	73,2%	
		Femme	65,5%	69,9%	73,1%	71,3%	62,3%	69,0%	
		Ensemble	66,7%	72,7%	75,9%	73,4%	63,9%	71,9%	
	En volontariat	Homme	2,9%	2,8%	2,9%	2,2%	2,0%	3,1%	
		Femme	3,1%	3,1%	3,4%	2,5%	2,4%	3,2%	
		Ensemble	2,9%	2,9%	3,1%	2,3%	2,1%	3,2%	
	En recherche d'emploi	Homme	15,1%	8,3%	5,5%	7,1%	17,2%	8,0%	
		Femme	14,6%	9,8%	6,7%	8,0%	17,1%	10,7%	
		Ensemble	14,9%	8,8%	5,9%	7,4%	17,2%	8,8%	
	En thèse / PhD	Homme	5,6%	6,1%	5,3%	6,2%	6,4%	6,0%	
		Femme	5,7%	6,6%	5,7%	6,2%	6,1%	6,8%	
		Ensemble	5,6%	6,3%	5,5%	6,2%	6,3%	6,2%	
	En études / En formation	Homme	7,1%	6,6%	6,9%	8,3%	8,2%	7,7%	
		Femme	8,1%	7,5%	8,2%	10,0%	10,8%	8,0%	
		Ensemble	7,4%	6,9%	7,3%	8,9%	9,0%	7,8%	
	Autres situations	Homme	2,0%	2,2%	2,1%	1,9%	1,5%	2,0%	
		Femme	3,2%	2,9%	2,9%	2,0%	1,4%	2,2%	
		Ensemble	2,4%	2,4%	2,3%	1,9%	1,5%	2,1%	
	Principaux indicateurs	Taux net d'emploi *	Homme	82,3%	90,3%	93,6%	91,5%	79,5%	90,6%
			Femme	82,5%	88,1%	91,9%	90,2%	79,1%	87,1%
			Ensemble	82,4%	89,6%	93,1%	91,1%	79,4%	89,5%
% Emplois en moins de 2 mois / En emploi		Homme	83,2%	86,7%	88,6%	84,6%	78,9%	86,8%	
		Femme	83,5%	86,1%	87,5%	84,7%	79,8%	85,3%	
		Ensemble	83,3%	86,5%	88,3%	84,6%	79,1%	86,3%	
% CDI (emploi en France)		Homme	88,1%	89,8%	90,2%	86,0%	81,9%	87,0%	
		Femme	78,9%	80,0%	80,2%	75,6%	70,2%	74,4%	
		Ensemble	85,0%	86,6%	87,1%	82,7%	78,2%	83,1%	
% Cadre (emplois en France)		Homme	92,7%	93,6%	94,3%	92,9%	89,9%	93,6%	
		Femme	87,0%	87,0%	87,4%	84,0%	81,4%	85,8%	
		Ensemble	90,7%	91,5%	92,1%	90,1%	87,2%	91,1%	
% Emplois à l'étranger		Homme	9,3%	9,3%	8,5%	9,1%	9,7%	11,2%	
		Femme	7,5%	8,3%	7,9%	7,9%	8,8%	9,3%	
		Ensemble	8,7%	9,0%	8,3%	8,7%	9,5%	10,6%	
Salaire brut annuel hors primes ** (Lieu de travail en France)									
Moyenne		Homme	39 771 €	39 117 €	38 245 €	36 441 €	35 961 €	35 885 €	
		Femme	37 824 €	37 256 €	36 187 €	34 556 €	33 656 €	33 792 €	
		Ensemble	39 129 €	38 520 €	37 601 €	35 839 €	35 240 €	35 234 €	
Médiane		Homme	40 000 €	39 000 €	38 000 €	36 000 €	36 000 €	35 793 €	
		Femme	38 000 €	37 700 €	36 000 €	35 000 €	34 000 €	34 000 €	
	Ensemble	39 000 €	38 160 €	37 200 €	36 000 €	35 000 €	35 000 €		

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Managers

Année de l'enquête			2025	2024	2023	2022	2021	2020	
Dernière promotion			2024	2023	2022	2021	2020	2019	
Situation	En activité professionnelle	Homme	70,1%	72,5%	78,7%	79,0%	73,0%	77,7%	
		Femme	64,7%	70,0%	75,9%	77,9%	68,6%	75,8%	
		Ensemble	67,3%	71,2%	77,3%	78,5%	70,7%	76,7%	
	En volontariat	Homme	3,6%	3,4%	3,6%	2,7%	2,9%	4,6%	
		Femme	3,3%	3,4%	4,0%	2,7%	2,7%	4,2%	
		Ensemble	3,4%	3,4%	3,8%	2,7%	2,8%	4,4%	
	En recherche d'emploi	Homme	16,6%	15,7%	10,2%	9,2%	16,5%	10,3%	
		Femme	22,4%	18,8%	12,5%	11,6%	21,3%	13,8%	
		Ensemble	19,6%	17,2%	11,3%	10,5%	18,9%	12,2%	
	En thèse / PhD	Homme	0,3%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,3%	
		Femme	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%	0,3%	0,2%	
		Ensemble	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,3%	0,3%	
	En études / En formation	Homme	7,0%	5,3%	4,9%	6,0%	6,0%	4,7%	
		Femme	6,9%	5,2%	5,1%	5,8%	5,8%	4,0%	
		Ensemble	6,9%	5,2%	5,0%	5,9%	5,9%	4,4%	
	Autres situations	Homme	2,4%	3,0%	2,5%	2,9%	1,4%	2,5%	
		Femme	2,5%	2,6%	2,4%	1,9%	1,3%	2,0%	
		Ensemble	2,5%	2,8%	2,4%	2,4%	1,3%	2,2%	
	Principaux indicateurs	Taux net d'emploi *	Homme	81,6%	82,9%	89,0%	89,8%	82,1%	88,8%
			Femme	75,2%	79,6%	86,5%	87,4%	77,0%	85,3%
			Ensemble	78,3%	81,2%	87,7%	88,6%	79,5%	86,9%
% Emplois en moins de 2 mois / En emploi		Homme	81,2%	83,0%	84,7%	81,1%	76,2%	86,2%	
		Femme	79,0%	81,7%	83,5%	81,1%	73,4%	83,2%	
		Ensemble	80,1%	82,3%	84,1%	81,1%	74,8%	84,5%	
% CDI (emploi en France)		Homme	89,5%	89,2%	91,4%	88,6%	84,3%	90,1%	
		Femme	83,9%	83,1%	85,0%	81,8%	78,2%	82,3%	
		Ensemble	86,6%	86,0%	88,1%	85,0%	81,2%	85,8%	
% Cadre (emplois en France)		Homme	81,3%	82,3%	84,8%	84,1%	79,5%	85,0%	
		Femme	74,2%	77,3%	77,9%	77,0%	72,0%	78,6%	
		Ensemble	77,6%	79,7%	81,2%	80,3%	75,6%	81,5%	
% Emplois à l'étranger		Homme	17,1%	16,4%	15,3%	17,8%	17,6%	20,1%	
		Femme	13,3%	13,1%	12,8%	13,9%	15,7%	15,9%	
		Ensemble	15,2%	14,8%	14,1%	15,8%	16,7%	17,9%	
Salaire brut annuel hors primes ** (Lieu de travail en France)									
Moyenne		Homme	42 583 €	41 629 €	40 744 €	39 487 €	37 332 €	38 437 €	
		Femme	39 662 €	38 895 €	37 963 €	36 931 €	35 092 €	35 338 €	
		Ensemble	41 103 €	40 241 €	39 332 €	38 146 €	36 209 €	36 746 €	
Médiane		Homme	42 000 €	40 500 €	40 000 €	38 000 €	36 600 €	37 823 €	
		Femme	40 000 €	39 000 €	38 000 €	36 060 €	35 000 €	35 000 €	
	Ensemble	40 000 €	40 000 €	38 500 €	37 200 €	36 000 €	36 000 €		

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Autres spécialités

Année de l'enquête			2025	2024	2023	2022	2021	2020	
Dernière promotion			2024	2023	2022	2021	2020	2019	
Situation	En activité professionnelle	Homme	51,1%	62,2%	62,0%	58,6%	51,6%	57,1%	
		Femme	52,7%	60,0%	64,3%	59,3%	53,5%	57,6%	
		Ensemble	52,1%	60,8%	63,4%	59,0%	52,8%	57,4%	
	En volontariat	Homme	3,5%	3,4%	4,0%	2,5%	2,4%	3,3%	
		Femme	4,3%	3,4%	3,4%	3,5%	3,1%	5,5%	
		Ensemble	4,0%	3,4%	3,6%	3,1%	2,8%	4,6%	
	En recherche d'emploi	Homme	18,5%	13,0%	9,5%	9,8%	17,1%	11,5%	
		Femme	21,6%	15,5%	11,8%	10,5%	17,7%	13,1%	
		Ensemble	20,4%	14,5%	10,9%	10,2%	17,5%	12,5%	
	En thèse / PhD	Homme	2,8%	2,2%	2,7%	3,0%	2,7%	2,7%	
		Femme	1,7%	1,5%	1,5%	1,9%	1,2%	2,0%	
		Ensemble	2,1%	1,7%	2,0%	2,3%	1,8%	2,3%	
	En études / En formation	Homme	19,3%	16,1%	17,7%	18,4%	24,7%	22,6%	
		Femme	13,8%	15,4%	14,3%	15,8%	22,9%	19,2%	
		Ensemble	15,9%	15,7%	15,6%	16,8%	23,6%	20,6%	
	Autres situations	Homme	4,9%	3,2%	4,0%	7,7%	1,5%	2,8%	
		Femme	5,9%	4,2%	4,7%	9,0%	1,6%	2,7%	
		Ensemble	5,5%	3,9%	4,4%	8,5%	1,6%	2,7%	
Principaux indicateurs	Taux net d'emploi *	Homme	74,6%	83,5%	87,4%	86,2%	75,9%	84,0%	
		Femme	72,5%	80,3%	85,1%	85,7%	76,2%	82,8%	
		Ensemble	73,3%	81,5%	86,0%	85,9%	76,1%	83,2%	
	% Emplois en moins de 2 mois / En emploi	Homme	81,2%	80,1%	83,9%	85,2%	78,2%	84,2%	
		Femme	76,2%	79,4%	83,0%	86,5%	77,8%	84,6%	
		Ensemble	78,1%	79,7%	83,4%	86,0%	78,0%	84,4%	
	% CDI (emploi en France)	Homme	66,4%	66,7%	70,7%	71,8%	63,7%	64,7%	
		Femme	57,3%	59,3%	61,8%	59,5%	53,5%	60,1%	
		Ensemble	60,5%	62,1%	65,2%	64,0%	57,2%	61,9%	
	% Cadre (emplois en France)	Homme	72,8%	75,0%	77,2%	78,4%	72,3%	72,6%	
		Femme	61,7%	65,7%	68,4%	69,0%	64,3%	67,3%	
		Ensemble	65,7%	69,2%	71,8%	72,5%	67,1%	69,5%	
	% Emplois à l'étranger	Homme	16,4%	14,4%	15,6%	17,2%	18,2%	18,5%	
		Femme	13,6%	13,8%	17,1%	15,5%	16,7%	21,1%	
		Ensemble	14,7%	14,0%	16,5%	16,1%	17,3%	20,1%	
	Salaire brut annuel hors primes ** (Lieu de travail en France)								
	Moyenne	Homme	41 181 €	39 954 €	40 716 €	38 427 €	37 196 €	37 599 €	
		Femme	36 498 €	36 797 €	36 727 €	34 859 €	33 201 €	34 570 €	
Ensemble		38 164 €	38 029 €	38 249 €	36 172 €	34 663 €	35 798 €		
Médiane	Homme	41 000 €	40 000 €	40 000 €	38 000 €	37 000 €	38 000 €		
	Femme	36 000 €	36 000 €	36 000 €	35 000 €	33 000 €	35 000 €		
	Ensemble	37 200 €	37 000 €	38 000 €	36 000 €	35 000 €	36 000 €		

* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

** Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Écoles membres de la CGE ayant participé à l'enquête



Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2025	Site Web de l'établissement
3iL Ingénieurs <i>Institut d'ingénierie informatique de Limoges</i>	https://www.3il-ingenieurs.fr
AgroParisTech <i>Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement</i>	https://www.agroparistech.fr
Arts et Métiers	https://artsetmetiers.fr
Audencia	http://www.audencia.com
Bordeaux INP - Bordeaux Sciences Agro <i>École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine</i>	https://www.agro-bordeaux.fr
Bordeaux INP - ENSC <i>École nationale supérieure de cognitive</i>	https://ensc.bordeaux-inp.fr
Bordeaux INP - ENSEIRB-MATMECA <i>École nationale supérieure d'électronique, informatique et de radiocommunications de Bordeaux</i>	https://enseirb-matmeca.bordeaux-inp.fr
Bordeaux INP - ENSGTI <i>École nationale supérieure en génie des technologies industrielles</i>	https://ensgti.univ-pau.fr
Brest Business School <i>BBS</i>	https://brest-bs.com
BUILDERS École d'ingénieurs	https://builders-ingenieurs.fr
Burgundy School of Business <i>BSB</i>	https://www.bsb-education.com
CELSA Sorbonne-Université <i>École des hautes études en sciences de l'information et de la communication</i>	http://www.celsa.fr
Centrale Lille Institut <i>École centrale de Lille</i>	https://centralelille.fr
Centrale Lyon <i>École centrale de Lyon</i>	https://www.ec-lyon.fr
Centrale Méditerranée <i>École centrale de Marseille</i>	https://www.centrale-mediterranee.fr
Centrale Nantes <i>École centrale de Nantes</i>	https://www.ec-nantes.fr
CentraleSupélec	https://www.centralesupelec.fr
CESI École d'Ingénieurs	https://www.cesi.fr
CFJ <i>Centre de formation des journalistes</i>	https://www.cfjparis.com
Chimie ParisTech <i>École nationale supérieure de chimie de Paris</i>	https://www.chimieparistech.psl.eu
Clermont School of Business <i>École supérieure de commerce de Clermont</i>	https://www.clermont-sb.fr
CPE Lyon <i>École supérieure de chimie physique électronique de Lyon</i>	https://www.cpe.fr
CY Tech	https://cytech.cyu.fr
EBI <i>École de biologie industrielle</i>	https://www.ebi-edu.com
EBS Paris <i>European business school Paris</i>	https://www.ebs-paris.fr
ECAM LaSalle <i>École catholique d'arts et métiers Lyon - LaSalle</i>	https://www.ecam.fr
ECAM Rennes-Louis de Broglie <i>École catholique d'arts et métiers de Rennes</i>	https://www.ecam-rennes.fr
ECAM-EPMI	https://www.ecam-epmi.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2025	Site Web de l'établissement
ECE École centrale d'électronique	https://www.ece.fr
École des Ponts ParisTech École nationale des ponts et chaussées	https://www.ecoledesponts.fr
ECPM École européenne de chimie polymères et matériaux de Strasbourg	https://ecpm.unistra.fr
EDC École des dirigeants et créateurs d'entreprises	https://www.edcparis.edu
EDHEC Business School	https://www.edhec.edu
EIGSI École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels	https://www.eigsi.fr
EIVP École des ingénieurs de la ville de Paris	https://www.eivp-paris.fr
eklore-ed School of Management École supérieure de commerce de Pau	https://www.eklore-ed.com
EM Normandie École de management de Normandie	https://www.em-normandie.com
EM Strasbourg École de management de Strasbourg	https://www.em-strasbourg.com
EMLV École de Management Léonard de Vinci	https://www.emlv.fr
emlyon Business School École de management de Lyon	https://www.em-lyon.com
ENAC École nationale de l'aviation civile	https://www.enac.fr
ENGEES École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg	https://engees.unistra.fr
ENI Brest École nationale d'ingénieurs de Brest	https://www.enib.fr
ENISE École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne	https://enise.ec-lyon.fr
Ensa Lyon École nationale supérieure d'architecture de Lyon	https://www.lyon.archi.fr
Ensa Nancy École nationale supérieure d'architecture de Nancy	https://www.nancy.archi.fr
Ensa Paris-Belleville École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville	https://www.paris-belleville.archi.fr
Ensa Paris-Est École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est	https://paris-est.archi.fr
Ensa Paris-Malaquais École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais	https://paris-malaquais.archi.fr
Ensa Paris-Val de Seine École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine	https://www.paris-valdeseine.archi.fr
Ensa Saint-Étienne École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne	https://www.st-etienne.archi.fr
ENSA Strasbourg École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg	https://www.strasbourg.archi.fr
Ensa Versailles École nationale supérieure d'architecture de Versailles	https://www.versailles.archi.fr
ENSAE Paris École nationale de la statistique et de l'administration économique	https://www.ensae.fr
ENSAI École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information	https://www.ensai.fr
ENSAIT École nationale supérieure des arts et industries textiles	https://www.ensait.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2025	Site Web de l'établissement
ENSC Montpellier <i>École nationale supérieure de chimie de Montpellier</i>	https://www.enscm.fr
ENSC Mulhouse <i>École nationale supérieure de chimie de Mulhouse</i>	https://www.enscmu.uha.fr
ENSC Rennes <i>École nationale supérieure de chimie de Rennes</i>	https://www.ensc-rennes.fr
ENSEA <i>École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications</i>	https://www.ensea.fr
ENSG - Géomatique <i>École Nationale des sciences géographiques</i>	https://ensg.eu
ENSIBS <i>École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne Sud</i>	https://www-ensibs.univ-ubs.fr
ENSICAEN <i>École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen & Centre de recherche</i>	https://www.ensicaen.fr
ENSIIE <i>École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise</i>	https://www.ensiie.fr
ENSIL-ENSCI <i>École nationale supérieure de céramique industrielle</i>	https://www.ensil-ensci.unilim.fr
ENSISA <i>École nationale supérieure d'ingénieurs Sud Alsace</i>	https://www.ensisa.uha.fr
ENSSAT <i>École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie</i>	https://www.enssat.fr
ENSTA <i>École nationale supérieure de techniques avancées Paris</i>	https://www.ensta-paris.fr
ENSTA Bretagne <i>École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne</i>	https://www.ensta-bretagne.fr
ENTPE <i>École nationale des travaux publics de l'État</i>	https://www.entpe.fr
EPF <i>École d'ingénieur-e-s</i>	https://www.epf.fr
EPITA <i>École d'ingénieurs en informatique</i>	https://www.epita.fr
ESA Angers <i>École supérieure des agricultures d'Angers</i>	https://www.groupe-esa.com
ESA Paris <i>École spéciale d'architecture</i>	https://www.esa-paris.fr
ESAIP <i>École supérieure angevine d'informatique et de productique</i>	https://www.esaip.org
ESAM Caen-Cherbourg <i>École supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg</i>	https://www.esam-c2.fr
ESB <i>École supérieure du bois</i>	https://www.esb-campus.fr
ESCE <i>École supérieure du commerce extérieur</i>	https://www.esce.fr
ESCOM <i>École supérieure de chimie organique et minérale</i>	https://www.escom.fr
ESCP Business School <i>École supérieure de commerce de Paris Business School</i>	https://escp.eu
ESDES École de management <i>École supérieure de commerce et de management</i>	https://www.esdes.fr
ESEO <i>École supérieure d'électronique de l'Ouest</i>	https://www.eseo.fr
ESIEA <i>École supérieure d'informatique électronique automatique</i>	https://www.esiea.fr
ESIEE Paris <i>École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique</i>	https://www.esiee.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2025	Site Web de l'établissement
ESIGELEC <i>École supérieure d'ingénieurs en génie électrique</i>	https://www.esigelec.fr
ESILV <i>École supérieure d'ingénieurs Léonard de Vinci</i>	https://www.esilv.fr
ESME-SUDRIA <i>École spéciale de mécanique et d'électricité</i>	https://www.esme.fr
ESPCI Paris <i>École supérieure de physique et de chimie industrielles</i>	https://www.espci.psl.eu
ESSCA <i>École supérieure des sciences commerciales d'Angers</i>	https://www.essca.fr
ESSEC <i>École supérieure des sciences économiques et commerciales</i>	https://www.essec.edu
ESTACA <i>École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile</i>	https://www.estaca.fr
ESTIA <i>École supérieure des technologies industrielles avancées</i>	https://www.estia.fr
ESTP <i>Grande école d'ingénieurs de la construction</i>	https://www.estp.fr
Excelia Business School	https://www.excelia-group.com
Grenoble École de management (GEM)	https://www.grenoble-em.com
Grenoble INP - Ense3 <i>École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement</i>	https://ense3.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - ENSIMAG <i>École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées</i>	https://ensimag.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - ESISAR <i>École d'ingénieurs en systèmes embarqués (électronique, automatique et informatique)</i>	https://esisar.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - Génie industriel <i>École nationale supérieure de génie industriel</i>	https://genie-industriel.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - IAE	https://iae.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - Pagora <i>École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux</i>	https://pagora.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - Phelma <i>École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de Grenoble</i>	https://phelma.grenoble-inp.fr
Grenoble INP - Polytech Grenoble <i>École polytechnique universitaire de Grenoble</i>	https://www.polytech-grenoble.fr
HEC Paris <i>Hautes études commerciales de Paris</i>	https://www.hec.edu
ICAM <i>Institut catholique d'arts et métiers</i>	https://www.icam.fr
ICD International Business School <i>Institut international du commerce et du développement</i>	https://www.icd-ecoles.com
ICES <i>Institut catholique d'études supérieures</i>	https://ices.fr
ICN Business School	https://www.icn-artem.com
IÉSEG	https://www.ieseg.fr
IFP School <i>Institut français du pétrole</i>	https://www.ifp-school.com
IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire <i>École nationale supérieure mines-télécom Atlantique Bretagne-Pays de la Loire</i>	https://www.imt-atlantique.fr
IMT Mines Albi <i>École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux</i>	https://www.imt-mines-albi.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2025	Site Web de l'établissement
IMT Mines Alès <i>École des mines d'Alès</i>	https://www.imt-mines-ales.fr
IMT Nord Europe <i>École nationale supérieure mines-télécom Lille-Douai</i>	https://imt-nord-europe.fr
INP <i>Institut National du Patrimoine</i>	https://www.inp.fr
INSA Centre Val de Loire <i>Institut national des sciences appliquées du Centre Val de Loire</i>	https://www.insa-centrevalde Loire.fr
INSA Hauts-de-France <i>Institut national des sciences appliquées des Hauts-de-France</i>	https://www.insa-hautsdefrance.fr
INSA Lyon <i>Institut national des sciences appliquées de Lyon</i>	https://www.insa-lyon.fr
INSA Rennes <i>Institut national des sciences appliquées de Rennes</i>	https://www.insa-rennes.fr
INSA Rouen Normandie <i>Institut national des sciences appliquées de Rouen</i>	https://www.insa-rouen.fr
INSA Strasbourg <i>Institut national des sciences appliquées de Strasbourg</i>	https://www.insa-strasbourg.fr
INSA Toulouse <i>Institut national des sciences appliquées de Toulouse</i>	https://www.insa-toulouse.fr
INSEEC Grande école	https://www.inseec.com
Institut Agro Dijon	https://institut-agro-dijon.fr
Institut Agro Montpellier	https://www.institut-agro-montpellier.fr
Institut Agro Rennes-Angers	https://www.institut-agro-rennes-angers.fr
Institut d'Optique <i>Institut d'optique graduate school</i>	https://www.institutoptique.fr
Institut Mines-Télécom Business School	https://www.imt-bs.eu
INSTN <i>Institut national des sciences et techniques nucléaires</i>	https://instn.cea.fr
IPAG Business School <i>Institut de préparation à l'administration et à la gestion</i>	https://www.ipag.fr
IPSA <i>Institut polytechnique des sciences avancées</i>	https://www.ipsa.fr
ISAE-ENSMA <i>École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique</i>	https://www.ensma.fr
ISAE-SUPAERO <i>Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace</i>	https://www.isae-superaero.fr
ISAE-Supméca <i>Institut supérieur de mécanique de Paris</i>	https://www.isae-supmeca.fr
ISARA <i>Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes</i>	https://isara.fr
ISAT <i>Institut supérieur de l'automobile et des transports</i>	https://www.isat.fr
ISC Paris <i>Institut supérieur du commerce, Paris</i>	https://www.iscparis.com
ISEN Brest <i>Institut supérieur de l'électronique et du numérique Brest</i>	https://isen-ouest.fr
ISEN Yncréa Méditerranée <i>Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Méditerranée</i>	https://isen-mediterranee.fr
ISEP <i>Institut supérieur d'électronique de Paris</i>	https://www.isep.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2025	Site Web de l'établissement
ISG <i>Institut supérieur de gestion</i>	https://www.isg.fr
ISIT <i>Institut de management et de communication interculturels</i>	https://www.isit-paris.fr
ISMANS CESI <i>Institut supérieur des matériaux du Mans</i>	https://ismans.cesi.fr
ISTEC <i>Institut supérieur des sciences, techniques et économie commerciales</i>	https://istec.fr
ISTOM <i>École supérieure d'agro-développement international</i>	https://www.istom.fr
ITECH Lyon <i>Institut textile et chimique de Lyon</i>	https://www.itech.fr
JUNIA <i>HEI - ISA - ISEN</i>	https://www.junia.com
KEDGE BS	https://kedge.edu
L'École de design	https://lecolededesign.com
Lorraine INP - EEIGM <i>École européenne d'ingénieurs en génie des matériaux</i>	https://eeigm.univ-lorraine.fr
Lorraine INP - ENI Metz <i>École nationale d'ingénieurs de Metz</i>	https://enim.univ-lorraine.fr
Lorraine INP - ENSAIA <i>École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires</i>	https://ensaia.univ-lorraine.fr
Lorraine INP - ENSEM <i>École nationale supérieure d'électricité et de mécanique</i>	https://ensem.univ-lorraine.fr
Lorraine INP - ENSG - Géologie <i>École nationale supérieure de géologie</i>	https://ensg.univ-lorraine.fr
Lorraine INP - ENSGSI <i>École nationale supérieure en génie des systèmes industriels</i>	https://ensgsi.univ-lorraine.fr
Lorraine INP - ENSIC <i>École nationale supérieure des industries chimiques de Nancy</i>	https://ensic.univ-lorraine.fr
Lorraine INP - ENSTIB <i>École nationale supérieure des technologies et industries du bois</i>	https://www.enstib.univ-lorraine.fr
Lorraine INP - Mines Nancy <i>École nationale supérieure des mines de Nancy</i>	https://mines-nancy.univ-lorraine.fr
Lorraine INP - Polytech Nancy <i>École polytechnique de l'université de Lorraine</i>	https://polytech-nancy.univ-lorraine.fr
Mines Paris <i>École nationale supérieure des mines de Paris</i>	https://www.minesparis.psl.eu
Mines Saint-Étienne <i>École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne</i>	https://www.mines-stetienne.fr
Montpellier Business School	https://www.mbs-education.com
NEOMA Business School	https://neoma-bs.fr
Oniris <i>École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique</i>	https://www.oniris-nantes.fr
Paris School of Business	https://www.psb.edu.paris
Polytech Angers <i>École polytechnique de l'université d'Angers</i>	https://polytech-angers.fr
Polytech Clermont-Ferrand <i>Centre universitaire des sciences et techniques</i>	https://polytech-clermont.fr
Polytech Lille <i>École polytechnique de l'université de Lille</i>	https://www.polytech-lille.fr

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2025	Site Web de l'établissement
Polytech Marseille <i>École polytechnique de l'université de Marseille</i>	https://polytech.univ-amu.fr
Polytech Montpellier <i>École polytechnique de l'université de Montpellier</i>	https://www.polytech.umontpellier.fr
Polytech Nantes <i>École polytechnique de l'université de Nantes</i>	https://polytech.univ-nantes.fr
Polytech Orléans <i>École polytechnique de l'université d'Orléans</i>	https://www.univ-orleans.fr/polytech
Polytech Paris-Saclay <i>École polytechnique de l'université de Paris-Saclay</i>	https://www.polytech.universite-paris-saclay.fr
Polytech Tours <i>École polytechnique de l'université de Tours</i>	https://polytech.univ-tours.fr
Rennes School of Business <i>Rennes SB</i>	https://www.rennes-sb.fr
SCBS - École de management de Y SCHOOLS <i>South Champagne Business School - École de management de Y SCHOOLS</i>	https://www.scbs-education.com
Sciences Po Aix	https://www.sciencespo-aix.fr
Sciences Po Bordeaux	https://www.sciencespobordeaux.fr
Sciences Po Grenoble	https://www.sciencespo-grenoble.fr
Sciences Po Lille	https://www.sciencespo-lille.eu
Sciences Po Lyon	https://www.sciencespo-lyon.fr
Sciences Po Paris	https://www.sciencespo.fr
Sciences Po Rennes	https://www.sciencespo-rennes.fr
Sciences Po Saint-Germain-en-Laye	https://www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr
Sciences Po Toulouse	https://www.sciencespo-toulouse.fr
SIGMA Clermont	https://www.sigma-clermont.fr/
SKEMA <i>SKEMA Business School</i>	https://www.skema.edu/fr
SupBiotech <i>Institut supérieur des biotechnologies de Paris</i>	https://www.supbiotech.fr
SUPMICROTECH - ENSMM <i>École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques</i>	https://www.supmicrotech.fr
TBS	https://www.tbs-education.fr
Télécom Paris	https://www.telecom-paris.fr
Télécom Physique Strasbourg <i>École nationale supérieure de physique de Strasbourg</i>	https://www.telecom-physique.fr
Télécom SudParis	https://www.telecom-sudparis.eu
Toulouse INP - El Purpan <i>École d'ingénieurs de Purpan</i>	https://www.purpan.fr
Toulouse INP - ENI Tarbes <i>École nationale d'ingénieurs de Tarbes</i>	https://www.enit.fr
Toulouse INP - ENM <i>École nationale de la météorologie</i>	https://meteofrance.fr/enm

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2025	Site Web de l'établissement
Toulouse INP - ENSAT <i>École nationale supérieure agronomique de Toulouse</i>	https://www.ensat.fr
Toulouse INP - ENSEEIHT <i>École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications</i>	https://www.enseeiht.fr
Toulouse INP - ENSIACET <i>École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques</i>	https://www.ensiacet.fr
UniLaSalle <i>Institut Polytechnique UniLaSalle</i>	https://www.unilasalle.fr
Université Paris-Dauphine	https://dauphine.psl.eu
UTC <i>Université de technologie de Compiègne</i>	https://www.utc.fr
UTT <i>Université de technologie de Troyes</i>	https://www.utt.fr
VetAgro Sup	https://www.vetagro-sup.fr





CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**

Conférence des grandes écoles
11, rue Carrier-Belleuse ■ 75015 Paris
tél : 01 46 34 08 42
info@cge.asso.fr ■ www.cge.asso.fr